Serge Fisette

Famille Fiset

ENTRE RÉALITÉ ET FICTION

DE LA NOUVELLE-FRANCE À NOS JOURS

Vertiges
JEAN YVES COLLETTE ÉDITEUR

Dans les armoiries de la famille Fiset/Fisette, le « chef » (partie supérieure) a un fond d'azur et deux étoiles dorées à cinq pointes. La « fasce » (partie centrale) a un fond d'argent et la « champagne » (partie inférieure) comporte une tête de lion or sur fond d'azur. Ces armoiries appartenaient à Jacques Fizet, conseiller au parlement de Rouen, en Normandie. On peut supposer que les armoiries auraient été accordées à Jacques Fizet, sieur du Vieux-Rouen, en novembre 1585, et auraient ensuite été utilisé par son fils Charles. Source : https://fiset.weebly.com

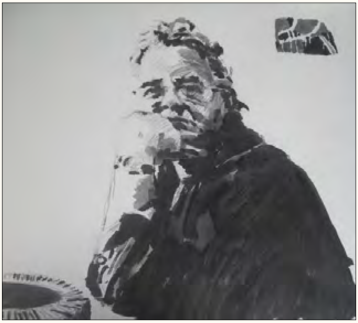

Serge Fisette par Alain-Marie Tremblay.

FAMILLE FISET

ENTRE RÉALITÉ ET FICTION

DE LA NOUVELLE-FRANCE À NOS JOURS

PRÉAMBULE

> *La connaissance du passé ancestral informe chaque individu qu'il est solidaire d'une race, d'un héritage, d'une tradition.*
>
> JOSEPH JACQUART *[1]

VOULOIR DÉCOUVRIR ses ancêtres parce que l'on considère qu'il existe un indispensable devoir de mémoire. Opérer un retour en arrière, vers le passé, les origines. Remonter le temps, renouer des liens, une filiation, à la fois historique et générationnelle. Tenter de mieux connaître ceux-là qui m'ont précédé, celles-là d'où je viens : les ascendants dont je porte et perpétue l'ADN. Retrouver ce qu'ils ont légué et le transmettre à mon tour. Par le biais de l'écriture. Telle une reconnaissance accordée.

* Toutes les notes sont à la fin de l'ouvrage.

Dénicher des livres pour cela, compulser des archives, naviguer tout azimut sur la toile. Retracer ce qui a déjà été trouvé, consigné : noms, lieux, dates, événements. Ils deviennent autant de balises stimulantes qui me confortent dans cette quête incertaine, parsemée d'inconnu, de mystère. Ici, certains pans sont manquants ; là, des fils sont effilochés, cassés par endroits. Dès lors, tenter de combler ces trous, ces lacunes en imaginant un scénario possible, probable, un contexte favorable. S'immiscer entre réalité et fiction. Comme on termine une symphonie inachevée ; comme on restaure un tableau ayant subi des ans l'irréparable outrage.

Dès lors, me voici archéologue de moi-même [car] on n'en finit jamais avec soi[2].

⁂

L'histoire de la famille Fiset sert ici de fil conducteur, de la Nouvelle-France à nos jours. Mais cette histoire, ce pourrait être celle de bien d'autres familles venues de France pour s'implanter ici.

CHAPITRE I

LA VIEILLE-FRANCE

> *Muses, si vous chantez, vraiment je vous conseille*
> *Que vous louez Champlain, pour être courageux :*
> *Sans crainte des hasards, il a vu tant de lieux,*
> *Que ses relations nous contentent l'oreille.*
>
> LE SIEUR DE LA FRANCHISE[3]

LES ORIGINES

Nous sommes en France au début du XVII^{e} siècle. Sous le règne de Louis XIII, surnommé le Juste, père du futur Louis XIV. C'est l'époque de Descartes, Pascal et saint Vincent de Paul. C'est l'époque où, au printemps 1603, le capitaine de vaisseau Samuel de Champlain quitte le port de Honfleur à bord de *La Bonne Renommée*. Remontant la rivière Canada, « ainsi nommée par Jacques Cartier : le Saint-Laurent d'aujourd'hui[4] », il accoste à la fin du mois de mai à Tadoussac – qui, en langue montagnaise, signifie « mamelons et évoque les montagnes environnantes[5] ». Il débarque « en plein milieu d'un grand festin qu'on appelle ‹ tabagie ›. Les Montagnais, les Algonquins et les Etchemins célèbrent une récente victoire contre les Iroquois[6]. » On sort le tabac *(pétun)* et le calumet de paix, et Champlain est invité « à ‹ pétuner › avec les chefs amérindiens[7]. » Même si moult navigateurs connaissent depuis des lustres le fleuve et ses côtes, « c'est avec Champlain seulement que s'ouvre l'histoire des premiers Européens fixés au Canada[8] ». Avant lui, les compagnies de pêche et de traite ne laissent sur place que des hivernants retournant chez eux après quelque temps, tandis qu'avec Champlain arrivent les premiers habitants qui se fixent à demeure.

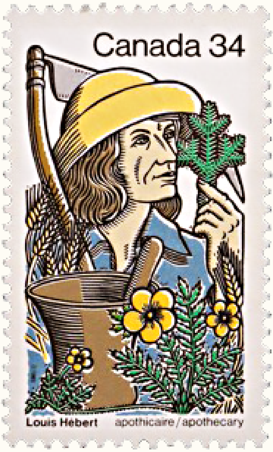

Clermont Malenfant, *Louis Hébert, apothicaire.*
Timbre émis par la Société canadienne des postes le 30 août 1985.

C'est l'époque où, sur les inftances de Champlain[9] justement, un dénommé Louis Hébert, apothicaire du roi et épicier, traverse l'océan en 1617, avec sa femme Marie Rollet et leurs trois enfants. Il sera bientôt qualifié de premier colon de la Nouvelle-France. Devenu agriculteur, il est le premier, en 1618, à récolter le maïs semé dans la colonie et le premier « à avoir fait des labours à la charrue, le 27 avril 1628 très exactement [10]. » Sans doute s'est-il intéressé aux pratiques locales, notamment cette technique développée par les Iroquois consistant « à utiliser le maïs comme tuteur pour les haricots, alors que les feuilles des courges fournissaient l'ombre et l'hydratation nécessaires à la croissance des trois légumes [11] ». Il étudie de même les valeurs médicinales et les pouvoirs thérapeutiques des plantes, enrichissant « son savoir au contact des Amérindiens qui le surnomment, à bon escient, le ‹ ramasseur d'herbes › [12] ». Sa fille Anne épousera Étienne Jonquet, le 23 novembre 1617. Ce sera le premier mariage à Québec [13].

⁂

Nous voici en Haute-Normandie, à Dieppe : la ville aux quatre ports. Elle fut « puissante au temps des Romains, qui occupèrent les deux bords de la rivière, [et] fut convertie au christianisme par saint Valery de Leuconaus, saint Firmin d'Amiens et surtout par saint Rémy de Rouen [14] ». Dieppe, dont le nom viendrait de « *deep* » (signifiant « profond ») utilisé par les Scandinaves au xᵉ siècle et de « Dieppedalle » (vallée profonde), nom donné par les Vikings à un village près de Rouen.

« Née de la mer, la ville de Dieppe fut d'abord un village de navigateurs et de pêcheurs. C’est ce qui explique, peut-être, le grand nombre de gens qui courent la belle aventure en venant s’établir au Canada au XVIIe siècle… – Au XXe siècle, [ce sera] au tour des Canadiens d’entrer dans l’histoire de Dieppe, lors de la Deuxième Gerre mondiale[15]. »

En l’année bissextile 1608, dans la paroisse Saint-Jacques, naît Abraham Fizet. Curieux prénom à donner à un garçon ! Est-ce parce qu’il est venu au monde en date du jeudi 9 octobre, Abraham étant fêté cette journée-là dans le calendrier – comme la veille, le 8 octobre, les chrétiens invoquent sainte Libaire, vierge et martyre et, le lendemain, saint Aldric, archevêque de Sens au IXe siècle ? Ou bien ses parents étaient-ils juifs ?… Quoiqu’il en soit, le charmant poupon, à l’instar du patriarche biblique à qui Dieu avait dit je multiplierai ta postérité, comme les étoiles du ciel (Genèse 22 : 17), sera promis à une longue lignée. Sa descendance s’établira en Amérique et se perpétuera jusqu’à ce jour.

Si certains patronymes ont des origines plutôt surprenantes, comme Patenaude provenant de « paternostrier en ancien français [qui] veut dire ‹ fabricant de chapelet ’[16] », diverses hypothèses ont été émises quant au nom Fizet. Ce serait un diminutif de l’ancien français *fiz* = fils ? Il viendrait de *fisse,* soit une corbeille en osier servant à égoutter le fromage ? Ou de l’ancien français *fissaye,* une sorte de danse ? Ou encore de *fisset,* tel que l’écrit André Soubiran dans son roman *Le Journal d’une femme en blanc,* dont l’action se déroule en Normandie. Au deuxième chapitre du second tome, intitulé « Le puits », on peut lire : « Jusqu’à cinq heures, j’ai eu mon défilé habituel de matrones, énormes, corsetées, transpirantes, et de mères m’amenant leur

‹ pissouze › ou leur ‹ fisset › (petit garçon) ». Et que dire de la poire de Fizet, une variété très ancienne mentionnée dès 1628 dans le *Catalogue des arbres cultivez dans le verger,* rédigé par le sieur Pierre Le Lectier, procureur du roi à Orléans !

Au Québec, au fil des générations, on écrira tantôt Fiset, tantôt Fisette, voire Feizette, Facet, Fiste, Fiest ou Fessett.

Dans l'état actuel de nos recherches, nous ne connaissons pas les ascendants d'Abraham Fizet, soit ni le nom de son père et de sa mère, ni s'il avait des frères et des sœurs...

Alors, imaginons-le en 1617, âgé de neuf ans. Il se tient, enthousiaste et fébrile, parmi la foule venue assister à l'entrée solennelle du roi. Voulant souligner l'événement, le gouverneur et les échevins ont organisé de fastueux divertissements. Entre autres, cette curiosité érigée devant l'hôtel de ville[17] : une fontaine en forme de rocher munie de mécanismes et d'automates sophistiqués d'où émergent d'éblouissants jets d'eau et des oiseaux artificiels chantants. L'ouvrage « estoit des plus beaux que l'on puisse s'imaginer, estant composé d'une quantité de rares pourcelaines, de très précieux vignots et d'un très grand nombre de rocailles[18] ».

Retrouvons Abraham à dix-huit ans : la fleur de l'âge ! Il a entendu parler du vaste chantier ayant cours à l'église Saint-Rémy. Ouvriers et artisans s'activent à la construction de la tour du grand portail, celle du côté de la mer et dont les chroniqueurs de l'époque mentionnent qu'elle était l'une des plus belles de France et qu'ils ne lui trouvaient aucun défaut avec ses 132 marches s'élevant à une hauteur de 26 brasses (140 pieds). Il s'y rend et passe l'après-midi à observer la dextérité des tailleurs de pierre, à s'émerveiller du travail méticuleux des charpentiers. Puis il pénètre à l'intérieur, s'attarde aux chapelles rayonnantes ponctuant le déambulatoire. Devant l'une d'elles, une plaque commémorative rappelle que, le 2 août 1626, a été baptisé en ces lieux Charles Le Moyne de Longueuil et de Châteauguay[19], pionnier du Canada français. Ensuite, il s'agenouille à l'une des balustrades de chêne finement ouvragées : « Allez dans les moindres églises des environs, note Ludovic Vinet, […] dans les cabanes comme dans les châteaux, partout vous trouverez des meubles, des lambris qui n'ont pas été faits par de simples ouvriers, mais par des hommes pour qui c'était un bonheur, une vocation, un don héréditaire, de modeler, de ciseler, de faire des reliefs[20] ».

En sortant de l'église, Abraham s'assoit sur une dalle de pierre surmontée d'une colonne et d'une croix, contemple l'imposante façade où se multiplient les références à l'Antiquité par la profusion des frontons, niches, pilastres et autres éléments du décor.

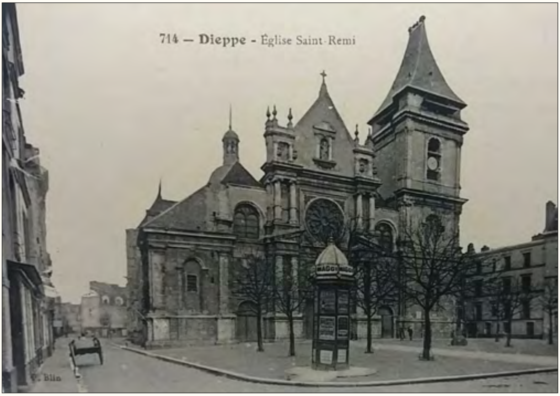

Église Saint-Rémi, Dieppe. Lithographie d'Adolphe Maugendre.

Carte postale du début xxe siècle.

À quelques mètres de lui, sur la place recouverte de pavés, il remarque qu'une jeune fille a posé sa charrette remplie de fruits et de légumes qu'elle vend aux passants. Le goût lui vient de croquer dans une pomme bien mûre et juteuse. Tout en s'approchant, il constate à quel point la marchande est mignonne et fort jolie. En voyant venir le jeune homme, elle aussi semble ravie et, d'un geste spontané et hardi, lui offre un fruit qu'il accepte avec plaisir. La conversation s'engage et se prolonge, se prolonge... Elle confie se prénommer Catherine et habiter près de la porte de Sailly, rue du Haut Pas, non loin du Grenier à sel. Tous les samedis, elle aide le maraîcher ami de son père en s'installant ici pour vendre les produits de sa terre.

Le soleil commence à décliner. D'un commun accord, ils conviennent de se revoir. Et l'occasion est toute trouvée : ils se rendront ensemble aux momeries carnavalesques qui débutent dans quelques jours. Des réjouissances populaires où se succèdent des animations de rue, des divertissements dansés proches « de la boutade, par [leur] caractère d'improvisation, et de la mascarade, en raison du côté satirique et burlesque des personnages masqués[21] », ainsi que des saynètes comme Le jeu de Robin et Marion de Adam de la Halle « inspiré des pastourelles du Moyen-Âge, mettant en scène des chevaliers courtisant des bergères[22] ».

LE MARIAGE

Quelque temps plus tard, leur histoire romanesque aboutira à un heureux mariage. Comme l'Église défendait que des fiancés habitent sous un même toit et même se retrouvent en tête-à-tête pour simplement converser, on faisait souvent des fiançailles très courtes, évitant ainsi que les amoureux ne succombent au péché avant le mariage, « vaincus et surmontés de la charnalité et d'incontinence charnelle[23] ». Lors de la cérémonie à l'église, les parents et les témoins dignes de foi s'agenouillèrent : « les hommes avec le fiancé du côté de l'Épître, les femmes avec la fiancée du côté de l'Évangile ». Vêtu du surplis et d'une étole blanche, le curé récita une prière, puis parla longuement du caractère sacré du mariage. Aspergés d'eau bénite, les futurs conjoints joignaient leur main droite et se donnaient parole mutuellement, cet attouchement des mains constituant un signe d'engagement et d'alliance. Puis, on apposa sa signature au bas du traité du mariage, lequel confirmait la promesse « de s'épouser en face de Notre Mère la Sainte Église suivant les saints canons et constitutions d'icelle le plus tôt que faire se pourra... » et qu'ils seraient alors « uns et communs en tous biens, acquêts et conquêts ». La famille de Catherine ayant accepté de payer le vin des fiançailles, celle d'Abraham s'engageait à fournir « les viandes et autres choses nécessaires qu'il conviendrait de faire » de même que le banquet des noces. On offrit à Catherine des cadeaux, notamment un jaseran, des pandans d'argent et un joli cotillon.

Le grand jour arriva. Après avoir reçu la bénédiction paternelle, les fiancés se joignirent au cortège qui, au son des cloches, s'ébranla à travers les rues de Dieppe jusqu'à l'église Saint-Jacques où Abraham Fizet prit pour épouse Catherine Labrecque, alors âgée de 20 ans, fille de Jacques Labrecque[24] et de Catherine de

Caux. L'Église refusant qu'on se mariât durant les temps clos, tels le carême et l'avant, ils choisirent de s'unir au début de l'année. Bien que la pratique en vogue était de choisir un jour ouvrier, ils obtinrent une dispense et se marièrent le 6 février 1633, un dimanche. Devant l'autel, après la bénédiction de l'anneau nuptial et l'échange des consentements, le curé avait procédé à la réception de l'anneau (que seule la mariée portait). Mon épouse, déclara Abraham, je vous donne cet anneau en signe de mariage. Mon époux, répondit Catherine, je le reçois de même. Tout en les bénissant en faisant sur eux le signe de la croix, le prêtre répondit : « *Et ego conjungo vos in matrimonium in nomine Patris, Filii et Spiritus sancti. Amen.* » Récitant cette prière à haute voix, il leur offrait du pain trempé dans du vin. Une fois la messe célébrée, on procéda à l'enregistrement des actes en présence des témoins.

Pour l'occasion, la jeune femme avait revêtu sa robe de noces noire, agrémentée d'un tablier blanc, appelé devantier, et d'un fichu blanc posé sur ses épaules. Sur la tête, elle avait posé une cornette, blanche également, couronnée de fleurs. Elle tenait un bouquet à la main. Abraham, lui, avait loué la veille une baignoire de cuivre pour vingt sous et il était propre... comme un sou neuf ! Rasé de frais, il avait porté une attention particulière à ses cheveux taillés à la mode, à la royale comme on disait. Il ne portait pas d'habits spéciaux mais seulement quelques rubans tel que le voulait l'usage. Ses vêtements étaient soignés : pourpoint de cadis, bas de chanvre et haut de chausse en toile de serge avec son tissage à effet de diagonale. Il faut dire qu'à titre de charpentier, Abraham faisait partie de ces artisans qui gagnaient convenablement leur vie. Certes, moins bien que les boulangers, bouchers ou maréchaux-ferrants, mais mieux que les maçons, tisserands et meuniers.

La cérémonie achevée, tout le monde participa aux réjouissances, le mariage étant considéré comme la plus importante des fêtes familiales. Répartis autour d'une table montée sur des tréteaux, les convives se régalèrent d'un repas somptueux comprenant pain de froment tout juste sorti du four banal, « bouillon de bœuf, huîtres, anchois, dinde rôtie dans son jus, champignons persillés à la crème, salade verte en vinaigrette, [...] sorbet au citron, le tout avec du vin mousseux[25] ». Les musiciens entamaient des airs populaires sur lesquels on dansait. Certains s'adonnaient au taillet – appelé aussi boisse ou billon – consistant à lancer des quilles de bois vers un but. Quelques téméraires préféraient le jeu de bague où le cavalier sur sa monture galopait autour d'un pivot central en essayant de décrocher des anneaux à l'aide d'un bâton.

Une amie du couple, Barbe Mauger, n'était malheureusement pas présente puisqu'elle donnait naissance à un fils ce même jour. Leurs chaumières étant dures à chauffer et le prix du bois très élevé, combien de froids soirs d'hiver, Catherine et elle s'étaient retrouvées en compagnie de leurs voisines pour une veillée à la forge du village. Elles s'y réchauffaient tout en causant et en s'appliquant à des travaux manuels. Ce qu'on appelait la filerie qui « se tenoit, en la maison du maréchal (-ferrant), selon la coustume du pays, qui est une assemblée de femmes et de filles filant leur quenouille[26] ». Quant à son mari, Jean Demers dit Dumets, charpentier comme Abraham et habitant la même paroisse, il dut partir tôt et se rendre au chevet de son épouse. Assurément, les deux hommes ne se doutaient pas alors que leur progéniture s'embarquerait un jour pour la Nouvelle-France. (Le jeune Jean Dumets partira avec ses parents vers 1644, tandis que le fils Fizet, arrivera en 1653, les deux exerçant les métiers de charpentier et d'agriculteur.)

Mais n'anticipons pas ! Pour l'heure, Catherine et Abraham sont des époux comblés. Une première fille est née. Hélas, elle mourra en bas âge. Le phénomène était courant à l'époque de sorte que l'on considérait cette mort avec fatalité et philosophie puisque cet être pur et sans tache devenait pour sa famille une sorte de messager céleste. Lors du rite funéraire, le curé disait : « Ne regardez pas la mort de cet enfant comme une perte que vous ayiez faite. Il vous sera plus utile auprès de Dieu, en le priant pour vous dans le ciel, qu'il ne l'aurait été sur la terre… C'est un ami et un intercesseur que vous avez auprès de Dieu[27] ». Trois autres nourrissons, François-Abraham, Catherine et François, naîtront respectivement en 1635, 1636 et 1637[28]. Mais ils deviendront aussitôt orphelins puisque leurs parents meurent tous les deux en 1637. Peut-être ont-ils succombé à l'épidémie de peste, la peste d'Orient qui sévissait. Venue d'Europe centrale, elle se propagea par les mouvements des troupes militaires et des populations civiles occasionnés par la Guerre de Trente ans.

À ce jour, on ignore le destin de ces enfants. Sauf celui de François-Abraham qui, éventuellement, partira pour Nouvelle-France…

FRANÇOIS-ABRAHAM

Pour l'instant, retrouvons-le marchant aux abords du quai, poussant une pointe jusqu'à la Tour aux Crabes afin d'observer les bateaux qui franchissent l'entrée du Havre et s'éloignent vers la haute mer. C'est ainsi qu'à huit ans, en 1643, il voit appareiller *Le Saint François,* commandé par le capitaine Jean Barraud et armé par Antoine Cheffault de la Renardière, marchand de victuailles de La Rochelle. Après une halte à l'île de Miscou, au nord-est du Nouveau-Brunswick actuel, le vaisseau arrivera à Tadoussac à la mi-juin. C'est ainsi qu'à douze ans, en 1647, il assiste au départ du navire *La Marguerite* des armateurs Legardeur et Juchereau qui largue les voiles le 6 juin, et qu'en 1652, c'est au tour du navire *Le Patriarche Abraham* commandé par le capitaine Guillaume Poulet de prendre le large. Entrevoit-il à ce moment-là que son propre départ est imminent ?

Ce goût des voyages, François-Abraham l'a sûrement acquis en côtoyant la multitude d'étrangers croisés dans les rues, Dieppe étant très cosmopolite. Les uns ne sont que des visiteurs de passage pour leur commerce et leurs affaires ; les autres choisissent d'élire domicile. Parmi eux, des Anglais, des Flamands, mais, plus exotiques encore, des indiens Tupinambas du Brésil et des indigènes de l'Océan Indien ramenés lors des expéditions maritimes. Tout ce beau monde était souvent attablé à la terrasse de l'une des brasseries à déguster des pichets de cervoise. Non houblonnée et ancêtre de la bière, cette boisson était obtenue à partir d'orge ou d'autres céréales comme le méteil. Elle pouvait être parfumée avec des herbes aromatiques comme la menthe ou avec un mélange de plantes et d'épices nommé gruit.

FRISE DES SAUVAGES

Déjà, quand il assistait à la messe en l'église Saint-Jacques, là même où il avait été baptisé, François-

Abraham observait longuement la Frise des Sauvages ornant l'une des chapelles situées de part et d'autre de la grande nef du chœur : la chapelle du Trésor – nommée ainsi parce que les trésoriers s'y réunissaient autrefois. Commandité par Jehan Ango [29], richissime armateur, corsaire, gouverneur de Dieppe et mécène, le bas-relief sculpté présente les diverses nations découvertes par les navigateurs et marins dieppois lors des explorations vers le Nouveau Monde, l'Afrique ou Sumatra. « Cette œuvre pourrait prouver qu'il y avait des sauvages à Dieppe, ramenés par les explorateurs. Comme les vaisseaux allaient et venaient sans cesse, il était rare qu'il ne se trouvât pas toujours à Dieppe cinq ou six sauvages [30]. »

Vaisseau miniature en ivoire.

À cette même époque, plusieurs ateliers d'artistes essaiment la ville car, en plus d'être pêcheurs, les

Dieppois étaient des spécialistes de la sculpture d'ivoire – surnommé l'or blanc – les défenses d'éléphant étant importées d'Asie et d'Afrique, notamment de Guinée. Lorsqu'il se promène sur la Grande Rue, François-Abraham ne manque jamais de s'arrêter à la boutique des sculpteurs-ivoiriers messieurs Flammand, Blard et Thomas qui confectionnent crucifix, objets religieux, éventails et autres bagatelles. Mais ce qui le fascine au plus haut point ce sont les navires en miniature qui « par la justesse des proportions, par la minutieuse exactitude de la mâture et de la voilure, enfin même par le nombre des cordages, donnent l'image fidèle des plus gros vaisseaux[31] ».

⁂

C'est sur l'un d'eux qu'il s'embarque, un beau jour. Peut-être le navire du capitaine Jean Pointel ou celui du capitaine Pierre LeBesson, *Le Saint-Nicolas ?* Assurément un navire de marchands, car ce sont eux qui recrutent des immigrants en annonçant leur offre avec des affiches et des roulements de tambour sur la place publique.

Tout au long de la périlleuse et interminable traversée, François-Abraham est partagé entre l'excitation d'aborder un continent inconnu et une nostalgie de plus en plus oppressante. Il comprend que, désormais, il ne franchira plus le vieux pont de pierre qui a remplacé le bateau passeur pour se rendre au Pollet, le principal faubourg de la ville où se dressent le fort de Chastillon, le cloître des Filles de la Visitation et le monastère des Capucins.

Qu'il ne vagabondera plus aux alentours de la petite citadelle déployée en bord de mer et du château construit en grès et en silex à partir du xiv^e siècle et « reconnu comme l'un des plus beaux témoins des fortifications côtières de l'est de la Manche[32] » ; ne passera plus rue d'Écosse devant la belle façade à pans de bois de la maison Miffant, construite en 1624 par des notables protestants de la région, et qui constitue un témoignage unique de l'architecture dieppoise du XVII^e siècle. Ne longera plus le rempart du Midi[33] jusqu'à la tour aux Pigeons, là où ont été bâtis les couvents des pères Minimes et des Ursulines ; ni celui des Augustines dont trois d'entre elles, en 1639, ont fondé l'Hôtel-Dieu de Québec. Toutes ces congrégations implantées dans la région et témoignant de la grande ferveur religieuse des habitants, au point que « c'était à qui ferait des offrandes aux paroisses, à qui réparerait les églises et rendrait aux autels leur ancienne splendeur ; chaque jour de nouvelles processions, des cérémonies plus magnifiques, des translations de reliques et des canonisations de saints...[34] »

Aussi, il comprend qu'il ne s'abreuvera plus aux fontaines publiques soigneusement ornées disséminées à travers la ville, que ce soit celles du Puits-Salé ou de la place du Moulin à vent[35] ; ne participera plus aux minouteries de la mi-aoust, ces cérémonies et ces jeux dévots très populaires célébrés la veille, le jour et le lendemain de l'Assomption avec des processions à travers les rues où « un bouffon, que le peuple nommait Grimpesutais ou Gringalet, faisait mille pasquinades et d'indécentes grimaces... ce qui causait d'incroyables transports dans la multitude [alors que] la journée se terminait par des repas, des orgies, des chansons, des mascarades et des feux d'artifice[36] ».

Tout cela, petit à petit, sombrera dans l'oubli. Reverra-t-il même son frère et sa sœur un jour ?…

La traversée s'avérait plus pénible qu'il ne l'avait imaginée. « Pendant les longues nuits, tous les matelots dormaient dans l'entrepont appelé La Sainte Barbe. Serrés dans leurs hamacs dans l'obscurité complète, ils ne pouvaient se lever. Ceux qui avaient le mal de mer devaient se vider l'estomac à l'endroit même où ils dormaient ! Une senteur nauséabonde se répandait partout à chaque fois que l'un d'eux éjectait le contenu de ses entrailles[37]. » Un même hamac servait « à deux marins amatelotés, l'un remplaçant son compagnon en fin de quart. Le terme matelot est emprunté au hollandais *mattenoot* qui signifie ‹ compagnon de couche ›[38]. » Par mauvais temps, on était confiné dans cet « endroit fort exigu d'une hauteur approximative de 1,5 mètre dans lequel on mettait des cadres (couchettes) en deux ou trois rangées sur lesquels des paillasses avaient été disposées. Ces lieux humides et très froids avaient une incidence négative sur le confort des passagers et de l'équipage, l'unique poêle étant réservé à la cuisson lorsque le temps le permettait. Dans le cas contraire, on se contentait de manger froid[39] ».

Mais Abraham est jeune encore, il a du cœur au ventre et c'est vers l'avenir que son regard se tourne. Vers ce fabuleux pays de Neuve-France ! Il sait que les vagues vont emporter ses dernières « barrières terriennes, [car] le pouvoir de la mer est si grand, qu'il vient fracasser notre océan intérieur[40] ».

CHAPITRE 2

LA NOUVELLE-FRANCE

Prêts à extraire de nos souvenirs
Tout le futur présent
Nous projetons les films à l'envers
Pour continuer à chercher
Ce dont nous sommes la chorégraphie
Alain Fisette [41]

François-Abraham Fizet a dix-huit ans :
Ses yeux bleus dont l'éclat respire
La douceur et la fermeté,
Sa pensive et mâle figure
Et cet air fier dont la nature,
À son insu, l'avait doté [42].

Il a traversé l'Atlantique, « la ‹ grande mer Océane › qui est, selon la fondatrice des Ursulines de Québec et témoin indispensable de cette époque, Marie Guyart de l'Incarnation, ‹ la plus rude à passer de toutes les mers › [43] ». Ensuite, il a « franchi le golfe, ‹ grand comme une mer ›, puis commencé à remonter le ‹ roy de tous les fleuves ›, ‹ fort large ›, ‹ car à peine en voit-on les rives naviguant au milieu › [44] ». Ce fleuve, qualifié de boulevard du pays [45], c'est le Saint-Laurent, Jacques Cartier ayant « ainsi baptisé une baie de la Côte-Nord, le 10 août, jour de la fête de saint Laurent, sans savoir que ce nom désignerait un jour un grand fleuve qu'il n'avait pas encore fini d'explorer [46] ».

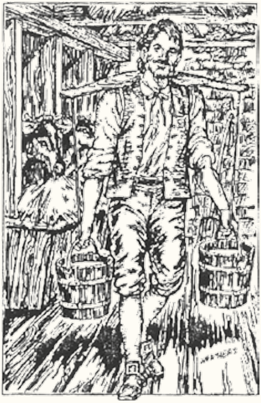

François-Abraham Fiset. Portrait-robot par Weathers.
Collection Our French-Canadian Ancestors, vol. XI, P. 42.
Source : *revue Sainte Anne,* décembre 1990, P. 525.

Puis, il a mis pied à terre à Québec : l'endroit où le fleuve se rétrécit [47]. Québec qui, au dire du premier ministre René Lévesque, est « né de rêves d'avenir comme en entretint Marie de l'Incarnation [48] » – la [sainte] Thérèse d'Amérique, dira Bossuet [49] ! Québec, dont le poète Louis-Joseph-Cyprien Fiset écrira en 1861 :

Aux bords lointains du Saint-Laurent
Champlain fonde une autre patrie.
Ce n'est pas l'exil de la cour
Qui le pousse vers cette plage ;
Non, son cœur y voit l'héritage
Des Français qui viendront un jour !
Ainsi commença l'épopée
Qu'au prix de son sang généreux
La France grava dans ces lieux
Avec la hache, avec l'épée ;
Ce fut une œuvre de géant [50] *!*

Si certains rabat-joie n'y voient qu'une terre de Caïn peuplée de Sauvages, d'autres se moquent des rigueurs des hivers. Rabelais y va même d'une amusante anecdote dans le *Quart Livre* racontant que « le froid est si intense que les paroles gèlent à mesure qu'elles sortent de la bouche des matelots et restent suspendues dans l'air. Quand arrive le soleil du printemps, le navire passe au même endroit et chacun peut entendre, lorsqu'elles se réchauffent et tombent sur le pont, les paroles qu'il a prononcées l'hiver précédent[51] » ! D'autres, par ailleurs, tel le père François Le Mercier dans les Relations des jésuites de 1667, en vantent les mérites : « Ce n'est plus de païs d'horreurs et de frimas qu'on dépeignoit auparauant auec tant de disgrâces, mais vne uéritable Nouvelle France, tant pour la bonté du climat et la fertilité de la terre, que pour les autres commodités de la vie qui s'y découurent tous les jours de plus en plus[52]. »

Québec :

> *… la ville américaine*
> *Qui domine les flots du vaste Saint-Laurent [...*
> *Plus fière sur son roc que Tunis l'Africaine,*
> *Plus grave en son aspect qu'un vieux chevalier Franc[53] !*

Sans doute François-Abraham a-t-il franchi auparavant « au confluent de la rivière Saguenay et du fleuve Saint-Laurent, Tadoussac, que Samuel de Champlain jugeait ‹ désolant et glacial ›, [et qui] n'est qu'un port d'escale et de transbordements qui devient, pendant l'été, un important comptoir de traite[54] ». Ensuite, le cap Tourmente ainsi nommé par Champlain car « pour peu qu'il fasse de vent la mer y élève comme si elle était pleine[55]. » Sans doute a-t-il vu le cap Diamant – le Gibraltar de l'Amérique du Nord[56] – se profiler au loin et que « le vieux rocher de Québec sembla tressaillir de joie[57] » ?

Après avoir été « logé à l'hôpital de la garnison militaire de Québec, afin de s'assurer qu'il n'est pas porteur de maladies[58] », peut-être s'est-il rendu à l'Abitation construite sur la place Royale qui comprend « des magasins pour les vivres, des entrepôts pour les fourrures, trois corps de logis, le tout entouré de fossés et d'une palissade de pieux[59]. » Ou a-t-il séjourné à l'auberge ouverte par Jacques Boisdon, le 19 septembre 1648 ? Peut-être s'est-il arrêté boire une chope de bière fabriquée avec des branches d'épinette noire au cabaret de Jean Maheu, *Ville de la Rochelle,* ou à celui de Laurent Normandin, *Signe de la Croix ?*

François-Abraham est charpentier. Source : ancestry.com

François-Abraham ne sait ni lire ni écrire, mais il sait compter. Il a appris le calcul par le jet : « une méthode qui consiste à donner différentes valeurs à des jetons et à les ‹ jetter › sur une table, puis à évaluer la valeur totale[60]. » Il fait partie de ceux qu'on appelle les engagés, lesquels, dans les premiers temps « effectuaient la majeure partie des tâches physiquement exigeantes : décharger les bateaux, construire les bâtiments et défricher la terre, et ils ne pouvaient ni se marier ni exercer un métier pour leur propre compte avant l'expiration de leur contrat[61] ». « À l'attaque des forêts canadiennes on n'appelle que des bras robustes et des cœurs fermes[62] », des gaillards intrépides entre seize et quarante ans.

Surnommés les Trente-six mois car, trop pauvres pour défrayer le coût de leur périple, ils financent leur traversée en travaillant pendant trois ans pour un employeur de la colonie, lequel accepte de payer leur voyage, les loger, les nourrir et les rémunérer.

« Dans le milieu campagnard, l'engagé n'est généralement pas considéré comme un domestique, mais bien comme un parent, voire même un membre de la famille[63]. » C'est ainsi que, le 25 avril 1654, tel que spécifié dans le *Minutier Audouart*[64], François-Abraham signe un contrat d'apprenti à Paul Chalifour, lequel s'engage à s'occuper de lui en bon père de famille et en bon chrétien et à « ne rien lui cacher des secrets du métier[65]. » Né à La Rochelle en 1612, Paul Chalifour serait arrivé au Québec vers 1647 avec le titre de « maître charpentier de grosses œuvres ». François-Abraham apprend donc ce métier, obtient sa carte de compétence à la fin de 1657 et exerce aux environs de Québec. Cet amour du bois et du travail bien fait, il l'a sans doute hérité de son père. Et comme lui, c'est à l'église qu'il peut admirer les chandeliers, autels, retables, baldaquins, statues et confessionnaux richement ouvragés. Parmi les maîtres sculpteurs, les Le Vasseur « prennent la vedette dès 1655 avec un art traditionnel remarquable [où] les crêtes de coq constituent leur signature authentique[66] ».

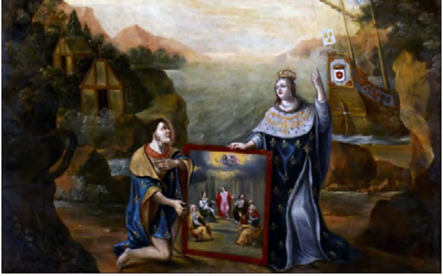

Claude François (frère Luc), *La France apportant la foi aux Hurons de la Nouvelle-France* (1666). Le personnage féminin à gauche représente la France sous les traits d'Anne d'Autriche (mère de la reine de France). En arrière-plan, le fleuve Saint-Laurent.

« Le tableau est le plus emblématique du Régime français à faire partie du patrimoine québécois. Appartenant aujourd'hui aux Ursulines de Québec, il a d'abord été la propriété du Collège des Jésuites de Québec. Ce sont les Hurons qui auraient fait don du tableau aux Jésuites, en 1666, à l'occasion de la fête de la Sainte-Trinité. Il est entré chez les Ursulines de Québec au début du XIX^{e} siècle, à la suite du décès du dernier jésuite. »

De même, les grands tableaux comme ceux de Claude François, ce peintre franciscain récollet, élève de Nicolas Poussin, connu sous le nom de frère Luc, à qui l'on doit un magnifique tableau intitulé *La France apportant la foi aux Hurons de la Nouvelle-France*, ainsi que *L'Ange gardien* qu'il a peint pour l'église de l'Ange-Gardien, ce dernier étant le patron de la paroisse : « Il n'est pas étonnant, note Georges Morin, qu'il soit à l'honneur dans cette église puisque les anges, guides et protecteurs, intermédiaires entre Dieu et les fidèles, font l'objet d'une des dévotions particulières de monseigneur François de Laval[67]. » « Quant à la musique, c'est-à-dire la grande musique, c'est aussi à l'église que les gens du commun l'entendent, car elle est une composante essentielle du culte[68]. »

Parallèlement, François-Abraham travaille comme serviteur chez le sieur Jean Bourdon (vers 1601-1668). Ce dernier, en échange, lui promet, la première année, d'entretenir les hardes qui lui seront nécessaires (vêtements, chaussures...) et lui verse, pendant deux ans, une somme de 60 livres. Originaire de Saint-André-le-Vieil, à Rouen, Jean Bourdon est le premier ingénieur arpenteur arrivé ici (le 8 août 1634) ; il est aussi cartographe, commerçant, procureur-syndic de la ville de Québec, commis général de la Communauté des Habitants de la Nouvelle-France, explorateur et procureur général au Conseil souverain.

Pour François-Abraham, malheureusement, le travail venant à manquer, il doit chercher à diversifier ses activités en devenant cultivateur. De fait, pour bien s'intégrer, un engagé, à la fin de son contrat, n'a d'autre choix que de s'établir sur une terre et de se marier[69]. Le 24 août 1660 (l'année où, le 2 février, il a reçu le sacrement de confirmation des mains même de monseigneur de Laval, à Château-Richer[70]), Jean de Lauzon, grand sénéchal de la Nouvelle-France[71] et seigneur du fief de Lotinville, lui offre une concession : une terre en bois d'boutte à défricher portant le numéro 39. Le lopin, qui comprend trois arpents de front sur les rives fleurdelisées du Saint-Larent[72] « sur une lieu [sic] et demie de profondeur, joignait d'un côté PIERRE TRUDEL et de l'autre côté le dit NOTAIRE ETIENNE JACOB[73]. » Il a aussi comme voisins Pierre Tremblay, Charles Lefrançois, Symphorien Rousseau et Romain Trépanier. Aujourd'hui, « la moitié sud-ouest de la terre 39 correspond au lot 15 du cadastre de L'Ange-Gardien et appartient actuellement à Gaétan Letarte, fils d'Hilaire (6873, avenue Royale). La moitié nord-est correspond au lot 13, de 7 perches et demie de front et la moitié sud-ouest du lot 12 (aussi 7 perches et demie), qui appartient à Fernand Gariepy[74]. » La magnifique maison blanche ancienne se dresse juste à côté du vignoble Domaine L'Ange Gardien.

Maison blanche ancienne.

« La région [est] nommée à l'origine ‹ beaux prés › par Samuel de Champlain [75]. » François-Abraham a charge de tenir lieu et feu et de mettre le lot en valeur, soit « de clore les terres (partie cultivée) de leur désert (terrain essouché mais non cultivé) et de permettre le passage des chemins jugés nécessaires pour les officiers de la seigneurie [76] ».

Cette côte, dira le marquis de Montcalm « m'a paru bien cultivée, les paysans très à l'aise, vivant comme des petits gentilshommes de France, ayant chacun deux ou trois arpents de terre sur trente de profondeur [77] » où l'on « récoltait le blé à pleines clôtures [78] ». Il y avait déjà pas mal de temps que les colons avaient commencé à défricher l'endroit. Déjà, à Château-Richer, en 1626, Champlain « fait établir la première ferme dans la vallée du Saint-Laurent, qui sert de garde-manger ou de grenier pour les habitants de Québec [79] ». « Au printemps, dès que la terre est sèche, c'est le temps des semences. Sous le bras gauche, le semeur presse sur lui un sac de grains dont le fond est attaché par une corde qu'il se passe par-dessus la tête. De sa main gauche, il maintient l'ouverture de la poche, alors que de sa main droite il puise une poignée de grains qu'il fait voler en demi-cercles [80]. » Une fois l'ensemencement achevé, il « sort un petit sac de son veston et il lance des graines bénites par petites pincées à la volée [81] ». Symboles de vie, ces graines ont d'abord été aspergées d'eau bénite à l'église par le curé, généralement le 25 avril, jour de la fête de saint Marc.

Deux ans plus tard, le 27 avril 1628, « pour la première fois en Nouvelle-France, on laboure ‹ avec le soc & les bœufs ›, travail qui auparavant devait se faire à bras d'hommes [82] ». Une première concession, notariée, avait été faite le 3 juillet 1640 à Pierre Gagnon, à Château-Richer, et d'autres avaient suivi. « À cause de son admirable position orienté [sic] vers le soleil, ses forêts verdoyantes, ses cours d'eau et son sol fertile, cette Côte avait attiré l'attention des premiers colons. Elle fut le centre des premières habitations canadiennes et l'on peut dire › le berceau de notre nation › [83]. »

Les lots concédés sont de forme rectangulaire donnant sur le fleuve « puisque le canot est d'abord le seul véhicule en usage [84] ». Le fait que les concessions soient longues mais étroites rapprochent les colons les uns des autres, « ce qui donnera naissance à la forme particulière d'habitat rural québécois. Cette allure typique de quasi village-rue qui s'allonge le long d'un cours d'eau[85]. » Ce rapprochement dans les relations de voisinage fait en sorte que « le rang ou la côte avaient plus d'importance que la paroisse ou la seigneurie. De même, des identifications nominales comme le haut et le bas, le bord de l'eau ou le trait carré sont sans doute porteuses d'évaluation sociale[86]. »

Cette étroitesse des zones habitées aura une autre conséquence, notamment au niveau linguistique. Elle permettra d'uniformiser la langue française même si les nouveaux arrivants proviennent de diverses régions de France et parlent au départ des dialectes différents. « Quoiqu'il y ait un mélange de presque toutes les provinces de France, note l'historien Bacqueville de la Potherie, on ne saurait distinguer le parler d'aucune dans la langue des Canadiens[87]. » Ainsi, « les patois n'ont pu laisser de traces dans le parler des Canadiens ; ils ont disparu presque aussitôt arrivés. Les rares patoisants sont rapidement devenus bilingues (souvent au cours du long voyage sur le navire) parce que leurs patois n'ont pu être utilisés de façon suffisamment fonctionnelle, le français prenant toute la place[88]. » Au fil des décennies, des colons se souvenant de quelques mots de leur province natale, la langue va s'enrichir de savoureux archaïsmes. Ainsi, le « notaire de la Tousche rédige, en 1667, un contrat qui débute ainsi : ‹ Concession arentée par Jean Le Moyne à François Frigon ›. On cherche en vain le mot dans Littré, même dans Trévoux. Pourtant le poète Villon l'emploie : ‹ Le jardin que maistre Pierre Bobignon m'arenta ›[89]. »

De même, la langue va se colorer de nouveaux mots « empruntés d'ordinaire au langage des matelots, comme amarrer pour attacher, hâler pour tirer non seulement une corde mais quelque autre chose. Ils en ont forgé quelques-uns comme tuque ou fourole pour dire un bonnet de laine rouge… Ils disent une poche pour un sac, un mantelet pour un casaquin sans pli… une rafale pour un coup de vent, de pluie ou de neige ; tanné au lieu d'ennuyé, chômer pour ne manquer de rien ; la relevée pour l'après-midi ; chance pour bonheur ; miette pour moment ; paré pour prêt à. L'expression la plus ordinaire est de valeur, pour signifier qu'une chose est pénible à faire ou trop fâcheuse[90]. »

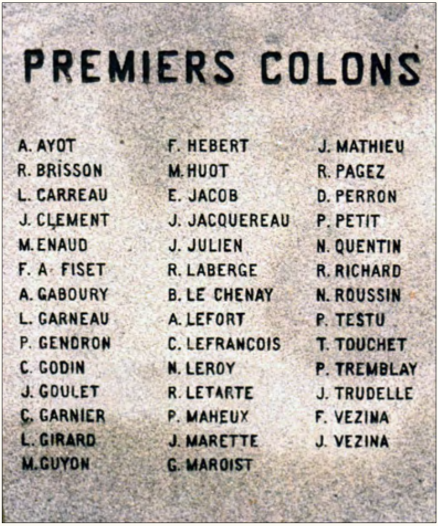

PREMIERS COLONS

A. AYOT
R. BRISSON
L. CARREAU
J. CLEMENT
M. ENAUD
F. A. FISET
A. GABOURY
L. GARNEAU
P. GENDRON
C. GODIN
J. GOULET
C. GARNIER
L. GIRARD
M. GUYON

F. HEBERT
M. HUOT
E. JACOB
J. JACQUEREAU
J. JULIEN
R. LABERGE
B. LE CHENAY
A. LEFORT
C. LEFRANCOIS
N. LEROY
R. LETARTE
P. MAHEUX
J. MARETTE
G. MAROIST

J. MATHIEU
R. PAGEZ
D. PERRON
P. PETIT
N. QUENTIN
R. RICHARD
N. ROUSSIN
P. TESTU
T. TOUCHET
P. TREMBLAY
J. TRUDELLE
F. VEZINA
J. VEZINA

Détail du Monument Trudel.

À l'est de Château-Richer, la paroisse de L'Ange-Gardien « commence au pied de la chute de Montmorency, et elle se prolonge sur le fleuve jusqu'à la rivière du Petit-Pré[91] ». Au départ, en 1635, il y a la fondation de la mission de L'Ange-Gardien. En 1664, « commence la construction d'une chapelle en bois (en somme le premier lieu de culte dans la colonie)[92]. » Le premier curé résidant arrive en 1667, année où la paroisse est reconnue comme telle. « L'Église tient sur les bords du Saint-Laurent une place à part ; elle a été de tout temps pour ses disciples une protection fidèle et puissante. Notre race et notre langue lui doivent peut-être leur survivance en Amérique… Sans l'appui des prêtres, nos compatriotes auraient sans doute été dispersés et absorbés. C'est le clocher du village qui leur a donné un centre[93]. »

Et ces églises, assurément, « demeurent les plus belles réalisations architecturales de la colonie. Il y allait de l'honneur de chaque paroissien de construire avec amour le seul édifice impressionnant qu'il pouvait à l'époque considérer comme sien[94] ». La plupart sont des églises « à la récollette », un style plutôt sobre prôné par les Récollets, l'édifice ne possédant qu'une seule nef. « L'extérieur présente des caractéristiques invariables : façade à pignon, murs latéraux ne possédant que de rares vitraux, toiture à deux pans et fortement inclinée. Seule la façade offre une certaine ornementation dont les éléments les plus communs sont la porte, de style roman, surmontée d'un entablement et encadrée par des niches représentant les scènes de la nativité et de la crucifixion ; le vitrail en forme de rosace et le cloché carré, surmonté d'arcades octogonales, qui se termine par une longue flèche au sommet de laquelle se trouve une croix ou un coq gaulois servant de girouette[95]. »

Alors qu'on débute la construction de la première église, la première messe paroissiale est célébrée le

18 octobre 1664 dans la maison de Jean Trudel (le) par monsieur Louis Ango des Maizerets arrivé ici en 1663 avec monseigneur de Laval – l'activité se répétera pendant cinq ans jusqu'à l'inauguration de la première chapelle. (De fait, pour assurer quelque service pastoral, « les missionnaires utilisent des chapelles portatives et célèbrent une ou deux messes chaque dimanche dans une habitation de colon [96] ».) C'est lors de cette messe que les premiers colons (dont F. A. Fiset) président à la fondation de la paroisse, laquelle devient autonome et se détache de celle de Château-Richer. Y vivent environ 125 habitants. En témoigne le Monument Trudel [97], érigé le 1er septembre 1910 à Boischatel (L'Ange-Gardien). Il répertorie sur l'une de ses faces les noms des quarante et un colons. À cette occasion, on élit trois marguilliers avec le mandat de « mettre hache en bois [98] » c'est-à-dire de recueillir dons et aumônes et de trouver un terrain pouvant recevoir une église. En compagnie du notaire royal sieur Claude Auber, ils choisissent de faire l'acquisition de la terre du sieur Pasquier de Nonis dit Larose, soit deux arpents de front sur le fleuve avec une maison manable (habitable) [99]. L'humble chapelle en colombage a vraisemblablement été édifiée du 28 octobre 1664 à l'été 1669. Le premier prêtre, Jean Dudouyt, y célébra l'un des premiers baptêmes inscrits dans les registres de la paroisse [100]. Elle sera remplacée par une église en pierre en 1675, située en bas de la côte à proximité du fleuve et construite selon les plans de Claude Baillif, considéré comme le premier architecte de la ville de Québec (qui bâtira notamment la cathédrale Notre-Dame de Québec en 1683 et l'église Notre-Dame-des-Victoires). Elle sera également remplacée par une autre construite en 1717 par monseigneur Gaspard Dufournel. Cette dernière sera incendiée

en 1931 par un « pyromane qui sera à l'origine de 21 incendies en une seule année [...] au point que douze famille se retrouvent d'un coup à la rue [101]. » Elle sera remplacée par l'église actuelle.

Cette omniprésence de la religion en agacera certains : « Un protestant du nom de Lahontan, lors d'un voyage en 1683, écrit qu'il brûlait de dénoncer cette colonie où l'influence du clergé est trop grande. De là vient sans doute la réputation inexacte de ‹ *priest-ridden province* », ‹ un pays dominé par le clergé › que d'aucuns se sont plus à propager [102]. »

François-Abraham, entre-temps, s'apprête à devenir un fringant époux. À l'exemple de quelques-uns de ses amis, il a adopté la coutume amérindienne de se faire piquer afin de montrer son courage et sa bravoure, arborant fièrement un magnifique tatouage sur l'avant-bras ! Pour ce faire, on perçait des trous dans la peau avec un poinçon « et on y passait un tendon recouvert de suie ou de charbon. L'opération étant très pénible, l'Indien se faisait une gloire d'avoir des tatouages sur tout le corps [103]. »

À l'époque, le curé exhortait les jeunes filles à n'avoir que de courtes fréquentations : « Trois mois pour se connaître, c'est suffisant... En tout cas, passé six mois, c'est risqué. Soyez prudentes, souvent le jeune homme est comme un loup qui se présente sous le couvert d'une peau d'agneau [104]. » Ce ne fut certainement pas le cas pour François-Abraham. Aussitôt formulée sa grande demande auprès des parents de sa fiancée, il s'est rendu le 30 novembre 1663, à l'âge de 28 ans, dans la maison de Jean Provost, à Beauport, où s'est présenté le notaire, maître Paul Vachon dit Pomerleau, pour fixer les termes du contrat de mariage. La cérémonie de la bénédiction a lieu à la paroisse La-Visitationde-Notre-Dame, à Château-Richer, vendredi, le 5 février 1664, présidée par le missionnaire Thomas Morel. Après la cérémonie et avant le dîner de noces, on procède à la traditionnelle bénédiction du lit nuptial, le rituel consistant « en des aspersions d'eau bénite, des exorcismes, des prières et des bénédictions. Le campagnard lui reconnaît un double but : assurer la fécondité de la nouvelle union et la soustraire aux divers maléfices. [...] L'officiant récite la formule d'usage en présence des conjoints, de leurs parents et de leurs invités. Évidemment, on ne ménage pas les conseils pour inciter les nouveaux époux à éviter toute luxure ou plaisir coupable dans l'accomplissement de leurs devoirs conjugaux[105]. » Ensuite, on « fait danser quelques-uns de nos jeunes gens au son d'un instrument à cordes, que tenait un petit Français[106]. »

L'union est établie en communauté de biens avec Denise Savard (1646-1703), fille de Simon Savard[107], maître charron habitant à l'île d'Orléans (seigneurie de Lirec)[108], et de Marie (H)ordouille. Née à Montreuil-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, Île-de-France, Denise est arrivée ici avec ses parents à l'été 1663, l'année du fameux tremblement de terre qui secoua violemment « tout l'est de l'Amérique du Nord – « depuis les monts Notre-Dame jusques à Montréal »[109] », et l'année de l'arrivée des premières Filles du Roy. Elle apporte une dot de 400 livres tournois. Ils auront douze enfants[110].

« En définitive la Nouvelle-France est d'abord matériellement et physiquement peu de chose. Durant plusieurs décennies, le peuplement ne consiste qu'en noyaux de familles, grappes sur les échancrures du fleuve[111]. » Au census de 1681, la famille de François-Abraham réside à L'Ange-Gardien. Elle possède des chevaux, « ces ‹ orignaux de France ›, disaient les Indiens étonnés de voir ces animaux débarquer, le 16 juillet 1665, de la cale d'un navire venu du Havre[112] », quatre bêtes à cornes et vingt-cinq arpents de terre en valeur qu'il a vaillamment défrichés avec sa charrue à rouelle : « Les arbres tombaient avec un bruit fracassant, sauf les chênes dont la coupe était défendue, car propriété du roi partout où ils se trouvaient – histoire d'aller servir en mâture et bois de charpente dans la royale flotte qui s'obstinait à traverser l'Atlantique une fois par année[113]. » Il fait désormais partie de ces pionniers du peuple canadien-français, cette « race qui ne sait pas mourir[114] », comme l'écrira Louis Hémon dans *Maria Chapdelaine*.

D'une superficie de « 36 pieds en longueur et 18 en largeur[115] », il a bâti sa maison en coulombage et piesse sur piesse[116] à la mode du temps, en devant appliquer « des liens résistants aux angles, bien assembler les solives de l'enchevêtrure, lever la cheminée en quenouille, entourer la maison de pieux de cèdre, couvrir la maison de deux rangs de planches et ensuite de paille, puis faire une croupe au toit du côté nord-est pour éviter l'accumulation de la neige[117]. » « L'hiver, la base est entourée de paille et de terre battue. Cette opération a nécessité la création de mots nouveaux, qu'on ne trouve pas dans le dictionnaire de l'Académie, et c'est bien dommage, car ils sont nés du plus pur terroir. Le mur de pierre sur lequel s'élève le soubassement de la maison est le solage. Entourer le solage de paille et de terre pour le protéger contre le froid s'appelle le renchaussage[118]. »

À l'intérieur, « les planchers étaient faits de larges planches de bois franc et les murs revêtus de crépi.

Le plafond, ‹plancher du haut›, reposait sur de fortes poutres; adossé à un mur, un escalier sans rampes conduisait à une trappe qui s'ouvrait sur les chambres du grenier[119].» «À cette époque, on recense les propriétés d'un village en fonction des feux (au sens de ‹foyers› ou, plus largement, de ‹familles›). C'est dire combien le chauffage a une grande importance. De grosses cheminées à crémaillère dotées de toute une gamme d'ustensiles d'âtre et combinées à un four à pain dominent l'aménagement intérieur rustique. Au fond de la pièce s'élève le lit… un véritable monument, dominé par un baldaquin élevé de quatre ou cinq pieds, garni d'une paillasse de coutil, d'un matelas, d'un lit de plume, avec couvertes et draps de laine, des taies d'oreiller et un traversin couverts d'indienne rouge, puis la courtepointe… On y pouvait dormir dans tous les sens, en long et en large, en diagonale, sans jamais tomber dans la ruelle… Les couchettes des enfants, beaudets ou berceaux, dorment à l'abris *[sic]* de ce meuble monumental[120].»

Il fallait aussi prévoir un puits d'eau douce, creusé (souvent) sous le plancher du bâtiment[121], car «la maison, véritable forteresse domestique, devait être construite de façon à soutenir un siège[122].» Parfois, «le fournil est plutôt une sorte d'appentis adossé au logis familial. Outre la cuisson du pain, on y accomplit plusieurs tâches domestiques, comme la fabrication du beurre, l'‹enroulage› du tabac, le cardage de la laine et le sérançage du lin. […] Accroché au corps principal du logis, le fournil servira plus tard de cuisine d'été, puis finalement de cuisine d'hiver[123].» De plus, par souci d'hygiène, chaque maison doit posséder une latrine: «ces lieux d'aisance se trouvent ordinairement près du hangar. Ils consistent en un simple abri de planches couvert d’écorce[124] ».

Une fois la maison terminée, François-Abraham poursuit labbatis des bois[125] qui précède le déchiffrement de la terre. « Les arbres et les branches tombés sous la cognés sont entassés et brûlés dans les clairières, [car] il est si facile aux tirailleurs agniers de s’y embusquer et d’y mettre le feu[126]. » De même, il « continue à débiter ses arbres en bois de charpente vendu aux nouveaux venus. Avec l’argent gagné, on peut acheter vêtements et ustensiles de maison[127]. » D’ailleurs, il y a dans la colonie un « accroissement soudain des défrichements à compter de 1685, au moment où les aînés des familles de 1681 atteignent la vingtaine. [...] Les jeunes gens, qui vont fonder de nouvelles familles dans la décennie suivante, se taillent une habitation à même la forêt[128]. »

« Chaque automne, vers l’époque de la Saint-Martin, le 11 novembre, le seigneur faisait faire la criée à la porte de l’église pour avertir les censitaires de venir payer leurs cens et rentes. On attendait ordinairement pour cela les premiers beaux chemins d’hiver. Le manoir devenait alors un centre d’activité, comme l’est [...] le presbytère du curé au temps de la rentrée des dîmes. Les habitants arrivaient soit en carrioles soit en traînes, emportant avec eux un ou deux chapons – vifs en plumes[129] – quelques minots de grains ou d’autres effets ; car, bien que les droits fussent exigibles en monnaie, le seigneur acceptait souvent des denrées en échange[130]. » D’ailleurs, depuis quelque temps on a pris l’habitude d’utiliser « le terme ‹ habitants › pour les distinguer des paysans féodaux de France[131] » – de même que l’on distingue l’habitant de l’hivernant, lequel « était aux gages des compagnies de traite ; après trois ou quatre années, il retournait en France[132]. »

Il participe également à la Plantation du mai, une tradition d'origine militaire initiée ici le 1er mai 1637 par monsieur de Montmagny qui fit dresser devant l'église un grand arbre enrichi d'une triple couronne, au bas de laquelle étaient trois grands cercles, l'un sur l'autre, ornés de feftons, qui portaient écrits comme dans un écusson les noms de Jésus, Maria, Joseph. Ce fut le premier arbre de mai dont la Nouvelle-France honora l'Église ; il fut salué par une escouade d'arquebusiers ; & les soldats en plantèrent un autre devant le Fort. Celui-ci portait une couronne sous laquelle paraissaient les armes du roi, celles du cardinal de Richelieu & celles du Gouverneur [133].

Importée d'Europe, cette fête vise à rendre hommage au seigneur et à sa famille, à s'attirer de bonnes récoltes et célébrer la fin de l'hiver [134]. Le 1er mai, tous les censitaires se réunissaient de grand matin au manoir, portant fusils, haches, casse-tête à la ceinture et grandes cornes à poudre suspendues à leurs bandoulières. Ils ébranchaient un long sapin jusqu'à sa cime appelée bouquet, ils en faisaient la toilette et le plantaient en terre. Après cela venait le feu de joie ; on amorçait les fusils, et le seigneur qui avait tout ignoré jusqu'à ce moment, selon l'étiquette, tirait le premier coup, et tous devaient après lui noircir le may. – Maintenant, nous allons l'arroser, disait ensuite le seigneur, et la fête commençait par un petit verre de rhum [135].

Parfois, les festivités s'achevaient par d'étincelants feux d'artifice « dont la nouveauté surprit singulièrement les sauvages, & leur fit croire que les Français eussent trouvé le moyen de changer la nuit en jour & les ténèbres en lumières ; jusque-là que les Hurons, qui se trouvaient présents, mettaient la main sur leur bouche pour signifier qu'ils ne pouvaient rendre par la parole leur admiration et leur étonnement[136]. » « Pendant le repas que l'on prenait ensemble, tandis qu'on dégustait une bonne pièce de gibier, une aile ou une cuisse d'outarde, de canard, de bécassine, une tranche d'orignal ou une queue de castor, ou bien qu'on savourait un morceau de ventrèche de saumon, c'était le temps de raconter les parties de chasse, de pêche au flambeau, les grands coups de fusils ou de nigog – un instrument inventé par les indigènes pour darder le poisson, et particulièrement le saumon. C'est une pointe de fer munie d'un manche de bois et garnie de deux mâchoires rentrantes, faites d'un bois souple, qui servent à retenir le poisson après qu'il a été piqué. L'usage de flambotter c'est-à-dire de faire la pêche au flambeau avec le nigog, est aujourd'hui prohibé par la loi à cause du grand nombre de saumons qui étaient blessés, et mouraient sans pouvoir être pris[137]. »

Une autre coutume, celle voulant que chaque paroissien rende le pain bénit lors de la messe, est instaurée dès l'arrivée des premiers colons. Mais elle connaîtra un sort difficile, plusieurs d'entre eux se dérobant à leur devoir. « Le pain bénit prend diverses appellations. Les plus connues sont le chanteau et le cousin. Le premier est le morceau de pain qu'on fait parvenir à celui qui devra rendre le pain bénit, à son tour, le dimanche suivant ou le jour férié le plus proche. Par ailleurs, le cousin est un chanteau de pâtisserie qu'on divise en plusieurs parties, et qu'on envoie aux parents et amis absents[138]. » Devant le peu de zèle manifesté par les citoyens à s'acquitter de leur tâche, monseigneur Tachereau finira par demander aux curés d'en abandonner l'usage.

Entre-temps, François-Abraham a initié l'un de ses fils à la pêche, lequel a pris l'habitude d'aller capturer « des anguilles aux nasses par milliers[139] ». L'une des façons de les apprêter « c'est de les pendre à un clou saillant ou contre cœur de la cheminée, par le milieu à deux pieds environ au dessus du feu. Pour lors la fumée, la flamme et la chaleur les pénétrant lentement, les font cuire à petit feu[140] ». Il pêche aussi la morue, laquelle sur les différents marchés, « se présente de deux façons : si elle n'a été que salée, elle porte le nom de morue verte ou blanche. Salée et séchée, elle est alors connue comme de la morue sèche ou merluche [141] ». « Quand, selon l'expression populaire, le hareng donnait, ce qui avait lieu ordinairement vers la Saint-Pierre (29 juin), il n'était pas rare de prendre à la même marée, dans une seule pêche, cinq à six cents barriques de ce poisson [142]. » Un autre de ses fils accepte de bon cœur d'apporter un peu d'eau au moulin en se joignant à ceux qui vont travailler quelques mois dans les camps : « Ils partent fin septembre, dès après le battage des grains, se rassemblant par petits groupes dans les villages d'où ils s'enfoncent dans les forêts… À seize ans, à quinze même, ils quittent la ferme, le baluchon sur le dos, par pelotons qui chantent le long de la route et, sans arrêt, font circuler de bouche en bouche la cruche d'alcool [143]. » Chacun rejoint alors une équipe qui « se composait ordinairement de deux bûcheux et d'un chat mort (ou chamard) et d'un civet. […] Les civets et les chamards étaient les préposés à l'ébranchage des arbres abattus, à l'effardochage d'un chemin d'approche pour les skiddeurs qui, eux, sortaient les billots pour les empiler en roule sur un grand chemin en attendant leur transport à la jetée[144]. » « Comme il est plus facile d'abattre les arbres lorsque leur sève a cessé de couler et qu'il est moins ardu de les tirer sur la neige et la glace, l'exploitation forestière est essentiellement un travail hivernal[145].» Après s'être servi de la hache à simple taillant, on utilise «la doloire, cet outil qui sert à parer et à lisser les pièces de bois. [...] La drave, qui transporte les billes au port ou au moulin est la partie la plus risquée du travail des bûcherons, surtout sur les cours d'eau étroits. Les draveurs ont fort à faire pour diriger les convois à l'aide de perches ou de gaffes, autour des écueils et des hauts-fonds. Ils doivent souvent plonger dans l'eau glacée, au risque de leur vie[146].» Un autre de ses fils, lui, aura la tâche délicate et dangereuse de surveiller les alentours de la ferme sachant bien qu'un «Iroquois se tiendra deux ou trois jours derrière une souche à cinquante pas de votre maison pour massacrer le premier qui tombera dans ses embuches[147]».

«L'habitant, personnage fondamental de la colonie, est bien différent du paysan français. Une culture distincte commence à se forger; l'habitant maîtrise la nature et emprunte certaines coutumes autochtones aux Amérindiens. Il adopte un esprit de liberté, qui se manifeste même dans le régime seigneurial[148].» D'ailleurs, le terme habitant «signifie possesseur de la terre... Maître de son sol, c'est un petit seigneur dans la seigneurie[149]». «C'est qu'il en a fallu de la volonté, de l'endurance et du courage aux premiers habitants pour affronter les rigueurs de l'hiver, essoucher au clair de lune, élever des familles nombreuses, explorer un immense continent, survivre aux attaques iroquoises, à l'hostilité des colonies américaines, à la cupidité des grands marchands...[150].» Ainsi, en 1690, «c'est aux gens de la Rivière-Ouelle que revient l'honneur d'avoir repoussé la première attaque des Américains[151]», avec à leur tête le curé de leur paroisse, l'abbé de Francheville. D'ailleurs, en 1759, c'est à ce même endroit que les Anglais vont faire une descente et « commencer par cette paroisse l'incendie de la côte sud, jusqu'au-delà de Saint-Jean-Port-Joli [152]. » Car l'habitant, c'est ce héros d'idéal, de courage et de simplicité, fondateur de pays et fondateur de race, pionnier de la civilisation et pionnier de la foi, ancêtre qui, dans notre histoire comme dans le bronze, n'est à sa place que sur un socle, dans une attitude de foi et de labeur, la tête nue sous notre grand ciel, la faucille d'une main, et, de l'autre, élevant vers le Créateur sa première gerbe de blé [153].

Pour François-Abraham, qui se lève à l'heure des poules, le travail de cultivateur est rythmé par le cycle des saisons – lesquelles, selon les Indiens, se limitent à deux et se succèdent sans transition : « ‹ Nipinoukhe › pour le printemps et l'été et ‹ Pupounoukhe › pour l'hiver [154]. »

Du sol convoitant les largesses,
Le colon, presque sans espoir,
Au fond des mornes solitudes,
Rongé de mille inquiétudes,
De sueurs arrose son pain noir [155] *!*

L'hiver justement, il soignait son cheptel en ayant pris soin auparavant de blasonner chacune de ses bêtes en lui attribuant un sobriquet d'après la couleur de son poil ou selon une quelconque difformité physique. Il faisait ainsi écho au blason populaire qui « embrasse toutes les expressions vernaculaires consacrées par l'usage pour qualifier un individu, un groupe, un peuple [156] ». « Ainsi telle personne s'appelle Corbeau à cause de son épiderme basané, ou encore Tranquille, pour marquer sa nonchalance notoire [157]. » L'hiver, aussi, il coupait des arbres pour augmenter sa terre arable et constituer du bois de chauffage. « Vers le 8 décembre, après l'établissement définitif du gel,

[il] effectuait les grandes boucheries, à la fois pour faire des provisions alimentaires et pour réduire le nombre de bêtes à nourrir à l'étable. Il tuait le cochon gras, le bœuf ou le veau qui permettaient à sa famille de se nourrir de viande fraîche[158]. » Sa femme, elle, confectionne des couvertures de brayons, de guenilles ou de rags, soit des vêtements usés découpés en fines bandelettes qu'elle tisse ensuite au métier. D'autres sont réalisées avec de la laine neuve mélangée à celle extraite des défaisures de vieux habits. Mais comme la laine est plutôt rare, elle est souvent « réservée au sous-vêtement, au corps comme on l'appelle communément, et aux bas. Le travailleur des champs porte des sous-vêtements de laine été comme hiver, car la laine absorbe rapidement la sueur et protège des refroidissements subits[159] ». Avec les retailles de tissus, elle confectionne la traditionnelle courtepointe qui devient alors une sorte d'« album de famille. On se plaira à se rappeler les vêtements qu'on portait, l'âge du vêtement, la circonstance de son port. La courtepointe, c'est la mémoire d'une génération, le patrimoine d'une société, l'art représentatif de cette même communauté [160] ».

Il cultive aussi le tabac car, « grand fumeur, le Canadien porte toujours un intérêt particulier à cette plante indigène que l'on retrouve pratiquement dans tous les foyers. Une fois séché, le tabac est mis en ‹ rolle › (roulé et pressé en meule) ou en ‹ manotte › (signifie petite main. Paquet de tabac en feuille : ce que peut tenir une main). [...] Il arrive [même] que le salaire d'un employé soit payé en plants de tabac. [161] » Les hommes et les femmes fument, et on le fait très jeune : « On voit des gamins de dix à douze ans courir les rues, la pipe à la bouche, imitant l'exemple de leurs aînés [162]. » Certains ont même « coutume de mesurer la distance d'un lieu à un autre, par le temps que prend le tabac à brûler dans leur pipe. Quand ils disent que tel lieu est éloigné de trois pipes, entendez par là que, pendant que vous accomplirez le trajet, vous aurez le temps de fumer trois pipes de tabac[163]. » « Outre le tabac, il est aussi possible de fumer le grain séché de la molène ou ‹ bouillon blanc ›, appelé ‹ tabac du diable ›... De même, on pétune la huppe du maïs, appelée ‹ cheveux de blé d'Inde ›, qui, une fois séchée au soleil, passe alors du vert au brun noirâtre[164]. »

En mai, tandis que son mari commence à semer à la volée son blé, avoine, orge et seigle, en tirant les grains « d'un sac de toile qu'il porte en bandoulière, pour ensuite [les] éparpiller par poignées sur le sol[165] », Denise et les enfants s'occupent du potager : désherber et semer carottes, laitues, oignons, navets, choux, citrouilles et melons. On invite le voisinage à la corvée du textile. Les brebis tondues, la laine est nettoyée en la faisant bouillir dehors dans de grands chaudrons. Une fois séchée au soleil, on l'écharpe et la carde en boudins soyeux prêts à filer. Toutefois, « l'usage de la laine est légèrement ultérieur à celui du lin et du chanvre. Aussi l'habitant va-t-il bientôt fabriquer du droguet[166] » : un tissu de médiocre qualité, une étoffe grossière à chaîne de lin et à trame de laine. Les Indiens, pour leur part, restent le plus souvent nus, à l'exception de leur dragué : « un morceau d'étoffe qui cache la nudité sur le devant et sur le derrière... attaché à un cordeau qui tourne autour des reins[167]. »

Avant d'en confectionner elle-même plus tard, Denise fait du troc et se procure auprès des Métis des paniers de foin de senteur et des ceintures fléchées que ceux-ci « nattent aux doigts[168] ». La valeur de cette ceinture « résidait dans son apparence, son côté pratique et sa polyvalence. Elle servait de courroie de portage au besoin, de couverture par temps froid, de corde, de bride d'urgence et de couverture de selles [169] ». « Cette ceinture, faite de laine tordue au rouet, est tressée et non tissée. Grâce à cette technique spéciale, la laine devient un véritable fil. [On en trouve] ‹ à filet ›, ‹ à la navette ›, ‹ à l'acadienne ›, ‹ à fléches *[sic]* nettes › et ‹ à brins courants › [170]. » Mesurant de dix à douze pieds de longueur, « la plus belle et la plus recherchée est celle de L'Assomption, ainsi nommée d'après la région où on la tresse. [Elle est de] deux variétés. Dans l'une ou l'autre, la septième rangée de ‹ flèches › est verte ou brune [171] ». Quant au mocassin, ce « soulier sans semelle ni talon, fait de peau de bœuf ou d'orignal, traitée de façon à lui garder sa souplesse au froid et à l'humidité, il est certainement l'article d'utilité quotidienne [...] qui a rendu les plus grands services aux Français, et qui a toujours été en usage, non seulement chez les coureurs des bois, mais aussi chez les habitants [172] ».

De même, Denise a appris des Amérindiens à confectionner la sagamité, cette bouillie de maïs faite avec du blé d'Inde pilé [173] ; elle l'apprête aussi rôti sur la braise, « mélangé au gibier ou au poisson, et lavé. Le blé d'Inde lavé que, l'hiver, on conserve gelé, donne à la soupe aux pois et aux bouillis de légumes et de viande une saveur particulière [174] ». De même, « le lard salé, qu'il faut conserver pendant des mois, exige des soins méticuleux pour résister à toutes les températures. La perte d'une barrique de ce précieux aliment dans une famille équivaudrait presque à la famine durant les mois d'hiver. Aussi attache-t-on autant de soin à la qualité du bois du saloir qu'à celle de la viande et du salpêtre. Le lard salé est fort utile aux fermiers obligés de prendre leurs repas dans les champs aux mois de grande chaleur[175]. » Elle prépare aussi la soupe de la Vierge, un potage composé « de lait, de chou blanc et d'œufs, la pitoune, une galette faite avec de la grosse farine de sarrazin *[sic]* et de la mélasse, [ainsi que] la poutine glissante. On appelait ainsi une pâte épaisse, coupée par carrés et bouillie dans l'eau. Ce mets se mangeait avec de la mélasse ou du sucre d'érable[176]. » En fait, Denise était réputée pour ses fameux desserts qu'elle confectionnait en un tour de main : elle avait la touisse de tourner un beau gâteau[177], disait-on à la ronde !

Puis, ce sont les premiers temps chauds printaniers, chacun répétant le dicton populaire :

En avril, ne te découvre pas d'un fil et
n'enlève pas ton coat *jusqu'à la Pentecôte*[178] *!*
Puis, c'est le court et merveilleux été :
Juin des plus suaves arômes
Embaumait l'asile des bois ;
Les oiseaux remplissaient leurs dômes
De mille concerts à la fois[179]...

Puis, c'est le feu de la Saint-Jean qui « remonte aux premières heures de la Nouvelle-France. Le 23 juin 1650, l'annaliste des Jésuites raconte à ce propos :

> *... le feu de la St. Jean, [...] ce fut monsieur le Gouverneur qui y mit le feu, le père la Place y assista en surplis & estolle, avec St. Martin, pour chanter le Te Deum*[180].

Une autre fois, une pyramide octogone, d'une dizaine de pieds de haut s'érigeait en face de la porte principale de l'église ; cette pyramide recouverte de branches de sapin introduites dans les interstices d'éclat de cèdre superposés était d'un aspect agréable à la vue. Le curé, accompagné de son clergé, sortait par cette porte, récitait les prières usitées, bénissait la pyramide et mettait ensuite le feu, avec un cierge à des monceaux de paille disposés aux huit coins du cône de verdure. La flamme s'élevait aussitôt pétillante, au milieu des cris de joie, des coups de fusil des assistants[181].

Puis, c'est le 24 juin, la Saint-Jean qui, « en 1834, à l'inspiration d'un noble citoyen de Montréal, monsieur Ludger Duvernay, s'est transformée en une fête nationale et religieuse ; elle est devenue, sous le nom glorieux de Saint-Jean-Baptiste, l'expression heureuse, forte admirable des sentiments d'amour et de foi, de patriotisme et de religion du Canadien-français[182]. »

C'est la fête du peuple, il la veut grande et fière !
La nature sourit à sa noble bannière ;
Le soleil annonce un beau jour !
Le Tout-Puissant exauce et la vierge qui prie
Et les bons citoyens offrant à la patrie
L'humble tribut de leur amour[183].

Car, à n'en pas douter, tous sont de fervents croyants convaincus et entonnent la chanson :

Saint-Jean-Baptiste nous protège,
Il nous entend de l'immortel séjour ;
Sous sa bannière un peuple est son cortège.
Chantons ! sa fête est notre jour[184].

Toutefois, il faudra attendre jusqu'en 1842 et la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec par le docteur P.-M. Bardy, pour que se tienne le premier défilé qui deviendra par la suite une tradition : « Il n'y avait pas de petit saint Jean-Baptiste ni de mouton dans le cortège, mais une bannière aux couleurs bleu blanc rouge représentait le patron des Canadiens français. Dans la même procession, figurait une autre bannière avec l'inscription : nos institutions, notre langue et nos lois [185]. »

À la courte accalmie de la Saint-Jean, succèderont la fenaison, le temps d'engranger le mil et d'enjaveler le blé [186]. Coupé à la faucille, celui-ci est entreposé en gerbes dans les granges. Les plantes de lin sont arrachées à la main et mises à rouir durant plusieurs semaines sur un pré humide. Ce rouissage permet d'isoler les fibres grâce à l'humidité détruisant la matière gommeuse qui les soude. Viennent ensuite la chaufferie pour sécher les tiges et les rendre cassantes et plus faciles à broyer. Suivent le brayage où le lin est écrasé au moyen d'une broie qui en dégage la filasse, l'écochage et le peignage. La fibre est finalement enroulée autour d'une quenouille et filée à l'aide du rouet. Jean Talon exige que l'on cultive davantage de chanvre et de lin. Il va même jusqu'à « distribuer des métiers dans les maisons particulièrement pour qu'on s'en servit dans la fabrication de différentes sortes de tissus et d'étoffe [187]. » L'objectif ainsi visé n'était « pas seulement l'autosuffisance des habitants, mais d'arriver à produire des voiles et des cordages destinés à la marine de Sa Majesté [188]. »

Au moment de la rentrée des moissons, on célèbre la Fête de la grosse gerbe : « Le champ est nu et le chaume dresse partout ses tiges perçantes. Il ne reste plus qu'une gerbe à faire [à lier], c'est la dernière, c'est la grosse gerbe ! Deux harts des plus longues lui font une ceinture qui fait gémir sa taille souple. On la met debout : on noue des fleurs à sa tête d'épis et des rubans à sa jupe de paille. Puis, en se tenant par la main, l'on danse autour des rondes alertes... Enfin, la gerbe est placée au milieu d'une grande charrette, tous les moissonneurs s'entassent alentour, et le cheval, orné de pompons rouges ou bleus, selon sa couleur politique, se dirige à pas lents… vers la grange où la gerbe orgueilleuse va dormir, oubliée parmi les petites et les humbles, son dernier sommeil. La fête… se termine par une soirée de jeux et de danse[189]. »

Durant les soirées, on joue aux quilles en buvant du cidre et de la bière d'épinette préparée avec la tête de l'épinette blanche ; aussi « un breuvage que l'on appelle le bouillon, qui se boit communément dans toutes les maisons. C'est une pâte de froment ou de maïs fermentée, délayée dans l'eau et qu'on laisse ‹ mûrir › dans des barriques[190] ». On enfile également quelques bières maison brassées de manière artisanale. En effet, même si Jean Talon a ouvert une brasserie en 1670 produisant jusqu'à 4 000 barriques par an, le Conseil souverain « maintient pour les individus la permission de continuer le brassage artisanal ‹ pour son usage particulier et de ses domestiques seulement ›[191]. » L'une des raisons est que la boisson au malt d'orge de Talon « se vend [trop] chère selon les dires du gouverneur Louis de Buade, comte de Frontenac[192]. » De toutes façons, on produit de la bière dès les premières années de la colonie puisque, déjà en 1620, les missionnaires récollets en fabriquaient à Notre-Dame-des-Anges[193].

On joue aux dames également où l'on distingue « le jeu ‹ à la française › du jeu ‹ à la polonaise ›. Le premier… se joue sur le classique damier de soixante-quatre cases avec vingt-quatre pions […] Le jeu ‹ à la polonaise › se pratique sur un damier de cent cases sur lesquelles circulent quarante pions… Si l'on en croit les archives notariales, les damistes de la Nouvelle-France préfèrent le jeu ‹ à la française ›. […] Précisons que les anciens pions ne sont pas circulaires comme les modernes. Ils ne sont pas peints, non plus, en deux couleurs, le noir et le rouge. On ne les distingue qu'à leur forme : les uns sont carrés, les autres hexagonaux [194]. »

Évidemment, on s'adonne aux cartes également, au piquet et au trictrac. L'un des plus populaires est le quadrille. Appelé aussi jeu de l'hombre, il requiert quatre joueurs et semble être l'ancêtre du bridge. On raffole aussi du jeu emprunté aux Amérindiens, le jeu du plat : ce « sont neuf petits os plats et ronds comme des noyaux de pêche, que l'on aurait lissés et aplatis, qui sont noirs d'un côté, et blancs de l'autre, que l'on remue et que l'on fait sauter dans un grand plat de bois, qu'enfin on arrête en frappant la terre, le tenant avec les deux mains : la perte ou le gain dépend d'un certain nombre qui se trouve tout d'une couleur [195] ». Les enfants, eux, « jouent avec de[s] moulinets, des bilboquets, des cerfs-volants, des cerceaux, des épées, des bateaux miniatures ; les filles ont dans leurs bras des poupées et autour d'elles, tous les éléments miniatures d'un foyer : meubles, poupées, vaisselles [196] ».

On danse, bien sûr, même si pareil divertissement est fermement condamné par monseigneur de Saint-Vallier sous peine d'excommunication, surtout quand on danse « entre partenaires de sexe opposé [197] » ! Parmi les plus populaires, le cotillon, le quadrille et la gigue que l'on exécute souvent « pour montrer son endurance et son agilité. […] Parfois un pas de gigue accompagnera une danse, c'est le cas notamment pour le ‹ brandy frotté › et la ‹ danse du castor › [198]. » Puis, c'est « le rythme endiablé du *reel* [qui] va bientôt délier les jambes des ‹ veilleux › [199]. »

Et quand on manquera de musique, on dansera en chantant :

Quatre pas du côté de la huche,
Quatre pas du côté du lit,
Quatre pas revenez ici.
Embrassez-là donc mon fils José.
Foute… elle ne veut pas[200].

Aussi, parmi les chansons, on pousse *C'est la belle Françoise*, *En passant par la Lorraine* et *À la claire fontaine*. Vieille chanson française traditionnelle issue d'un poème anonyme écrit entre les XVe et XVIIIe siècles, elle constitue, selon certains, le premier hymne national de la Nouvelle-France. « Selon Luc Lacoursière, ‹ le Canada est le plus riche domaine de la chanson populaire française › [201]. » Parmi elles, on trouvait des chansons de raillerie dans lesquelles les gens se moquaient de « ‹ leur maître chantant ainsi, pauvre bon homme, tu n'est pas maître en ta maison quand nous y sommes. › Présentement connu de tous, ce refrain est, sans contredit, l'un des plus anciens de notre *romancero* national[202]. » De même, quelques airs libertins ou diffamatoires sévèrement punis par la vindicte ecclésiastique, comme en témoigne le châtiment plutôt surprenant de l'abbé Nicolas Foucault qui, en 1694, déclare du haut de sa chaire « qu'il ferait attacher à un poteau dans une cabane, un certain particulier qui chantait une chanson et qu'il le ferait fouetter par des petits garçons à qui il donnerait des prunes et des dragées[203] ».

Quant à la première chanson véritablement canadienne, elle daterait de 1709 et s'intitule *Le pauvre St Olive*. Elle « relate les mésaventures d'un apothicaire montréalais, Claude de St Olive qui ayant reçu la bastonnade près de l'actuelle place Jacques-Cartier, fit enfermer les auteurs de ce mauvais coup. Un chansonnier innocent qui en profita pour composer cet air qui lui valu *[sic]* quelques démêlés avec la justice. [...] Elle débute ainsi :

> *Approchés tous petits et grands*
> *Gens de Ville Marie*
> *On va réciter à présent*
> *Cette chanson jolie*
> *Que l'on a fait sur cet air là*
> *Afin de mieux vous réjouir* [204]

Entre les chansons, ça parlotte en masse dans les longues soirées hivernales, tous regroupés autour du feu à débiter contes et légendes : « Effectivement, l'âtre devint le laboratoire de la mythologie canadienne. *Le Canadien* se plaisait à métamorphoser les contes français ou à en créer de nouveaux où un ‹ Ti-Jean › sans peur et sans reproche volait au secours des affligés ou encore faisant fi des plus grands dangers, libérait une belle princesse[205]. » Toute une littérature orale importée de la vieille France qui « se métamorphosa graduellement par l'addition d'éléments nouveaux, typiquement canadiens : l'hiver, l'appel des bois, la mégalophilie par exemple. La mythologie indienne complètera parfois cet assemblage en accentuant le caractère merveilleux de l'ensemble [206]. »

> *Les jours passent de la sorte, les mois, les années...*
> *Les naissances et les deuils...*
> *Et vous, peuples heureux des bords du St-Laurent,*
> *Quand la nuit vous verrez, au fond du firmament,*
> *Courir les météores,*
> *N'oubliez pas, amis, que nos jours sont comptés*

Et s'enfuiront soudain comme sont emportés
Ces mobiles phosphores[207].

Entre-temps, enthousiasmé par toutes les transformations accomplies, le père Le Jeune s'exclame, en pamoison :

> En contemplant le progrès des affaires de la Nouvelle-France, je voy sortir une Aurore des profondes ténèbres et la nuict, laquelle embellissant de ses rayons dorez la surface de la terre, se change à la parfin en ce grand Océan de lumière que le soleil apporte[208].

❧

François-Abraham est hospitalisé durant dix jours à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 5 avril 1694 pour une mauvaise grippe. Il décède à L'Ange-Gardien, le 23 décembre 1700. Généralement, à la mort d'un colon, « un voisin se charge d'habitude de la toilette du défunt… Puis on le place sur un lit dans la pièce principale de la maison. Chaque habitant de la paroisse se fait un devoir de venir réciter une prière pour le repos de l'âme du défunt. Sur une petite table à côté du lit mortuaire, on a déposé un vase d'eau bénite et une petite branche de sapin ; chaque visiteur, sa prière terminée, asperge le défunt. Toutes les heures de la soirée et de la nuit on récite le chapelet à haute voix. Les funérailles ont lieu dès le lendemain matin. Souvent le défunt a lui-même pris soin de confectionner d'avance son cercueil ; sinon, un voisin le fabrique en hâte au cours de la soirée. […] Le couvercle du cercueil n'est mis en place et cloué que lorsqu'il est hors de la maison. Alors on se dirige vers l'église. […] Au passage du cortège funèbre, chacun s'agenouille, courbe la tête, fait un signe de croix ou murmure une dernière prière 209. » Longtemps, la cloche de l'église « envoya à tous les échos son chant pieux et sa plainte mélancolique ; et elle ne cessa de prier et de pleurer tant que se déroula sur la route la procession lente et recueillie. Et ceux qui l'entendait *[sic]* devinaient aussitôt tout ce qu'il y avait de chers souvenirs et d'espoirs mêlés de regrets dans cette voix qui disait de si longs adieux[210]. » Et comme François-Abraham est décédé durant l'hiver, « le cadavre est placé dans une cabane, appelée charnier, bâtie à côté de l'église. L'enterrement de tous ceux qui y ont été placés a lieu le même jour, au printemps, après le dégel du sol, et la date en est annoncée par le curé au prône du dimanche précédent[211]. »

Et la pincée de cendres que notre caprice d'un matin de vacances laisse au foyer refroidi, rappelle douloureusement d'autres cendres que protège la croix du cimetière. Qui donc, dans la maison veuve de son chef, ranimera le feu qui tombe ? Qui remplacera la bûche à demi consumée[212] ?

Denise Savard étant devenue veuve, on procède à l'inventaire de son patrimoine le 26 janvier 1701, chez le notaire Étienne Jacob. Estimé par ses voisins Guillaume Tardif et Charles de Tartre, le lot comprend des vêtements et des objets de maison, des animaux, des minots d'orge et d'avoine, une demeure et une grange.

Lundi, « le 7 juillet 1704 François et Louis obtiennent du Conseil supérieur des lettres d'émancipation afin de jouir ‹ du peu d'effets mobiliaires laissés par leurs défunts père et mère et faire valeur leurs portions d'immeubles ›[213] ».

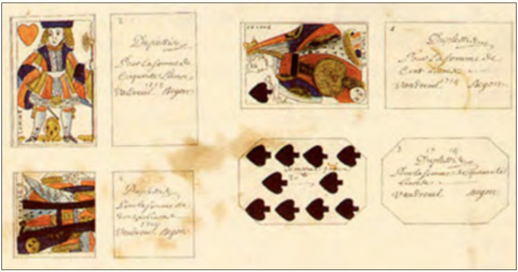

Monnaie de carte. Collection de Bibliothèque et Archives Canada.

À l’époque, les transactions se font souvent avec la monnaie de carte, un papier-monnaie inventé par l’intendant Demeulle, en 1685, « afin de remédier au manque d’espèces sonnantes et trébuchantes [...]. Pendant un certain temps, on se sert de cartes à jouer sur lesquelles on inscrit un montant d’argent et où l’on appose signatures et cachets officiels[214] » ratifiés par le sceau de l’intendant. « Les détendeurs de ces cartes n’ont qu’à se faire rembourser en espèces à l’arrivée automnale des navires de France[215]. » Un couple de faux-monnayeurs, Louis Mallet et Marie Moore, sera même arrêté et accusé d’avoir contrefait des cartes de paiement. Le 2 septembre 1736, le bourreau Mathieu Léveillé « pend successivement le mari et la femme ‹ jusqu’à ce que mort s’ensuive ›. Les corps restent ensuite exposés au public pendant vingt-quatre heures avant d’être jetés à la voirie[216]. » En ce qui concerne les Amérindiens, « il leur arrive d’employer une sorte de monnaie appelée ‹ wampum ›, qui consiste en des coquillages percés et enfilés en forme de colliers[217] ». Doté d’une valeur hautement symbolique, « en diplomatie, il sert à sceller des ententes et, dans les rapports sociaux, il est parfois offert à des amis pour témoigner son affection, pour consoler ou pour réparer une offense[218] ». La porcelaine de ces parures provient de « l'émail bleu et blanc que l'on tire adroitement d'un coquillage qui ressemble beaucoup à l'huître, néanmoins plus gros[219] ».

⁂

Le tronc de l'arbre généalogique des Fiset est ainsi planté en terre d'Amérique, solide, indestructible ! Bourgeonnant est-il ! Des branches ont commencé à pousser car « il y a peu de peuples qui se soient accrus en nombre aussi rapidement que les Français du Canada[220] ». Une nouvelle ère vient de débuter. Ce sera celle des familles nombreuses et des liens tissés serrés. Ceux-là qu'on appellera bientôt les Québécois de souche – ou pure laine – le premier d'entre eux, « le premier enfant français né en Amérique, ayant été baptisé Eustache, le 24 octobre 1621, fils du sieur Martin (Abraham) et Margaret Langlois, sa femme[221] ». Un prénom usuel, à l'époque, alors que chez les Fiset, au fil des générations, certains enfants seront affublés de prénoms inimaginables comme Marie-Sophronie-Amarylda, Théotiste, Hénédine, Célanire, Trefflé, Prisque, Delphia, Marie Vitaline, Édesse, Antoine-Dosithé, Agapit, Adjutor, Dolphin, Mectilde, Missel, Gaudiase, Hildevert, Létaré, Alberta et... Seconde ! D'autres, décédés le jour ou le lendemain de leur naissance seront inscrits comme... Anonyme. On retrouve ce même aspect des plus pittoresques dans des noms de rangs : le rang Vire-Crêpe (Saint-Henri de Lauzon) ; le rang Brise-Culottes (Saint-Nicolas) ; le rang Trompre-Souris (Lévis) ; le rang de la Misère (Charlesbourg) ;

et le rang Vide-Poche (Yamachiche)[222].

On ne peut qu'admirer la détermination de ces femmes contraintes à peupler le pays par leurs grossesses à répétition. D'une part, parce qu'« un enfant sur cinq meurt avant de fêter son premier anniversaire et presque la moitié des enfants meurent avant d'atteindre l'âge adulte[223] » et cela, « en raison des épidémies, de la faim et d'une hygiène publique qui laissait à désirer[224] ». D'autre part, parce qu'il fallait s'abstenir de toute forme de jouissance sexuelle au profit de la seule procréation. C'est ce que recommandait clairement monseigneur de Saint-Vallier dans son Rituel du diocèse de Québec de 1703, stipulant que les époux devaient « user si saintement du mariage qu'ils ne recherchent point le plaisir des sens, mais la sainte production des enfants qu'il plaira à Dieu de leur donner[225] ». Ces mères sont aidées par une sage-femme qu'on appelle aussi capuche ou pelle-à-feu. Voyageant « de maison en maison, de village en village [elle utilisait] l'ergot pour soulager les douleurs de l'accouchement à une époque où l'Église soutenait que les douleurs étaient le juste châtiment de Dieu pour le péché originel d'Ève[226] ». Il faut se rappeler que la femme, à l'époque, est toujours considérée comme faisant partie du sexe faible et donc inférieure à l'homme : une image « véhiculée par l'Église, les lois et la sagesse populaire, héritage précieusement transporté en terre d'Amérique[227] ». D'une manière fort cavalière, ne répète-t-on pas « depuis toujours qu'à une femme il faut un mari ou une clôture[228] »? Une femme reste assujettie à son époux et ne possède aucune autonomie juridique : « ‹ Quand le coq a chanté, la poule doit se taire ›, disait-on. Bien sûr, dans l'intimité des familles, bien des femmes donnaient leur point de vue et participaient aux décisions.

Mais sur la place publique, elles n'avaient plus droit de cité[229]. »

L'une de ces femmes pourtant, Marie-Madeleine Fiset (1667-1711), qu'on pourrait qualifier de dépareillée, fille aînée de Denise Savard, aura un destin particulier. Bien qu'elle soit décédée jeune, à 44 ans, elle connaîtra plusieurs veuvages et se mariera quatre fois : en 1687 avec Étienne Boutin ; en 1688 avec Michel Bonnilleau (ou Boulinot) ; en 1690 avec Mathurin Martineau ; et en 1708, avec Pierre Hélie (Élie) avec qui elle aura un enfant dans la paroisse Saint-Pierre (Charlesbourg). « En tant que femme, la veuve est d'autant plus redoutée qu'elle a connu la chair. Elle a la réputation d'une femme sensuelle, qui a des instincts qu'il faut canaliser[230]. » Et comme son dernier mari est de dix ans son cadet, peut-être Marie-Madeleine a-t-elle subi un charivari, cette coutume visant à marquer son désaccord lorsqu'un remariage se faisait trop hâtivement après le décès du conjoint ou que la différence d'âge des épousés s'avérait trop importante. « Le remariage inégal, celui d'un veuf et d'une jeune fille ou d'une veuve et d'un jeune homme, en était alors la cible principale. Puis, il évolua pour devenir un rituel de dénonciation et de dévoilement d'une variété d'effractions aux mœurs et normes sociales, justifiant qu'on le qualifie de ‹ morale des peuples ›[231]. » Rassemblés devant la maison du nouveau couple, habituellement à la tombée de la nuit, les gens manifestaient bruyamment « avec des poêles, des bassins et des chaudrons[232] », accompagnés de cris et de huées. Ce vacarme nocturne pouvait durer plusieurs jours, « jusqu'à ce que le nouvel époux vienne rencontrer [les manifestants], leur offrir à boire et leur donner ou leur lancer par la fenêtre une petite compensation pécuniaire[233] ». Il fallait simplement éviter de se faire prendre par la police, qu'on appelait alors la maréchaussée ou les archers ou les juges bottés.

Mais les choses s'envenimèrent au point où l'évêque de Québec, monseigneur de Laval, émit un mandement, le 3 juillet 1683, afin d'interdire ces pratiques, allant jusqu'à menacer les chahuteurs d'excommunication ! (Sans doute Champlain aurait-il du recevoir un tel charivari devant son Abitation : le 30 décembre 1610, n'avait-il pas épousé, Hélène Boullé, une fillette âgée d'à peine 12 ans !) Malgré les menaces de l'évêché, la coutume se perpétuera de plus belle. Elle sera récupérée à des fins politiques, notamment par les Patriotes – que les Anglais appelaient les révoltés[234] ! – à l'encontre de leurs opposants avérés. Ce fut le cas, le 7 juillet 1837, pour le curé Paquin de Saint-Eustache qui avait ouvertement condamné les révolutionnaires[235]. De nos jours, pensons au Tintamarre, cette tradition acadienne de marcher à travers les rues en faisant du bruit, surtout lors des célébrations de la Fête nationale soulignant la déportation de 1755. En plus de constituer une manifestation de fierté nationale, il indique que le peuple acadien est toujours présent et bien vivant. Pensons également aux concerts des casseroles lors du « Printemps érable » et de la grève des étudiants québécois en 2012 protestant contre la hausse des droits de scolarité…

❧

Le frère de Marie-Madeleine, Charles-Basile, se contentera, lui, de deux épouses. C'est sur lui, précisément, que nous nous attarderons puisque c’est lui qui initiera la lignée nous concernant – laquelle pour l’heure est passée de Fizet à Fiset.

CHAPITRE 3

LA DESCENDANCE

Québec forme un rameau vivace
de l’ancienne France qui subsiste encore
sur les rives du Saint-Laurent.
Marius Barbeau[236].

La deuxième génération commence avec Charles-Basile Fiset (c. 1677-1749).

charles fiset

Signature de Charles Fiset. Source : ancestry.com.

Un an après la signature du traité de la Grande Paix de Montréal avec les nations amérindiennes – où les signatures « prennent la forme d’emblèmes totémiques représentant soit un village, une nation ou un chef[237] – c’est également une signature que Charles-Basile va apposer, celle de son contrat de mariage par devant le notaire Étienne Jacob, le 28 octobre 1702. Deux jours plus tard, il épouse en première noce Marie-Françoise dit Grenier Garnier, fille de Charles Garnier et Louise Vézina(t) – laquelle décèdera le 9 juin 1722, à l’âge de 34 ans. Ils auront un enfant. Fort heureusement, Charles-Émile n'a pas eu besoin, comme un de ses amis, de « recourir au mariage à la gaumine pour échapper à la tutelle de parents incompréhensifs [238]. » Venue de France, cette coutume impliquait que tout mariage devait être obligatoirement célébré en présence d'un curé et de deux témoins. C'est exactement ce que fit, un jour, un certain Gaumin, lequel trouva vite des imitateurs, ce qui donna naissance aux unions à la gaumine.

À l'époque, on invite les enfants à se marier jeunes, surtout les filles. Il est donc « rare qu'une jeune fille ‹ reste sur la tablette › [239]. » Il convient d'épouser un partenaire de même condition sociale pour éviter les mésalliances. Comme le proclame l'adage populaire :

> Mariez-vous à votre porte
> avec des gens de votre sorte !

Après avoir réussi « à abolir les festivités hivernales du carnaval [240] », le très prude monseigneur de Saint-Vallier abolit les fiançailles sous prétexte que les futurs époux se permettaient de trop coupables et libertines libertés. « Après des fréquentations qui durent de six mois à un an, le prétendant fait la ‹ petite demande ›, c'est-à-dire s'assure des bonnes intentions de sa future belle-mère… Si la mère de la fille donne son accord, le ‹ futur › et son père, ‹ huit jours plus tard ›, font la ‹ grande demande ›… Sitôt que l'on est tombé d'accord, on s'entend sur la date du mariage et les deux pères se rendent au presbytère pour ‹ publier les bans › [241]. »

Épargné par l'épidémie de petite vérole qui s'abattit en 1703 sur la Nouvelle-France, où dans la seule ville de Québec « plus de deux mille actes de sépultures furent inscrits dans les registres [242] », Charles-Basile « racheta de ses frères et sœurs la terre paternelle, divisée selon la coutume entre tous les héritiers [243] ». À l'instar de son père, c'est un laborieux, un industrieux maniant « tour à tour la cognée du défricheur, la grande hache ou l'erminette du charpentier, la rabot du menuisier, le jabloir ou le paroir du tonnelier, alternant avec la charrue, la herse et le brise-mottes du cultivateur [244]. » Au temps de la moisson, il se sert du chartil, « cette longue plate-forme à ridelles que l'on met sur la charrette [245] » et du tombereau pour le « transport de la pierre, de la terre et du fumier [246] ». Alors que les roues ont été fabriquées par le charron de la seigneurie, il a lui-même façonné l'essieu, taillé à même une ralle d'érable – la ralle désignant « une des plus grosses branches d'un arbre [247] ». Lors des canicules d'été, il est souvent à l'œuvre dans son champ « ‹ en simple chemise, sans caleçon ni culotte ›, au grand désarroi des autorités religieuses qui y voyaient une occasion de scandale [248] ».

Il construit même un four banal servant à cuire le pain et « d'autres mets : des pâtés, des tartes, des brioches, des gâteaux ou encore au brunissage de la farine. Le four pouvait servir aussi de fumoir. On y désinfectait les plumes qui serviraient à la confection d'oreillers, matelas et autres coussins [249]. » Et c'est bien « la coutume, les métiers et les traditions transmises de père en fils [qui], encore plus que les traditions des écoles et des livres, caractérisèrent les Canadiens. Ils furent le secret de sa vitalité et de sa force [250] ».

Et de la vitalité et de la force, il en fallait car l'agriculture commençait à péricliter, faute de bras pour faire valoir les terres. C'est ainsi que le 23 août 1714, Charles Basile se joignit à « un groupe d'habitants de Saint-Augustin, de Lorette et des côtes voisines, quelques-uns prêts à faire le coup de feu. [Ils] s'attroupaient, marchaient sur Québec et menaçaient de faire irruption dans la capitale dans l'intention de ‹ protester contre la cherté des marchandises et de représenter leur misère ›[251]. » Car 1714 c'est, après celle de 1629, l'année de la seconde grande famine en Nouvelle-France. On s'insurge contre le prix exorbitant mais aussi la mauvaise qualité du pain, les seuls que l'on trouve étant « pesants comme de la terre et de la mesme couleur, plats, non levez et aigres[252] ». Oh ! que c'est affreux, alors, de sentir ce feu dévorant qu'on nomme la faim, déchirer ses entrailles… Mais quel nom donner aux tortures que doit éprouver le malheureux qui promène son indigence méprisée dans les rues d'une cité riche et populeuse… Et cet infortuné n'a pas mangé depuis la veille, depuis deux jours peut-être ! Puis, lorsqu'après une course infructueuse il regagne son logis, il trouve pour accueillir sa misère une femme, de petits êtres transis de froid dont il est le père, et qui lui demandent à grands cris du pain qu'il ne peut leur donner[253].

Devenu veuf, Charles-Basile refuse la coutume amérindienne voulant que « plusieurs jeunes hommes, au lieu de se marier, tiennent souvent des filles à pot et à feu… c'est-à-dire compagne, ou plutôt concubine, et vivent ensemble pour autant de temps qu'il leur plaît[254] ». À 46 ans, devant Jean-Étienne Dubreuil, il signe un nouveau contrat de mariage, le 22 mars 1723, et épouse en seconde noce Angélique Dupuis à la basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec. Elle est la fille de Nicolas Dupuis dit Mautauban (baptisé en 1641 à Saint-Martinde-Montmorency, Paris) et de Marie-Madeleine Émond, sa deuxième femme).

Âgée de trente-trois ans, Angélique est une femme énergique et autonome. Délaissant l'habillement à la française pas très pratique pour les travaux à la campagne, elle se recouvre la tête d'une coiffe ou d'une cornette et privilégie les chaussures à semelles de bois et les sabots comme plusieurs femmes d'ici qui « portent à l'intérieur des chaussures faites simplement d'un morceau de bois évidé [255] ». Elle a modifié son « costume en s'inspirant du vêtement amérindien, d'où l'introduction de jupes plus courtes, du châle, des mitasses, des mocassins et des tuques de laine[256] ». Ce mot tuque est « apparemment dérivé du vieux terme français ‹ touche › qui signifie monticule boisé [...] car le bonnet canadien épouse la forme d'un cône allongé au bout duquel pend un gland de fourrure ou de fils de laine multicolore et savamment agencés [257] ».

Établi à Lorette (Charlesbourg) avec ses huit rejetons, Charles-Basile est de la classe sociale dite des « ‹ médiocres › au sens classique du terme, c'est-à-dire moyens : ainsi appelait-on avant 1750 les gens qui n'étaient ni ‹ aisés › ni ‹ pauvres › [258] » comme « les boulangers et les bouchers, les gens de métier du secteur secondaire comme ceux du bâtiment, les forgerons et les charrons, les serruriers... [259] » Il fait partie des « laboureurs qui s'appliquent avec assiduité à la terre, [...] subsistent fort honnêtement et sont, sans comparaison, plus heureux que ce qu'on nomme en France les bons paysans [260] ». Après avoir abattu les arbres, « bientôt le feu les avaient réduits en cendre ; puis [il convertissait] en *sall* (corruption du mot anglais *salt,* sel ou salin) cette cendre, [qu'il portait] ainsi transformée aux marchands de l'endroit, fabriquant la potasse et la perlasse[261] ». Charles-Basile utilisait la technique des trois sœurs, « ce mode de culture mis au point par les Premières Nations. Il consiste à faire pousser ensemble maïs, haricot et courge ou citrouille. Le premier sert de tuteur au second, qui nourrit la terre, tandis que la troisième conserve l'humidité et combat les mauvaises herbes en étendant ses grandes feuilles au sol[262]. » Travaillant son lopin de terre, Charles-Basile chante :

Oui, la culture des terres
Est le plus ancien des arts ;
Les autres sont secondaires,
Moins dignes de nos égards.
Le pain, le pain
Est du genre humain
Le mets le plus sain.
Vive le pain[263] *!*

De fait, le pain est un aliment fort populaire jouissant d'une haute considération. Ainsi, « le père de famille ne manquait jamais de tracer, avec son couteau, une croix sur la miche de pain avant d'en distribuer une tranche à chacun des convives[264] ». Il faut distinguer le pain blanc du pain bis-blanc « qui eft mitoyen entre le pain de fine farine de froment & le pain bis où il y a du son & du feigle[265] ». On trouve également le pain bis foncé avec son. « ‹ Un ouvrier mange par semaine deux pains de six à sept livres ›. L'intendant Raudot note que ‹ le colon mange deux livres de pain par jour et six onces de lard ›. S'il arrive que le blé fournisse une mauvaise récolte, les habitants se rabattent sur le pain d'orge ou de seigle[266]. » Chez les plus démunis, il arrive que l'on doive se contenter de « pain fait avec de la farine de pois, un aliment souverainement indigeste[267] ».

À l'exemple de tous les hommes entre seize et soixante ans, Charles-Basile aide à défendre la colonie. Il a intégré une troupe de soutien, les corps de Milice qui, en plus de s'astreindre à des exercices militaires une fois par mois, doivent « fournir leurs armes, s'entraîner et se mobiliser chaque fois que requis[268] ». « L'organisation de cette armée territoriale est aussi simple que vigoureuse. Pas de régiments. L'unité de recrutement est en même temps l'unité sociale du pays, la paroisse. Chaque paroisse, petite ou grosse, fournit une compagnie de milice [f]ormée de tous les hommes valides de l'endroit[269]. »

Il lui arrive parfois de se rendre à Québec. La ville s'est radicalement métamorphosée au fil des décennies. « Maintenant, en haut et en bas du cap Diamant, entrepôts, commerces et maisons ont transformé l'endroit en vraie cité. Quantité de bourgs et de villages gravitent autour cent lieues à la ronde[270]. » Il profite « du beau temps pour se promener avant de se ‹ gabionner › pour l'hiver[271] ». À la suite de « l'incendie qui avait complètement rasé la place Royale, tout avait été rebâti en plus beau et plus solide. Les nouvelles constructions, souvent assises sur d'anciennes fondations, étaient plus élevées et désormais en pierre. Les carrés de maison s'étaient agrandis en profondeur et possédaient un second étage, et les cours logeaient des bâtiments annexes : latrine privée, boulangerie, boucherie, étable ou boutique. Les aménagements et les façades s'alignaient de façon coordonnée, selon un courant à la mode en Europe et en accord avec les règlements que Frontenac avait lui-même édictés[272]. »

Ce jour-là, c'est jour de marché et il y a beaucoup de monde. Des badauds se sont agglutinés devant les trois malfaiteurs condamnés à être appliqués au carcan. Cous et poignets emprisonnés dans le terrible collier de fer, ils portent « sur leur dos et leur poitrine un écriteau, où il [est] écrit en grosses lettres : ‹ vagabonds, gens sans aveu, et menant une vie scandaleuse ›[273] ». Cela lui rappelle la triste mésaventure du dénommé Louis Gaboury, un habitant de l'île d'Orléans, qui avait été dénoncé par un voisin pour avoir omis de faire carême, tel que prescrit dans le Catéchisme de monseigneur de Saint-Vallier interdisant de ne manger ni viande ni laitage, de se limiter à un seul repas par jour et à une légère collation. Le pauvre bougre fut condamné par le tribunal seigneurial « ‹ à payer une vache et le profit d'une année d'icelle › à son dénonciateur, [...] à être attaché au poteau public pendant trois heures et, ensuite, conduit en face de la chapelle paroissiale, ‹ à genoux, mains jointes, tête nue, à demander pardon à Dieu, au roi, à la Justice [...] en plus vingt livres d'amende applicables aux œuvres pies de la dite paroisse, et aux dépens ›[274] ».

Parfois, les sentences s'avéraient plutôt désopilantes. Condamnés pour avoir vendu de l'alcool à des Indiens, des citoyens doivent purger un mois de prison. « Les quinze derniers jours, ‹ ils seront en plus exposés sur un cheval de bois chaque jour à la vue publique, avec un écrit qui leur sera attaché où seront écrits ces mots : Pour avoir traicté de l'eau-de-vie aux Sauvages ›[275]. » L'eau-de-vie, cette monnaie liquide que l'on échange en vue d'acquérir des fourrures mais aussi de la viande, des raquettes et des couvertures. Un lourd tribut à payer car à défaut d'entraînement les Autochtones, dès la première gorgée, « tombent tout de suite dans l'ivresse la plus grossière, la plus brutale, la plus bruyante qu'il soit possible de trouver. Les femmes mêmes, les enfants sont bientôt gris. Ce sont des orgies démoniaques fertiles en adultères, incestes, blessures, meurtres, impudeurs infernales[276]. »

Cet après-midi-là, c'est aussi jour du cri public annonçant avec tambour et trompette les dernières informations officielles. Aujourd'hui, le crieur tient plutôt une cloche à la main qu'il « sonne à tour de bras, au coin des rues, sur les places, devant les hôtels, et généralement dans tous les lieux fréquentés. Dès qu'il a battu son ban (le mot est ancien, correct et pittoresque), le silence s'établit aussi loin que l'on suppose que puissent s'entendre ses paroles. En même temps, apparaissent par les portes et les fenêtres du voisinage les figures de tous les habitants. Il n'en manque aucun. C'est un coup de baguette magique, un changement de décors à vue, comme au théâtre. On va apprendre la nouvelle du jour[277] ! » La manifestation lui rappelle la pieuse coutume de la criée des âmes où « à l'issue de l'office religieux du Jour des Morts, le crieur public s'installe à proximité du perron de l'église pour procéder à l'enchère des marchandises et des denrées que lui apportent les fidèles. Le produit de ces ventes sera consacré à la célébration de messes pour le repos des âmes des défunts de la paroisse[278]. » Elle lui rappelle également les réparations d'honneur, ces sortes d'excuses, de rétractations publiques que l'on faisait aussi sur le perron de l'église pour se faire pardonner une indélicatesse, une diffamation à l'encontre d'un voisin ou une atteinte à la réputation.

Après une visite à l'atelier du forgeron et taillandier Noël Voyer situé dans la basse-ville, Charles-Basile en profite pour s'attarder et se rincer la dalle à l'auberge de la veuve Lefebvre, Aux trois pigeons, sur la rue du Cul-de-Sac, laquelle « va de la rue dite aujourd'hui

Petit-Champlain jusqu'au Cul-de-Sac (petit port aux barques recouvert aujourd'hui par la place du Marché-Champlain) [279] ». Ensuite, il emprunte l'escalier du Quêteux, connu également sous le vocable escalier Casse-Cou, « son nom officiel. Celui-ci serait la traduction française de la dénomination anglaise *Break Neck Steps* qui lui aurait été attribuée par des touristes américains (P.-G. Roy, 1930) [280]. » Il se rend ensuite chez le cordonnier André Spénard dont l'enseigne Au bien chaussé, est suspendue « à un poteau de bois planté devant sa porte, rue Sainte-Anne [281] ». Puis, « alors qu'il allait aboutir au sévère mur de clôture du château Saint-Louis, recouvert de pierres à chaux et à sable, il entendit le heurt répété de bottes militaires sur le sol et des ordres lancés d'une voix stricte. Il marcha jusqu'à la barrière où se tenaient déjà des curieux. Il se hausse sur la pointe des pieds et, par-dessus les épaules, il reconnut l'uniforme des Compagnies franches de la Marine. Les soldats effectuaient la spectaculaire manœuvre du changement de la garde [282]. »

Même si le curé défend souvent de fabriquer son vin à la maison, affirmant que l'on « n'a pas besoin de ‹ bagosse › pour s'amuser [et que l'on doit] promettre de ne plus prendre une goutte de boisson, sinon vous n'aurez pas l'absolution et la langue vous brûlera au fond des enfers. Vous aurez soif pour l'éternité [283] », Charles-Basile se rend à l'auberge du Chien d'Or dont la porte est surmontée d'une enseigne sculptée où l'animal, le museau sur l'os, est entouré de sa devise célèbre :

> *Je svis vn Chien qvi Ronge Lo*
> *En le Rongeant je Prend mon repos*
> *Vn Temps Viendraq Qvi n'est pas Venv*
> *Qve je Morderay Qvi Mavra Mordv* [284]

« L'habitude de placer des chiens d'or sculptés à l'entrée des résidences était une pratique ancienne de protection. Cette coutume existait déjà dans la Grèce antique[285]. »

La première autorisation d'exploiter un cabaret, le Baril d'Or, « de tenir boutique de pâtisserie et hostellerie pour tout allans et venans[286] », avait été accordée à Jacques Boisdon (!), le 19 septembre 1648. Elle était assortie de plusieurs conditions, dont : « ne pas laisser place à l'ivrognerie, aux blasphèmes, aux jeux de hasard… Les dimanches lors de la messe l'établissement devait être vidé et fermé[287]. » Les autorités religieuses, on s'en doute, manifesteront toujours de vives réticences devant ce genre d'établissement au point de refuser d'absoudre les cabaretiers, comme le recommandent le synode tenu à Montréal le 8 mars 1694 ainsi qu'une lettre adressée aux curés par monseigneur de Saint-Vallier où il indique clairement que son intention « est que vous ne donniez pas l'absolution à ceux qui veulent gagner leur vie par ce détestable commerce. »

D'ailleurs, depuis janvier 1690, l'intendant Bouchard Champigny obligeait tout cabaretier à subir les visites de la police et à tenir bouchon – le bouchon « est un signe que l'on met à une maison pour montrer qu'on y vend du vin à pot. Il est composé de lierre, de houx, de cyprès, et quelquefois d'un chou[288] ». Avec ces branchages de durée, le bouchon devait conserver « sa verdure en hiver[289] ». Généralement, on servait de la bière, du cidre, du vin, de l'eau-de-vie – ou de la guildive, une sorte de rhum antillais préparé à partir de mélasse ou de jus de canne à sucre. Toute marchandise devait subir l'épreuve de Hollande consistant à recueillir « une petite quantité d'eau-de-vie dans un récipient puis à y approcher un tison. Une flamme bleuâtre indique que le produit présente une teneur suffisante en esprit-de-vin[290] ». À la tombée du jour, « l'autorité policière exerce une vigilance active sur les auberges, qui doivent fermer leurs portes au couvre-feu sonnant, c'est-à-dire à neuf heures du soir[291] ».

Chemin faisant, Charles-Basile croise tantôt de délicieuses bachelettes en crinoline[292], ou une Catherine-serrée engoncée dans ses frisons et falbalas, une femme ben trimée[293], époitraîllée et parée d'une gorgette et d'un suivez-moi ; tantôt une fouaillon et une Marie-quat' poches débraillées. Car, il faut dire que « les conditions d'hygiène étaient exécrables. Dans l'imaginaire populaire, la saleté était non seulement une fatalité mais une vertu ! Des proverbes de l'Ancien Régime en font foi : ‹ Si tu veux devenir vieux, n'enlève pas l'huile de ta peau › ; ‹ La crasse nourrit les cheveux › ; ‹ Gens de bains, gens de peu d'années ›... Bien des hommes pensaient aussi qu'en sentant mauvais, ils attireraient plus facilement des femmes : ‹ Plus le bouc pue, plus la chèvre l'aime ›, répétaient certains ![294] »

Poursuivant sa route, il ne manque pas de saluer les badauds qu'il croise en se découvrant tel que le veut la coutume. Ne pas se conformer à cette règle élémentaire de politesse peut entraîner de fâcheuses conséquences. C'est ce qui arrive au soldat François Dumontier dit Brillant, le 1er août 1728. Ayant omis de soulever son couvre-chef devant le cordonnier Bernard Dumouchel qui discute devant sa boutique avec des amis, « aussitôt, on entoure le soldat et, pour le taquiner, on lui enlève son chapeau en lui rappelant par quelques bousculades ce qu'il doit faire[295] ».

Le retour, au jour baissant, s'empreint de poésie.

Les bruits de la ville meurent peu à peu. La terrasse accueille ses hôtes accoutumés. Pendant que les falaises de Lévis s'illuminent des clartés du couchant, le cap Diamant projette sur les eaux endormies son ombre gigantesque. Là-bas, les feux de Beauport se confondent avec les premières étoiles, et le fleuve, mystérieux miroir, suspend sous nos yeux tous ces diamants insaisissables[296].

Au début des années 1730, Charles-Basile participe avec ses voisins à la réalisation du Chemin du Roy dont le tracé et la voirie sont confiés au grand voyer Jean-Eustache Lanouillier de Boisclerc. « En calèche l'été, en carriole l'hiver – tirées par un seul cheval – le voyageur pouvait franchir la distance [Québec-Montréal] en quatre jours ; pour enjamber les rivières on suppléait aux ponts – généralement inexistants avant le XIX^e^ siècle – par des bacs à tarif. [...] l'hiver, on la balisait de sapins [ou d'épinettes] à tous les arpents pour éviter que les voyageurs ne se perdent[297]. » Ces balises devaient « avoir au moins huit pieds de haut hors de terre [et], grâce à leur couleur sombre et à leurs branches touffues, [pouvaient] être facilement aperçues de loin[298] ». En plusieurs endroits « les habitants doivent apporter roches, sable et billots afin de remplir les terrains marécageux[299] ». À cette époque, toute personne « qui voyage doit se munir d'un passeport ‹ religieux › qui atteste son appartenance à une paroisse et apporte la preuve de sa capacité à recevoir les sacrements et de sa bonne réputation de catholique[300] ». De même, plusieurs d'entre eux portent à la ceinture une tasse de voyageur, soit « une petite écuelle sculptée de préférence dans un nœud, que l'on grave de divers motifs[301] .»

Comme le chemin est souvent envahi de bourbiers impraticables vu le manque d'écoulement des eaux, on pense à creuser des fossés « un peu partout, de quelque deux pieds et demi de creux et d'autant de large. Le 15 juin de chaque année, les habitants ‹ recalent › ces fossés et les capitaines de milice leur en rappellent au besoin l'obligation[302]. »

En plus de veiller à son entretien, tous les habitants avaient été tenus « de fournir leur part de terrain et les travaux de construction. Cette contrainte, c'est la corvée royale. Il n'y a pas d'employés de la voirie. Il s'agit d'un travail communautaire obligatoire[303]. » On mettra plusieurs années à parfaire les travaux. Comprenant treize ponts et « vingt-quatre relais accueillant les chevaux[304] », cette Voie Royale sera, à l'époque, « la plus longue route aménagée au nord du Rio Grande[305] ».

À l'instar du coup de main offert par tout un chacun, amis, parents et voisins, et « que la serviabilité de nos pères va généraliser[306] », la corvée favorise l'entraide. « Ce mot, emprunté d'abord au service militaire, se prononçait courvée. Plus tard, dans les Cantons de l'Est, on en a fait le mot *bi*, emprunté au mot anglais *bee* et rappelant l'industrieuse abeille[307]. » La corvée se pratique généralement dans la joie et la bonne humeur, souvent agrémentée de chants. Même celles qui sont alimentaires comme la mise en pot des conserves d'automne ou l'épluchette de blé d'Inde : « au milieu de la cuisine s'élève une pyramide d'épis chaudement enveloppés dans leurs robes… Une espérance anime les travailleurs, l'espérance de trouver un blé d'inde d'amour – on appelle ainsi un épi rouge – car ce blé d'inde est mieux qu'un talisman ; non seulement il vous préserve de la mauvaise fortune pendant la soirée, mais il vous investit d'un doux privilège, celui d’embrasser qui vous plaît[308]. »

D’autres corvées concernent l’entretien, dont celui des cimetières, ou encore « la corvée du bois de chauffage, appelée aussi frolic qui consiste à fendre et à corder le bois[309] » en prévision du rigoureux hiver à venir. Puis, en mars, c’est la corvée de « la récolte du sucre d’érable [qui] devient une espèce de fête champêtre… comme la célébration du réveil de la nature[310] ». Quand on entaille les érables, « il en dégoutte quantité d’eau, qui est plus douce que de l’eau détrempée dans du sucre ; du moins plus agréable à boire[311] ». Pour ce faire, on utilise « les ‹ goudrelles › qui sont de petites gouttières en cèdre, de neuf ou dix pouces de longueur, sur une largeur de deux pouces et une épaisseur de deux lignes. Par un des bouts, on les taille en biseau, de façon qu’elle puissent s’adapter exactement dans l’ouverture faite par le tranchant d’une gouge. Ce dernier travail est généralement fait par les enfants[312]. » À Pâques, Charles-Basile « offrait à sa bien-aimée un cœur en sucre [et] remplissait de sucre des écales d’œuf pour ses enfants[313] ».

De toute la flore environnante, ce sont les érables justement qu’il préférait et qui l’attiraient autour d’eux « comme un sortilège. Du premier coup d’œil, il [reconnaissait] ceux qui lui offraient le plus de nuances. Le soleil baignait leur feuillage et les transperçait ainsi qu’une opulente draperie. Les feuilles tombées reposaient sur l’herbe d’un vert tendre et intense. Ce contraste qui était particulièrement sensible car il lui semblait alors que l’automne jetait ses oripeaux aux couleurs vives sur la robe neuve du printemps[314]. » « La nature se réveillait du long engourdissement de l’hiver, et les eaux du Saint-Laurent coulaient claires, limpides et débarrassées de leur lourd fardeau de glace, entre leurs rives où le soleil bienfaisant de mai faisait croître et reverdir le feuillage des arbres qui déjà leur prêtait un doux ombrage. Les hôtes ailés des forêts, joyeux de voir revenir les beaux jours, gazouillaient sous la feuillée et saluaient le printemps par de longs chants d'amour[315]. » Le soleil déclinant, des chants fusaient çà et là ; puis, on les entendit « bientôt expirer comme le murmure du zéphyr mourant dans le feuillage, ou comme les doux accords d'une harpe éolienne, lorsque les derniers soupirs du vent du soir viennent mourir sur ses cordes plaintives[316]. »

L'hiver, Charles-Basile entassait la famille dans sa berline-barque, le chauffe-pieds de fer-blanc rempli de braises brûlantes. En s'avançant sur les chemins, les blancs flocons se soulevaient en poudrerie et devenaient « poussière de neige[317] » ; les clochettes tintaient dans le froid et « cette légère musique des grelots était l'accompagnement de l'hiver dans ces temps-là[318] ». Comme beaucoup de bourgeois de la vieille capitale et de voisins des alentours, il se rendait aux chutes de Montmorency où « les embruns et les vapeurs forment au pied du sault une colline de glace et de neige d'une trentaine de mètres de hauteur, familièrement appelée le Pain de Sucre[319] » permettant de s'élancer à toute vitesse en traîne sauvage. « Le dimanche, les habitants de la côte prenaient part aux amusements en plein air et, pendant que leurs petits chevaux trottaient sur la glace, ils faisaient au passage des pieds de nez aux gens de la ville[320]. » À la fin de la journée, ils regagnaient la maison, l'œil vif et les pommettes rosies par le froid. Charles-Basile, lui, songeait que s'il était plus jeune et encore célibataire, il se serait joint volontiers aux « vive-la-joie qui n'entendaient pas retourner en ville à minuit, se rendaient chez Gendron, à quelque distance des falaises, où il se donnait un bal ‹ à l'huile ›, qui durait la nuit entière[321] ».

Tête blanche et rides au front, Charles-Basile devient cet « aïeul qu'enveloppent déjà les ombres du grand soir. Les yeux mi-clos, pèlerin du passé, il remonte le cours des ans. Images vécues, souvenirs préférés renaissent, défilent et s'évanouissent dans son âme. Parfois, il se recueille, s'arrête longuement. Une scène de grand bonheur ou de souffrance profonde le retient. Son œil humide s'y complaît ; un soupir gonfle sa poitrine. Mais ce soupir est exempt de douleur. La souffrance passée prend désormais une teinte d'espoir, par la promesse d'au delà qu'elle renferme[322]. »

Il meurt à 74 ans, et est inhumé le 2 novembre 1749, à L'Ange-Gardien. Il a eu seize enfants dont six avec Angélique. Notamment : Charles-François.

TROISIÈME GÉNÉRATION

> *Il fallait que ce peuple en fût un de mainteneurs et de bâtisseurs ; ou qu'il renonçât à vivre. À cette époque, comme à toutes les autres de son histoire, la Nouvelle-France ne cessait pas d'être une œuvre de patience et de force.*
>
> Guy Frégault[323]

Né le 4 novembre à L'Ange-Gardien, Charles-François (1725-1810) amorce la troisième génération. Il se marie le 7 avril 1750, à Sainte-Anne-de-Beaupré, avec Marie-Marguerite Racine dit Desnoyers, âgée de 17 ans[324].

En 1738, alors qu'il n'a que treize ans, sa famille connaît « la misère causée par la disette qui se fait sentir dans toutes les campagnes[325] ». Le fléau se répètera en 1744 où « plus de la moitié des habitants de la campagne se sont passés de pain depuis le printemps jusqu'aux récoltes[326] ». D'autres catastrophes s'abattront, notamment les maladies contagieuses tels la diphtérie, le typhus appelé ‹ fièvre de noir ›, la fièvre typhoïde, la variole appelée ‹ grosse picote › et la grippe espagnole qui décimaient des familles Le médecin placardait alors la porte principale de la maison mise en quarantaine : « Ce placard était un genre de carton glacé d'environ un pied sur huit pouces sur lequel étaient inscrits en grosses lettres le nom de la maladie contagieuse et la mention : ‹ Défense d'entrer ›[327]. »

Mais, encore dans la force de l'âge, Charles-François est un garçon robuste et débrouillard, fier et « franc comme l'épée du roi[328] ». Il sait se servir du canot avec une dextérité remarquable comme la plupart des Canadiens qui « s'y exercent ‹ dès la bavette ›[329] ». Il en a d'ailleurs confectionné de ses propres mains : le premier en bois, sorte « de pirogue creusée à la tille et à l'herminette à même un tronc d'arbre[330] » ; le second en utilisant une « structure de bois recouverte d'écorce ou de peaux d'animaux. Ces différents éléments sont reliés entre eux par des tendons d'animaux, et le tout est rendu étanche par un enduit de gomme de sapin. Il se déchire facilement, mais sa légèreté permet le portage [331]. » Souvent, il utilise l'un ou l'autre pour se rendre à Québec afin de voir comment l'intendant Bigot a « fait carreler la côte de la Fabrique avec du grès de L'Ange-Gardien [332] ». Il monte en une heure « avec la marée et revient de même à marée descendante [333] ». Lorsqu'il pagaie, il « aime avoir le torse nu, et peu à peu sa peau, cuite par le soleil et le vent, devient moins sensible aux piqûres des moustiques [334] ».

Une fois à destination, il en profite pour aller visiter l'atelier de poterie qu'a ouvert Marie-Anne Barbel en 1746, après le décès de son mari Jean-Louis Fornel [335] et dont les produits ont la réputation d'être « comparables en qualité à ceux en provenance de France [336] ». Le fait, justement, que l'on distingue entre les pièces de ‹ terre de France › et celles de ‹ terre du pays › « indiquerait la présence de potiers en Nouvelle-France, dès le début du XVIIIe siècle [337] » – tout comme il y avait « le raccommodeur de faïence [qui] se promenait de maison en maison pour aller réparer les assiettes cassées [338] ». Impliquée dans divers secteurs d'activités allant de l'immobilier, aux pêcheries et à l'importation, Marie-Anne Barbel poursuit une carrière fructueuse qui « représente assez bien la diversité des possibilités qu'une petite colonie pouvait offrir aux personnes entreprenantes [339] ». Comme le fut aussi Agathe de Saint-Père, qui dirigea une manufacture de tissus. Épouse de Pierre Legardeur de Repentigny, on prétend qu'elle « lui fera souvent ombrage à cause de son sens aigu des affaires [340] ».

Cette diversité des possibles démontre également que « l'histoire du Canada se signale par un nombre inusité de femmes parmi ses fondateurs [341] », que ce soient Marie Morin, l'une des premières historiennes du pays, Jeanne Mance fondant Montréal avec le gouverneur Maisonneuve, Marie de l'Incarnation et Marguerite Bourgeoys à l'origine de plusieurs hôpitaux, couvents et écoles. S'ajoutent sœur Marie de Savonnières venue enseigner aux jeunes filles, Marie Forestier, l'une des fondatrices de l'Hôtel-Dieu ainsi que mère Saint-Claude de Ramezay, surnommée la nonne guerrière. Selon le capitaine Knox, en effet, elle aurait pu être enrôlée « comme grenadier, étant donné qu'elle possède la stature voulue [342] ». À ces dévotes se greffent des dames issues de la haute société telles Madeleine de Verchères et madame de la Tour : « seuls membres de la noblesse présents lors d'un siège, [elles] ont même commandé des soldats[343] », et l'influente Élisabeth Joybert de Soulanges, marquise de Vaudreuil, surnommée La Gouvernante. Sans parler de toutes ces filles du roy, dont plusieurs étaient issues de milieux privilégiés et bourgeois. Elles « arrivent à porter un si grand nombre d'enfants que, en moins d'une décennie, la population passe de 3 000 habitants à près de 9 000 [344] » :

> *Ces femmes au cœur d'or et à la coiffe blanche qui ont fait aller tant de berceaux, ont tant filé, tant tissé, tant pleuré, tant prié, pour qu'existât notre Patrie*[345].

Reprenant l'habitude prise par son père, Charles-François se rend ensuite au cabaret de Pierre Chopin dit Lajoie, le Lion d'or, sur la rue Saint-Jean, et s'offre un petit demiard d'alcool, cette boisson que l'on défend aux Indiens – que Jacques Cartier qualifiait d'habitants « proches des bêtes sauvages[346] ». Pourtant, ces derniers en raffolent considérant que c'est « un breuvage magique [...] dont ils disent qu'il y a dedans un manitou[347] ». Parfois, il arrive qu'un gai luron éméché vienne s'asseoir à sa table débitant des boniments et se vantant de ses exploits, le dernier en liste, la veille au soir, ayant été de courir l'allumette, cette « pratique amérindienne qui consistait pour les hommes à se rendre de nuit dans la cabane de la femme convoitée pour lui présenter un brandon enflammé. Si elle soufflait dessus pour l'éteindre, c'est qu'elle l'acceptait auprès d'elle. Sinon, elle se cachait le visage ou lui tournait le dos, et le prétendant comprenait qu'il était éconduit et se retirait [348]. »

Il faut rappeler que c'est toujours une aventure de se risquer à déambuler en ville, surtout au printemps et à l'automne où les rues et les voies publiques sont en mauvais état, boueuses et jonchées de détritus jetés par les habitants. Sans parler des cochons qui sortent de leurs enclos, gambadent partout et se vautrent dans les mares de boue ! C'est pourquoi, les autorités ont ordonné à chaque propriétaire « de border sa demeure d'un trottoir en bois, appelé « banquette [349] » afin der faciliter les déplacements.

Charles-François a connu les conflits avec les Anglais. « Wolfe, fiévreux, presque délirant, avant de s'effondrer dans les bras de son aide de camp, avait donné l'ordre de transporter la guerre chez le peuple, dans les campagnes environnantes. [...] Sainte-Anne-de-Beaupré, L'Ange-Gardien, Château-Richer furent aussi ravagés sans pitié. Le majestueux Saint-Laurent se consumait sur ses deux rives [350]. » Dans sa lettre du 5 juin 1759, l'évêque de Québec, monseigneur Dubreuil de Pontbriand, exhorte les curés à pactiser avec les Britanniques et à se soumettre aux volontés des vainqueurs. Cela n'empêchera pas certains d'entre eux, notamment le curé Joseph-Basile Parent, de L'Ange-Gardien, de désobéir aux recommandations de l'évêché et « de se mettre à la tête de [ses] paroissiens pour s'opposer à l'ennemi[351] ». Car, comme le dira l'historien Pierre-François-Xavier de Charlevoix, il fait partie de ces Canadiens, c'est-à-dire ces « créoles du Canada [qui] respirent en naissant un air de liberté[352] ».

On connaît la triste suite des événements : « Le 9 juillet 1759, la paroisse de L'Ange-Gardien est capturée par l'armée britannique[353]. » Québec, elle, « subit un siège de 66 jours suivis de la désastreuse bataille des plaines d'Abraham, le 13 septembre 1759. Après moins d'une demi-heure d'affrontement, les deux chefs, Montcalm et Wolfe sont atteints mortellement et les troupes françaises sont en déroute[354]. » C'est le 18 septembre « que le drapeau fleurdelysé fut remplacé sur la citadelle de Québec par le drapeau anglais[355] ».

> *Horreur ! l'ennemi dans sa rage*
> *Dévaste les champs, les hameaux,*
> *Et les flammes au bord des eaux*
> *Partout signalent son passage*
> *De ruines s'emplit l'héroïque cité :*
> *Qu'importe ! à nous la gloire, à nous la liberté !*
> *Mais que fait donc la noble France ?*
> *Sans doute elle arme l'océan*
> *Non, pour l'honneur du drapeau blanc,*
> *À la cour de Louis on danse !*
> *Juste ciel, qui permets ce cruel abandon,*
> *Grâce, grâce pour nous, pour la France, pardon[356] !*

On instaure dès lors un régime militaire de transition jusqu'à la signature du traité de Paris, le 10 février 1763. Ainsi, la France préfère « conserver le sucre de la Guadeloupe et abandonner la Nouvelle-France, [ces] quelques arpents de neige, selon Voltaire, qui ne valent pas les os d'un grenadier français[357] ».

À l'exemple de son grand-père qui, en 1664, présidait avec les premiers colons à la fondation de la paroisse de L'Ange-Gardien – et comme quelques-uns de ses descendants, tel qu'on le verra plus loin – Charles-François manifeste un certain intérêt pour la chose politique. Il sait que la situation s'est radicalement modifiée ; il en veut pour preuve le changement de nom de l'église et de « la place Notre-Dame-de-la-Victoire devenue[s], à la suite de deux défaites anglaises attribuées à l'intervention de la Madone, Notre-Dame-des-Victoires [358] ». De même, il sait que depuis octobre 1763, date de la Proclamation royale des Anglais, il ne vit plus en Nouvelle-France mais dans la ‹ Province of Quebec › [359], devenue « la quinzième colonie britannique en Amérique [360] ». Voilà un atroce octobre qui en préfigure un autre quelques deux cents ans plus tard ! Voilà un triste automne qui enveloppe la création, plantes et vivants, d'un immense crêpe de deuil. La bise qui détache la feuille agonisante s'en va heurter de l'aile la fenêtre d'un moribond. [Et] ces pluies de novembre, qui ravinent la montagne et glacent l'herbe flétrie, que de douloureux sillons elles creuseront aux joues exsangues des vieillards et des veuves [361].

C'est dans cette nouvelle colonie bilingue que, le 21 juin 1764, paraîtra le premier journal, *la Gazette de Québec,* regroupant des articles en français et en anglais. Une initiative de William Brown, un Écossais de Philadelphie, qui devient ainsi le premier journaliste canadien [362]. Mais, « les années qui virent s'accomplir l'union législative du Haut et du Bas-Canada furent une époque cruelle dans notre histoire. Elle fut difficile à traverser pour les cœurs généreux imbus d'idées patriotiques [363] ». Et comme le chantait J. D. Mermet (sur l'air *De la pipe de tabac*) :

Enfin je connais l'Amérique,

Et j'ai vu les deux Canadas :
Je dis sans craindre qu'on réplique,
Qu'au Haut je préfère le Bas.
D'un côté la noire tristesse
Offre l'image du trépas ;
De l'autre la pure allégresse
Fait du Haut distinguer le Bas[364].

Sur ses vieux jours, Charles-François déménage à Contrecœur avec son épouse (probablement dans la décennie 1770). Comme on est facilement méfiant envers tout nouveau venu, il sera quelque temps considéré comme un rapporté de paroisse, lequel devait souvent patienter « plus d'une génération avant que sa famille ne soit vraiment intégrée au milieu[365] ». Mais, avec leurs dix enfants, ils sont un bel exemple que « nos ancêtres ont démontré leur farouche volonté de survivre en élevant le taux de natalité. De 1760 à 1770, dans les dix années qui suivirent la conquête, on a enregistré le niveau le plus élevé de naissance chez un peuple de race blanche, soit 65,3 par 1 000 habitants[366]. »

Quand les enfants vont se baigner dans le fleuve, ils empruntent la chaloupe verchère car elle est facile à manœuvrer et glisse bien sur l'eau avec son fond plat et ses deux bouts pointus. Plus tard, l'un des bouts, la poupe (arrière de l'embarcation), se transformera « en bout carré pour permettre de placer un moteur hors-bord »[367]. Ils s'amusent à flotter sur l'eau avec des tripes de tracteur. L'hiver, ils vont glisser sur la glissade de bois située au haut de la rue Papin en chantant à tue-tête :

Si vous glissez sur une glace,
Ce plaisir n'est que des hivers ;
Donnez-lui partout une place.

Dans vos amusements divers.
Chers amis, glissez, glissez ;
La pente
Est douce et coulante,
En des sentiers bien lissés
Glissez, courez, glissez[368].

Puis, en vieillissant, « les fistons des paroisses [...] portent une boucle aux cheveux, un chapeau brodé, une chemise à manchettes, des mitasses aux jambes et dès qu'ils sont en âge d'être mariés ont chacun leur cheval[369] ». À l'automne, ils vont aux îles de Contrecœur pratiquer la chasse aux canards. Ils passent souvent devant le moulin Chaput, « construit en 1742 par le seigneur Claude-Pierre Pécaudy, de Contrecœur, à la demande de l'intendant Gilles Hocquart[370] » où les meuniers viennent faire farine. En fait, c'est depuis le 1er juillet 1675 que les moulins à vent puis à eau sont devenus banaux, ainsi nommés car l'habitant devait « y porter et y faire moudre ses grains sous peine de confiscation de toutes ses céréales[371] » : « de pleines poches en toile du pays, remplies de blé battu au ‹ flô ›, tout le fruit de leur terre défrichée à bout de bras[372]. »

En ce temps-là, d'autres jeunes, des étudiants de la ville venaient aider aux travaux des champs. Ils arrivaient « après la distribution des prix, avec plus de médailles que de santé ; un teint de clair de lune, des doigts de pianiste et un appétit de moineau. Il est vrai qu'ils retournaient après les vacances, avec des têtes d'Iroquois, des mains qu'on aurait prises pour des harts de liard, une faim de bûcheux, et parfois étout, les hardes en aiguillettes. Mais ils avaient aussi du sang plein les joues, de la joie plein les yeux, du courage plein le cœur pour retourner aux oasis rafraîchissantes de leurs thèmes grecs[373]. »

Charles-François décède le 28 juillet 1810, à 85 ans, tel qu'on le voit dans les registres du presbytère de l'église Sainte-Trinité. Il a dû être enterré au cimetière qui jouxtait alors l'église. Là où l'on entendait « sonner cet *Angelus* qui, trois fois le jour, écho de l'âme chrétienne, invite si éloquemment tous les cœurs à s'élever à Dieu [374] ». Longtemps laissé à l'abandon, ce cimetière a été redécouvert lorsque l'on a voulu récupérer le terrain pour y bâtir une pharmacie. Les anciennes sépultures ont alors été transportées au nouveau cimetière, situé le long de la rue Saint-Antoine au-delà de la voie ferrée. (Toutefois, le seul monument qui semble avoir subsisté aujourd'hui est celui de Louis Fiset (1797-1870), un notable qui fut juge et avocat, et dont une rue porte son nom [375].)

Parmi les enfants de Charles-François et Marie-Madeleine Racine : Claude-Louis.

QUATRIÈME GÉNÉRATION

Va promener, joyeux, ta course vagabonde ;
Et qu'on te voie au loin dérouler, dans les airs,
Les couleurs de la France au vent du nouveau monde.

Louis Fréchette [376]

Claude-Louis (1774-1819) initie la quatrième génération. Né à L'Ange-Gardien, il ira vivre à Contrecœur dont « la seigneurie fut concédée, en 1672, au sieur Antoine Pécaudy[377] », capitaine au régiment de Carignan. Ensuite, il déménagera à Saint-Antoine-sur-Richelieu où les « premiers colons s'installent dès 1724 [378] », auxquels s'ajoutent des agriculteurs, des miliciens et de nombreux artisans. Parmi eux, le tresseur de raquette qui utilisait « des lanières de babiches (peaux et viscères animales – orignal ou vache) sur un cadre de bois arrondi. [...] Il y avait plusieurs modèles : pattes d'ours (rondes, pour les sucres), montagnaises (plus allongées, pour la marche) [379]. » Également, le sourcier que l'on convoquait lorsqu'on voulait creuser un puits : « Le bonhomme arrivait avec sa hart de coudrier pour repérer les veines d'eau souterraines ; lorsqu'il trouvait, il disait : ‹ creuse, drette icitte › [380]. » Aussi, le cordier confectionnant cordes et câbles ; le tourneur de barreaux de chaises, de tables ou de galeries ; le bardeleur utilisant des bûches de cèdres pour confectionner ses bardeaux ; et le sabotier qui se servait « d'orme, de tilleul, de merisier ou de plaine. Quand les sabots étaient usés, on les redonnait au sabotier et qui en vendait bien sûr une nouvelle paire, mais qui gardait les vieux pour chauffer son poêle [381]. » Pour allumer ce dernier, il se servait du batte-feu et de la boîte à feu, renfermant l'amadou, lequel « était préparé en faisant brûler du vieux linge et l'étouffant avant qu'il fut entièrement consumé [382] ». « Lorsque le feu était éteint dans le poêle ou dans le foyer on avait recours au briquet – comme le voisin Pierrot de la chanson *Au clair de la lune*... On battait un briquet d'acier contre un morceau de silex ou de pierre à fusil [383]. »

« Saint-Antoine-sur-Richelieu est jumelée avec Dompierre-sur-Mer en France. C'est de là que sont originaires les Archambault d'Amérique, incluant les frères Archambault qui ont fondé le village en

1750. La même année, débute la construction de la première église. Elle sera reconstruite en 1850 puis en 1914, à la suite d'un incendie. Fabriquées en Angleterre, les trois cloches « portent les noms suivants : la Sainte-Famille joue la note ‹ fa › ; Anna-Antonia, le ‹ sol › ; et Pia-Xiste-Agapit, le ‹ la ›[384]. »

À partir de 1760, plusieurs Acadiens sont venus s'y établir, dans ce qui s'appelle aujourd'hui, le rang de l'Acadie[385]. À l'époque, devant le 532, était érigée une croix de bois qui, en 1966, a été remplacée par « une croix en fer ornée de grappes de raisins… fabriquée par Lucien Malo, forgeron du voisinage[386] ». Plus loin, sur le même rang, se dresse l'imposant Calvaire attribué au menuisier Adélard Courtemanche. « Presque tous les carrefours avaient autrefois leur croix de chemin. Les gens des alentours s'y réunissaient, particulièrement en mai, mois de Marie, pour réciter le rosaire[387]. » Souvent, elle « sert aussi de point de repère : ‹ J'habite la troisième maison après la croix de chemin ›[388] ».

C'était le temps où « on puisait l'eau à la rivière et certaines fermes avaient un moulin à vent pour tirer l'eau de leur puits[389] ». C'était le temps où, « le dimanche de Pâques, avant le lever du soleil, un membre de chaque famille allait puiser un seau d'eau au ruisseau le plus près de sa demeure. Au réveil, chacun se trempait la figure et les mains dans l'eau de Pâques [car] la légende [lui] attribue une puissance purificatrice[390]. »

Le village a déjà porté le nom de Saint-Antoine-de-la-Rivière-Chambly, puisque le Richelieu a d'abord été connu « sous le nom de ‹ rivière des Iroquois ›. Par la suite, elle fut nommée rivière Sorel, puis rivière Chambly[391] », et enfin rivière Richelieu à cause des forts construits successivement à ses embouchures.

Claude-Louis y rencontre Marie Agathe Larue (1779-1850), fille d'Antoine Larue et Marie-Louise Allard, née le 5 novembre 1779 à Saint-Antoine. Peu après, il se présente à son domicile « pour lui demander la faveur de la veillée[392] » qui se fait sous l'œil vigilant d'un chaperon, lequel doit veiller « qu'il y ait toujours la grosseur d'une botte de paille en feu ou l'espace d'un gros chien[393] » entre les jeunes promis. Aussitôt, il se met à flirter, à cupidonner, lui offre un bouquet en lui déclamant ces mots :

> *Ces fleurs fragiles sont l'emblème*
> *De la rapidité du temps,*
> *Et nous donnent l'avis suprême*
> *De savourer nos jeunes ans.*
> *Soyons heureux : c'est de notre âge !*
> *On peut, sans cesser d'être sage*
> *Se livrer aux jeux, aux amours !*
> *N'attendons pas que la vieillesse*
> *Se riant de notre faiblesse*
> *Les ait exilés pour toujours[394] !*

« L'usage des *paparmanes* d'amour était en vogue dans ce temps-là. Il s'agissait de friandises en forme de grandes pastilles de menthes roses sur lesquelles on pouvait lire des pensées du genre ‹ Je t'aime ›, ‹ À toi seul mes pensées ›, ou autres flatteries. [...] On profitait du moment de la présentation du bonbon pour retenir les mains de la bien-aimée tant qu'elle n'avait pas lu la pensée mielleuse. Parfois, le rusé prolongeait cet attouchement outre mesure. La surveillante en fonction, qui ne pouvait tolérer un tel sans-gêne, interrogeait alors l'impertinent : ‹ Monsieur, avez-vous fret aux mains › ? Un tel rappel à l'ordre était bien de nature à amoindrir la flamme du feu ardent[395]. »

Le 7 octobre 1799, Claude-Louis et Marie Agathe conviennent de faire chaudière ensemble, soit de se marier. Le jour des noces, tout le monde est là, « le père, la mère, les oncles, les tantes… enfin tout le tremblement [396] ». Puis, bientôt, c'est l'arrivée du nouveau-né. « Le bébé est baptisé autant que possible le jour de sa naissance ou au plus tard le lendemain, de peur qu'il meure sans baptême. D'après la croyance de cette époque, l'âme de l'enfant mort non purifiée des souillures du péché originel allait aux limbes pour l'éternité. Et pour confirmer cette conviction, les petits corps étaient inhumés au cimetière dans un coin appelé ‹ terre non bénite › [397]. »

Il construit sa maison et, selon la coutume, une fois l'ouvrage terminé, « il reste le clou de la corvée [398] », soit la plantation du mai. On érige « au sommet de l'édifice un bouquet formé de la tête d'un sapin et enjolivé de rubans de couleur ou de fleurs artificielles. Un garçon agile monte le fixer au faîte de la bâtisse. Le meilleur tireur est alors invité à abattre le bouquet d'un coup de feu. La mise en place du bouquet est le signal que les divertissements peuvent commencer [399]. »

Contrairement à ceux de la classe aisée qui étaient confectionnés par des menuisiers-sculpteurs professionnels membres de la Confrérie de Sainte-Anne, soit réalisés de ‹ main de métier ›, ses meubles avaient été « fabriqués par des menuisiers improvisés – on parlait alors de ‹ fabrication de main fruste › [400] ». Au milieu de la cuisine trônait fièrement « un coffre en fer, semblable aux caisses dont se servent les banquiers [401] ». De fait, il s'agit d'un « poêle d'où partaient plusieurs tuyaux, au moyen desquels la chaleur pénétrait dans tous les appartements ; en été, on enlève ces tuyaux et, alors, rien dans le monde ne ressemble moins à un poêle[402] ». Le soir venu, on s'éclaire au bec-de-corbeau, une lampe de fer ou d'étain constituée d'un « récipient peu profond en forme d'écuelle dont une partie du rebord est évasé en forme de bec destiné à recevoir une mèche reposant à l'horizontale dans un liquide combustible, généralement du gras animal que la chaleur de la flamme fait fondre graduellement[403] ». « La chandelle est pareillement fort usitée à travers tout le pays. Coulée dans des moules tubulaires de fer-blanc, elle est ordinairement faite de suif ou de cire. Soulignons que sa fabrication est domestique, chaque famille possédant un ou même plusieurs moules. [...] Outre le bec-de-corbeau, le Canadien dispose encore du chandelier, de la lanterne ou falot du flambeau et du martinet[404]. »

« Dans certaines paroisses, comme en France, les bougies sont l'objet d'une tournée. La veille ou l'avant-veille de la fête de Noël, les garçons font la ‹ tournée des chandelles ›, allant de maison en maison demander des chandelles pour bien éclairer l'église dans le temps des Fêtes[405]. » « Elle était si gaie, la quête des chandelles ! de ces chandelles qu'avait faites elle-même la maîtresse du logis et qu'elle avait retirées hier, toutes rigides, jaunes comme de l'ambre, de leurs vieux moules de fer blanc[406]. »

À l'instar de la chandelle, était domestique également la fabrication du savon, tantôt de patate ou de terre glaise, tantôt de ménage, qu'on utilisait notamment pour prendre son bain « dans la grande cuvette à lavage, près du poêle à bois[407] ». Quand on faisait boucherie, la première semaine de décembre, on en profitait pour confectionner la blague à tabac de grand-père en se servant de la vessie des porcs qu'« on gonflait, à l'aide d'un tuyau de pipe de plâtre cassée. Après quoi, devenue semblable à une lanterne, on l'accrochait à l'ombre, dehors, pendant quelques jours. De là, sans doute, le diction populaire ‹ il ne faudrait pas prendre des vessies pour des lanternes › [408]. » De même, plusieurs fabriquaient leur crème glacée dans une baratte : « comme le dimanche était le seul jour de congé, c'était d'ailleurs une récompense et une bonne façon d'occuper les enfants après le dîner, tandis que les parents ‹ faisaient la sieste ›. Mioum ! [409] » C'est en hiver « que les femmes de la maison fabriquent les chapeaux de paille. Les plus belles tiges de blé mises au grenier l'été précédent sont sorties, pour être trempées dans l'eau froide, afin de les amollir. On entrelace les brins de paille par groupe de cinq, sept, neuf ou onze, suivant la largeur des tresses désirée. [...] La fabrication proprement dite d'un chapeau demande une journée d'ouvrage [410]. »

De fait, « chaque maison est une petite communauté bien réglée, où l'on fait la prière en commun matin et soir, où l'on pratique les examens particuliers avant les repas, et où les père et mère de famille suppléent au défaut des prêtres, en ce qui regarde la conduite de leurs enfants... [411] ». « Dans un coin de la chambre, l'aînée des filles, assise sur un coffre, travaille au métier en fredonnant une chanson. Forte et fragile, la navette vole entre ses mains ; aussi fait-elle bravement dans sa journée sept ou huit aunes de toile du pays à grande largeur, qu'elle emploiera plus tard à faire des vêtements pour l'année qui vient. Dans l'autre coin, à la tête du grand lit à courtepointe blanche et à carreaux bleus, est suspendue une croix entourée de quelques images. Cette petite branche de sapin flétrie qui couronne la croix, c'est le rameau bénit. Deux ou trois marmots nu-pieds sur le plancher s'amusent à atteler un petit chien. […] L'air de propreté et de confort qui règne dans la maison, le gazouillement des enfants, les chants de la jeune fille qui se mêlent au bruit du rouet, l'apparence de santé et de bonheur qui reluit sur les visages, tout, en un mot, fait naître dans l'âme le calme et la sérénité[412]. »

Certains jours, on entendait des bruits de pas sur la galerie, c'est le quêteux qui faisait sa tournée : « Un vieux bonhomme qui, beau temps mauvais temps, courait les chemins et qui, reçu dans les maisons au nom du Christ, couchait près du poêle comme un animal domestique ou dans les bas-côtés, sur un tapis ou sur un banc[413]. »

Claude-Louis meurt le 18 mai 1819 à 45 ans et est inhumé au cimetière Saint-Antoine-de-Padoue, à Saint-Antoine-sur-Richelieu. Agathe partira vivre à Boucherville où elle décède à 70 ans, le 5 juillet 1850. Ils auront onze enfants dont Louis.

CINQUIÈME GÉNÉRATION

Nos espoirs sont élevés.
Notre foi dans les gens est grande.
Notre courage est fort.
Et nos rêves pour ce magnifique pays
ne mourront jamais.
François-Gaston chevalier de Lévis[414]

La cinquième génération débute avec Louis (1811-1880), né à Saint-Antoine-sur-Richelieu.

En janvier 1827, alors qu'il est âgé de 16 ans, il connaît la plus importante bordée de neige jamais enregistrée au pays avec près de deux mètres d'accumulation : « Les villages disparurent littéralement de la surface de la terre, quand les cultivateurs virent la neige, poussée par le vent, s'amonceler jusqu'à la toiture de leurs demeures. Pour faire leur ‹ train ›, les braves terriens se virent forcés de pratiquer des tunnels depuis leurs maisons jusqu'à la grange [415]. » Cinq ans plus tard, il assiste impuissant à l'épidémie de choléra asiatique, la première manifestation de ce fléau sur le continent américain : « De cent à cent cinquante victimes succombaient chaque jour... il y eut même des rues où il resta à peine un seul être vivant [416]. » Selon la rumeur, la maladie aurait été introduite par un « émigrant, passager du brick *Carrick*, de Dublin [417]. »

L'année suivante, à 22 ans, rescapé et indemne, il épouse en première noce Émilie Néron (1811-1872), à Boucherville, le 26 novembre 1833. Fille de Guillaume Néron et Claire Bergevin, elle est née le 21 juin 1811 à Châteauguay et est décédée à Boucherville le 16 mars 1872 à 61 ans. Ils ont quatre enfants, dont Louis-Napoléon. Sans doute, le couple a-t-il envoyé ses enfants à l'une des écoles de rang qui font leur apparition avec la loi de 1829.

Émilie, elle, ne pourra pas voter aux élections car, en 1834, de façon étonnante et inattendue, le Parti canadien de Louis-Joseph Papineau retire le droit de vote aux femmes, ce dernier considérant « que les femmes anglophones participent ‹ trop › activement aux élections, car elles ne votent pas en sa faveur[418] ». De fait, « la constitution de 1791 ne défendait pas explicitement aux femmes de voter. [...] Quand le mari n'a pas de propriété et que la femme en possède, c'est cette dernière qui vote[419] ». À la fin de la Première Guerre mondiale, les femmes pourront voter au niveau fédéral, ce qui provoquera un tollé de protestations. Invoquant leur vocation maternelle, Henri Bourassa dénoncera dans *Le Devoir* cette « reconnaissance du droit de vote aux femmes, prédisant que la ‹ femme-électeur › allait bientôt engendrer ‹ la femme-homme, le monstre hybride et répugnant qui tuera la femme-mère et la femme-femme ›[420] ». Sans doute ce cher Henri Bourassa s'est-il retourné dans sa tombe depuis lors !... Il faudra patienter deux autres générations avant que Blanche-Maximilienne-Aurore, l'épouse de Théophitus, puisse exercer son droit de vote à l'échelon provincial à partir de 1940.

Le 27 mai 1838, c'est l'arrivée en poste de lord Durham « gouverneur général, gouverneur en chef des colonies anglaises de l'Amérique, commandant de l'armée et lord grand commissaire[421] », perçu comme un homme intransigeant et qualifié par certains de dictateur. Aussitôt en place, il comprend qu'entre Français et Anglais « le conflit, écrit-il qu'on avait représenté comme un conflit de classes était en réalité un conflit de race... ; depuis le recours aux armes [la révolution de 1837], les deux races ont été absolument et complètement rangées l'une contre l'autre[422]. » Il méprise les Canadiens français les traitant rien de moins que de peuple ignorant, inactif et stationnaire, de « peuple sans histoire, sans littérature », dont les « lois sont antiques », dont les « coutumes sont barbares[423] ». Comme beaucoup d'autres politiciens britannique, il entend angliciser et protestantiser les Canadiens français et préparer ainsi leur éventuelle disparition comme entité ethnique.

« Dans les années 1850, le prix de vente des terres n'était pas toujours calculé en dollars, mais en livres, en ‹ chelins › et en deniers [et] l'on promettait de payer à la Saint-Michel prochaine – chelin semble être la manière d'écrire *shilling* à l'époque[424]. » Parmi les autres monnaies en circulation, on trouvait « le souverain, le demi-souverain, la couronne *(crown),* le demi-chelin, le *penny,* le demi-*penny.* La Banque de Montréal émettait une monnaie fractionnelle d'un sou et d'un demi-sou, cette monnaie s'appelait *token*... Il fallait, en ce temps-là, cent vingt sous pour faire une piastre[425]. »

À 65 ans, en deuxième noce, Louis épouse Marie Grisé (1817-1897) le 9 octobre 1876 à Saint-Basile-le-Grand. Toujours tirée à quatre épingle, sa « coiffure est soignée. Pour protéger [son] visage exposé au vent et au soleil, [elle utilise] du jus de betterave (colorant naturel qui a l'avantage de ne rien goûter)[426]. » Plus tard, elle cherchera à cacher les signes du vieillissement en dissimulant ses cheveux blancs. « La coloration obtenue par l'ébullition des écorces de noyer rajeunira la chevelure en la teignant d'un beau châtain plus ou moins foncé selon le temps de l'infusion[427]. » Elle est la veuve de Pierre Laporte qu'elle avait épousé à 41 ans, à Chambly, le 20 septembre 1858. Elle est née Marie Anaclet le 13 juillet 1817 à Saint-Mathias-de-Rouville. Elle est décédée le 21 septembre 1897, à 80 ans, à Saint-Basile-le-Grand.

Même si la nomination « évoque saint Basile le Grand, évêque de Césarée (329/330-379), c'est davantage un humble cultivateur, Basile Daigneault, qu'elle célèbre. [...] Premier maire de l'endroit en 1871, il a fait don du terrain sur lequel l'église devait être construite en 1876[428]. » Le clocher de l'église Saint-Stephen est surmonté d'un coq, *Le Victorieux*, dont la crête « a la forme d'une fleur de lys, symbole de nos souches françaises. Ce coq de clocher est typique de Saint-Basile-le-Grand. Il est l'œuvre d'un artisan forgeron local (André Cantin), rappelant que ce métier fut autrefois pratiqué par plusieurs sur notre territoire. Les nuances de couleur de la crête, passant du bleu au vert, rappellent que notre communauté s'est épanouie entre rivière et montagnes. »

Il meurt le 26 août 1880, à 69 ans, à Saint-Basile-le-Grand.

SIXIÈME GÉNÉRATION

> *Hâtons-nous de dire ce qu'étaient les mœurs, les coutumes, les travaux, les vertus de nos pères, avant que les innovations du progrès moderne ne les aient fait entièrement disparaître.*
>
> Philippe Aubert de Gaspé[429]

La sixième génération commence avec Louis-Napoléon (1836-1889) et le nom passe désormais de Fiset à Fisette. Il est né Louis Henry le 23 janvier 1836 à Boucherville. (En 1667, Pierre Boucher avait reçu « en concession la seigneurie des îles Percées et choisit d'aller s'y installer : la ville de Boucherville est fondée[430]. ») Comme tout poupon, Louis-Napoléon a un parrain. « Or, dans ce temps-là, on ne jouissait pas impunément de cet honneur. ‹Le parrain fournissait toute la boisson qui se buvait au festin du compérage, ainsi que celle que buvait la mère de l'enfant nouveau-né pendant sa maladie›. Ajoutez les étrennes, les présents traditionnels, l'entretien même, dans plusieurs cas, des nombreux filleuls[431]. »

Lorsqu'il a sept ans, il a connu le terrible incendie du 20 juin 1843 qui « réduisit en cendres l'église, la chapelle, le couvent, l'école, cent quarante-trois maisons et dépendances ; laissant plus de cinquante familles sans logis, et un dommage total de plus de cent mille piastres[432] ».

À l'exemple de son ancêtre qui, à Dieppe, se rendait sur le port pour admirer les bâteaux, Louis-Napoléon va assister, en 1855, à l'arrivée de *La Capricieuse,* le premier navire de la marine française à remonter le Saint-Laurent depuis la Conquête de la Nouvelle-France par les Anglais. Fortement ému par cet événement alors qu'il n'avait que quinze ans, le poète Louis-Honoré Fréchette écrira :

Ce jour-là, de nos bords – bonheur trop éphémère –
Montait un cri de joie immense et triomphant :
C'était l'enfant perdu qui retrouvait sa mère ;
C'était la mère en pleurs embrassant son enfant[433] *!*

À 24 ans, le 22 octobre 1860[434], il épouse en première noce Marie-Octavie Dubuc (1838-1877). À Noël, un mois plus tard, sur le coup de minuit, ils entendent la salve précédant la messe. « Vieux geste païen, la salve remonte aux bruits que l'homme faisait pour éloigner les mauvais sorts ou les maléfices. Dans la vallée du Saint-Laurent, on fait aussi la salve après un mariage, la construction d'une maison ou d'une grange, au moment des Rogations, de la Fête-Dieu, de la Saint-Jean ou au jour de l'An. Au xx^e^

siècle, après un mariage, les klaxons des voitures perpétueront cette très vieille tradition[435]. » Durant l'office religieux, le couple est émerveillé d'entendre le *Minuit chrétien*, lequel « a été chanté pour la première fois au Canada le 25 décembre 1858[436] ». On entonne également un cantique sacré de l'abbé Charles Martin, considéré comme la première pièce authentiquement canadienne[437], ainsi que le « Cantique sur la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le tout premier noël canadien-français, composé en 1694 par le père Joseph Séré de La Colombière, alors qu'il est le supérieur des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec :

> *Victoire ! Victoire ! Chantons, chrétiens !*
> *Voici l'heureux moment que Jésus vient de naître,*
> *Adorons tous le nouveau Maître*
> *Qui vient briser tous nos liens...*[438]

De retour à la maison pour le réveillon, on se rassemble avec la parenté autour du sapin illuminé. Une tradition venue d'Alsace qui finira par se répandre dans tous les foyers depuis que « le premier sapin de Noël au Canada s'est implanté à Sorel en 1781[439] », à l'initiative de « l'épouse du baron allemand Frederick-Adolph von Riedesel[440] ». On sert aux invités « de la tourtière chaude, du poulet et des patates sous différentes formes, du ragoût de pattes de porc, des tartes, des gâteaux, des beignes avec sirop et crème fouettée[441] ».

Comme on compte plusieurs familles nombreuses, « c'est aussi le temps où l'on fait appel à la générosité des plus nantis pour donner aux plus pauvres. « Autrefois, la veille du jour de l'an, dans toutes les paroisses, dans tous les villages, on chantait la Ignolée – on dit aussi gnignolée, lignolée et le plus souvent guignolée. Ceux qui la chantaient s'appelaient les Ignoleux... Armés de longs bâtons et de sacs profonds, ils allaient de porte à porte, chantant sur le seuil, plus soucieux du bon sens que de la rime :

> *Bonjour le maître et la maîtresse*
> *Et tous les gens de la maison.*
> *Nous avons fait une promesse*
> *De venir vous voir une fois l'an...* [442]

Même le bedeau dans certaines paroisses passe de maison en maison pour recueillir les fonds nécessaires à ses besoins personnels[443]. »

Avec les quatre enfants qui naîtront, Louis-Napoléon en viendra à donner la traditionnelle bénédiction paternelle au matin du Jour de l'An. Il a pris soin de leur dire « de ne pas pleurer, de ne pas être maussades, de ne point se quereller, mais d'être bons et obéissants. Malheur à ceux qui pleurent le jour de l'An, ils auront encore les yeux rouges à Noël ! [444] » Ensuite, les gens « doivent aller de maison en maison, pour porter réciproquement les vœux et les compliments de leur famille et prendre leur part des friandises qui se trouvent partout préparées. À leur entrée dans l'appartement de réception tout le monde s'embrasse[445]. »

Le 2 février, il fête la chandeleur : « Pour les chrétiens, cette fête de la lumière et du feu est avant tout une fête religieuse où on fait bénir des chandelles lors d'une cérémonie à l'église. Traditionnellement au Québec, on se procure des cierges avant la messe de la chandeleur ou on les fabrique soi-même à partir de suif de bœuf. Les cierges qui symbolisent la lumière et, par extension, le Christ, sont bénis et rapportés à la maison pour être réutilisés en plusieurs occasions. Ils sont allumés lorsqu'un membre de la famille est gravement malade ou mourant, lors d'un accouchement difficile ou encore pour se protéger contre la foudre, les intempéries, la maladie et la stérilité des sols. Même éteints, on leur reconnaît des vertus protectrices. ‹ Promener la chandelle › aux champs, dans la maison ou sur la galerie est un rite profane qui attribue à la chandelle des pouvoirs presque magiques [446]. » « Quant à la croyance populaire voulant que la marmotte prédise le 2 février le temps qu'il fera, elle trouve sans doute son origine en France [447]. »

Mais le 2 février, c'est aussi le jour de la Purification de la Vierge, l'une des quatre fêtes annuelles dédiées à Marie, soit l'Annonciation (25 mars), la Visitation (2 juillet) et l'Assomption (15 août). De fait, le culte marial est resté prépondérant ici depuis que les jésuites ont choisi « Marie pour patronne de l'église de Québec et [ont fixé] la célébration de cette fête au 8 décembre [448] », jour de l'Immaculée conception.

Les réjouissances du temps des Fêtes s'achèvent avec le carnaval et les jours gras précédant le carême : « le grand soir est celui du mardi gras. Tous alors participent à une veillée, chez soi ou chez un voisin. Des hommes et des femmes masqués ou au visage noirci de suie, qui ont le plus souvent échangé leurs vêtements, font la tournée des maisons. Ils ‹ courent le mardi gras ›... Partout où ils s'amènent, on cherche sous leurs masques, à connaître leur identité... La farce dure le temps d'une plaisanterie, d'une petite danse et d'un verre de rhum [449]. » La tradition des déguisements se répète le troisième dimanche après le mercredi des Cendres où l'on ‹ coure la mi-carême ›, « espèce de saturnale où le peuple un peu lassé de la vie mortifiée que l'église lui prescrit, prend sa revanche des privations passées et semble narguer les jeûnes à venir [450] ». « Dans certaines familles, on prépare de la tire Sainte-Catherine, une friandise de sirop d'érable et de mélasse bouillis [451]. » Lorsqu'elle est « bien tressée et coupée par petits bâtons, disposés symétriquement sur de grands plats de faïence, on la port[e] comme en triomphe dans la salle du festin [452] ». « La soirée et la nuit entières étaient consacrées à la danse. Tout le monde sautait, les vieux comme les jeunes, au son du violon et de la clarinette. Dans la maison du pauvre, où l'on ne pouvait se payer le luxe d'un violoneux, on dansait ‹ sur la gueule ›, c'est-à-dire que la musique ressemblait un peu à celle de la danse de guerre des Indiens [453]. »

Tous débordements que l'Église regarde, évidemment, d'un fort mauvais œil ! Dès lors, Louis-Napoléon participe-t-il volontiers à l'institution des quarante heures qui « remonte au 19 mars 1872, par mandement de monseigneur Alexandre Tachereau, devenu le premier cardinal canadien en 1886 [454] ». Faisant écho aux jours de jeûne de Jésus dans le désert, il s'agit alors de se rendre à l'église et d'adorer jour et nuit « le saint sacrement exposé dans l'ostensoir pendant une durée ininterrompue de quarante heures. [...] La garde nocturne est assumée par les marguilliers [455]. » Toujours en 1886, s'est-il sans doute joint aux deux cent cinquante paroissiens qui ont fait partie de la Ligue du Cœur de Jésus pour les hommes dont le but « est de maintenir l'esprit catholique dans les familles par les hommes, de combattre le blasphème et l'intempérance. [...] Entre autres pratiques, les ligueurs doivent réciter chaque matin un *Pater,* un *Ave* et trois *Gloria Patri,* ‹ pour réparer le blasphème, › et offrir, le matin, tous leurs travaux au Cœur de Jésus [456]. » À l'époque, on trouve plusieurs autres associations religieuses, dont la Société de tempérance, dite de la Croix noire où « les nouveaux croisés font serment d'observer l'abstinence et accrochent la croix de tempérance, une croix noire et nue, à un mur de la maison [457] ». À proximité, pour montrer que Dieu voit tout, on fixait « une image représentant un œil qui rayonnait dans toutes les directions. Au centre de l'illustration, une balance évoquait deux possibilités : monter ou descendre [458] ».

On trouve aussi la Confrérie du Saint-Rosaire de Notre-Dame de la Victoire, l'Association de la Sainte-Famille, et la Congrégation des Enfants de Marie dont l'une des tâches est d'orner « l'autel de la sainte Vierge, aux grands jours de fête et pour les exercices du mois de mai. [...] Ajoutons à ces confréries, celles du Précieux-Sang, établie par monseigneur Joseph-Sabin Raymond ; l'œuvre de la Propagation de la foi ; l'œuvre de la Sainte-Enfance, établie surtout pour les élèves du couvent et des écoles ; l'œuvre du Denier de Saint-Pierre, fondée par monseigneur Bourget, en 1867, et qui a fourni pendant longtemps une centaine de piastres, chaque année, au trésor pontifical [459]. » (Certains se souviendront des petits Chinois que l'on achetait grâce à la Sainte-Enfance !) Enfin, la Confrérie du Scapulaire dont l'objectif ultime était de... craindre la mort et d'éviter l'enfer ! On conseillait aux membres de porter le scapulaire, lequel se composait de « deux petits carrés de drap sur lesquels étaient inscrits une invocation à la Vierge et parfois son image, et qui se portait l'un dans le dos et l'autre sur la poitrine, reliés par un cordon [460] ».

Sans doute également, le nationalisme canadien-français se développant, s'est-il joint à ses compatriotes pour entonner le *Ô Canada,* d'Adolphe-Basile Routhier, mis en musique par Calixa Lavallée, en 1888. L'hymne parle du pays « comme de la terre des aïeux, de la gloire de son histoire, de la noblesse de ses sacrifices, et il présente le passé comme garant de la survivance des Canadiens français [461] ». La même année, il participa sans doute à la Fête du travail qui s'est tenue pour la première fois, à Montréal, le 3 septembre 1888.

Après le décès de sa femme à 39 ans, il épouse, le 27 octobre 1879, Euphémie Massé – la même année où « le téléphone apparaît à Montréal avec la lumière électrique [462] ». Elle est née le 6 décembre 1846, à Sainte-Anne de la Pocatière ; et décédée à Saint-Hubert, le 9 janvier 1916. Ils ont trois autres enfants, notamment Théophile (Théophitus), confirmant ainsi que « la natalité de l'élément canadien français a été au XIXe siècle une des plus considérables de la race blanche [463] ».

Louis-Napoléon décède le 26 mars 1889 (53 ans) à Chambly. Le curé s'était déplacé pour lui administrer l'extrême-onction car « mourir dans sa maison, au milieu des siens, avec l'assistance du prêtre et en recevant les derniers sacrements, voilà des droits auxquels nos ancêtres n'auraient renoncé pour rien au monde. Ils apportaient un dernier moment de douceur au terme d'une vie souvent rude et difficile [464]. » En plus de placer « des draps blancs devant les fenêtres, on tapisse les murs du même tissu blanc… Le plancher est aussi couvert de toile blanchie. Au centre, sur deux chevalets, on dépose des planches destinées à recevoir le corps… Sur la table, on couche le défunt vêtu de ses plus beaux vêtements, chaussé de bottines, et la tête reposant sur un oreiller. Les mains, jointes sur sa poitrine, tiennent un chapelet. Deux bougies déposées sur une petite table recouverte d'une nappe blanche, scintillent jour et nuit. Au centre de cette table, on dépose un crucifix entre deux statues et un vase rempli d'eau bénite dans laquelle trempe un rameau de sapin. La coutume invite le visiteur à asperger le défunt avec cette petite branche et à se mouiller le bout des doigts dans ce bénitier avant de faire le signe de la croix [465]. » Outre l'obligation de porter le grand deuil durant un an, les enfants pourront chaque année souligner sa mémoire à partir de la Toussaint puisque « le glas sonnait à 7 heures tous les soirs du mois de novembre. À ce moment, la famille, y compris la visite et le quêteux, s'ils étaient présents, s'agenouillaient pour réciter une prière commune. Au même moment, les absents, où qu'ils soient, s'unissaient par la pensée à ce pieux témoignage. Nos ancêtres prenaient le temps de se souvenir [466]. »

SEPTIÈME GÉNÉRATION

> *Dans la province de Québec, la paroisse rurale est la cellule mère d'où sortent les abeilles qui essaiment en grand nombre et vont fonder d'autres ruches fécondes aux quatre coins de la province et même au-delà.*
>
> FRANCIS-J. AUBERT [467]

Théophile (Théophilus ou Théophitus) – (1885-1975) amorce la septième génération. Il est baptisé le 11 novembre 1885 à Saint-Hubert.

Le 16 juillet 1906, à 21 ans, il épouse Blanche-Maximilienne-Aurore Charron (1887-1946), à Longueuil, en la co-cathédrale Saint-Antoine de Padoue, remarquable par son influence byzantine, notamment « l'absence de jubés latéraux, la largeur du transept [et] la hauteur de la voûte [468] ». Elle est née le 15 mars 1887, à Longueuil, et morte le 28 janvier 1946, à 59 ans.

Il vit à Ville de LeMoyne, du nom du fils de Charles Le Moyne (1626-1685), fondateur de la seigneurie de Longueuil. « Le 24 septembre 1657, il obtint du seigneur de la Citière, une terre de 50 arpents de large, le long du fleuve Saint-Laurent, par 100 pieds de profondeur. La seigneurie de Longueuil s'agrandit au fil des ans [469]. » En 1684, son fils prend sa succession et il devient baron de Longueuil car, le territoire, en 1700, devient une baronnie dont les terres sont habitées par des cultivateurs.

En 1847, la construction d'un chemin de fer, va diviser la région en deux parties : Saint-Maxime et Saint-Josaphat. La paroisse de Saint-Maxime est fondée le 16 juin 1918. Parmi les premiers marguilliers il y a Théophisus *[sic]* Fisette. La même année, on bâtit une première église dont le clocher provient d'une locomotive de la Canadian National Railway. Elle brûlera en 1941 et remplacée par une autre en pierre, en 1946.

« La guignolée se passait la veille du jour de l'An. Le curé faisait annuellement une visite pastorale. [...] Cette visite coïncidait avec la perception de la dîme, sorte de taxe imposée, à cette époque, aux familles de foi catholique. Lors de la fondation de la paroisse, on demandait 1 $ par communiant, exception faite des écoliers [470]. » En plus de servir à construire des églises, la dîme avait pour « objet d'assurer la subsistance du curé ; comme son nom l'indique, elle devait correspondre au dixième de la récolte [471]. » Mais un édit royal de 1663 augmenta le montant à treize pour cent ; un montant que monseigneur de Laval haussa encore davantage et multiplia par deux, obligeant ainsi « les habitants à donner au curé de leur paroisse le vingt-sixième de leur récolte annuelle [472]. »

Autre source de revenu : la vente des bancs d'église. Considéré comme un héritage familial, « un banc vacant devait être crié et adjugé pour sa vie durant au paroissien qui offrait le meilleur taux de rente annuelle ; à la mort de l'adjudicataire ou de sa veuve, le banc devait être recrié avec droit de retrait aux enfants [473] ». « L'ordre d'occupation du banc respecte aussi une convention : la mère prend place au fond, les enfants se rangent au centre et le père entre en dernier. C'est qu'au bord du banc il y a une boîte de bois aux côtés légèrement obliques, remplie de bran de scie, qui fait office de crachoir. Avant d'entrer à l'église, les hommes débourrent leur pipe en cognant le fourneau sur la paume de la main et prennent une chique de tabac. Quelques chiqueurs, surtout durant le sermon, font voler avec un petit sifflement un crachat directement dans le crachoir [474]. » En outre, jusqu'en 1896, certains bien nantis pouvaient « être inhumés sous leur banc familial. Pour exaucer ce désir, des trappes avec pentures sont posées à même le plancher dans les deux grandes allées de l'église. Un panneau mobile encavé dans la porte des trappes permet de lever et de baisser le grand panneau. Après les funérailles, le cercueil est descendu au sous-sol en présence des parents par l'ouverture de la trappe. Une fois l’assemblée dispersée, le fossoyeur, maintenant seul, ouvre le cercueil et le remplit de chaux vive. Au bout de deux ou trois semaines, il ne reste qu’un squelette blanchi sous le banc familial[475]. »

Par beau temps, les fins de semaine, Théophitus amène les enfants voir le nouveau pont du Havre dont la construction a été achevée récemment. Il se souvient, étant jeune, d’avoir assisté à l’inauguration du pont Victoria, le 24 novembre 1859. Il s’agissait alors d’un pont couvert, destiné aux chemins de fer. On parlait de « la huitième merveille du monde »[476] ! Il sera réaménagé, en 1897, « livrant maintenant passage à une chaussée[477] » qui augmente la croissance de la Rive-Sud. Le pont du Havre, lui, est « le premier pont conçu pour les automobiles qui ait relié la rive sud du Saint-Laurent à l’île de Montréal[478] ». En 1934, il est devenu le pont Jacques-Cartier à l’occasion du 400e anniversaire de la découverte du Canada par le célèbre explorateur. Théophitus en profite alors pour aller pique-niquer avec les enfants au parc d’amusement avec plage que la Cité de Longueuil a acquis en 1931 et que le conseil de ville nommera plus tard le parc Charles-Le-Moyne.

Lemoyne fut fondée le 10 mars 1949, en jumelant les paroisses de Saint-Maxime et de Saint-Josaphat. « Son territoire, en forme de croissant, est d’à peine un kilomètre carré (237 acres) et donc, c’est la plus petite ville de la Rive-Sud. […] Sa devise est ‹ Droit et loyal ›[479]. » Maxime de Rome est un officier converti par saint Valérien et saint Tiburce qu’il était chargé d’exécuter. Martyr, il est mort sous la torture. Il est célébré le 14 avril[480]. « Les mœurs sont sévères : un couvre-feu sonne à 21 heures, et aucun enfant ne peut alors se promener dans les rues sans ses parents[481]. »

Comme Théophitus est menuisier, il est heureux que, en 1955, le pape Pie XII institue la fête de saint Joseph le charpentier au 1er mai « dans le but de donner au travail une dimension chrétienne [482]. » L'époux de Marie qui, dès 1624, avait été choisi comme père, patron et protecteur de la Nouvelle-France, la fête de la saint Joseph devenant l'une « des grandes solennités de ce pays [avec] des feux de réjouissances pleins d'artifices [483] ».

Comme le feront plusieurs de ses fils, il profitera de l'essor du chemin de fer et travaillera pour la Compagnie du Grand Tronc (Trunck), une importante entreprise britannique qui possède des ateliers de montage de locomotives à la Pointe-Saint-Charles. Inauguré le 1er juillet 1836, « le premier chemin de fer canadien est le Champlain and St. Lawrence, qui relie La Prairie, en face de Montréal, à Saint-Jean-sur-Richelieu, sur une distance de quatorze milles [484] ». Il compte 23 kilomètres de « rails de bois recouverts d'une lisse de fer. C'est pourquoi on nomme cette première ligne ‹ chemin à lisse › [485]. » Ce nouveau moyen de transport est vivement « combattu par plusieurs députés qui prétendaient que les chemins de fer allaient ruiner les charretiers et empêcher les vaches d'être de bonnes laitières [486] ! » La première locomotive est nommée Dorchester « en l'honneur de la ville de Dorchester (nom porté par la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu à cette époque) [487] ». Jusqu'en 1847, on ne construira « que de courts tronçons de chemins de fer, conçus pour franchir un obstacle particulier. On les appelait des chemins de fer de portage parce qu'ils n'étaient qu'un complément à la navigation [488]. » Ces ateliers ferroviaires « et quelques manufactures marquent les débuts de l'industrialisation [489] ». Tout comme les chemins de fer ont amené le déclin de la navigation, et cela à partir du milieu du XIXe siècle [490]. » Lorsqu'on voyageait en gros chars, « on s'installait sur les sièges rembourrés, recouverts en peluche rouge : de beaux fauteuils en velours veloutrê[491] ».

C'est d'ailleurs l'un des grands artisans du chemin de fer, l'arpenteur Sandford Fleming (1827-1915), qui favorisera l'adoption du système des fuseaux horaires et dessinera le premier timbre-poste de la Province du Canada, émis le 23 avril 1851. D'une valeur de *three pence,* « il représente l'industrieux castor canadien dans un champ de trilles (aujourd'hui l'emblème de l'Ontario), couronné par les armoiries de l'Empire britannique[492] ».

Rappelons que le tout premier service postal revient à l'initiative de Pierre de Silva dit Portugais qui, vers 1690, « s'offre, moyennant une modeste rétribution, à servir de postier régulier entre Québec et Montréal. [...] Quand l'intrépide postier meurt, en 1717, après un quart de siècle de service, il est remplacé par son gendre. Leur parcours comme tous les autres, s'effectu[ait] en raquettes ou en traîne à chiens l'hiver et en canot l'été[493]. »

Théophitus a connu les premiers tramways électriques apparus à Montréal, en 1892, et la première voiture électrique, en 1897. Aussi, il a connu l'apparition du cinéma à Montréal, en 1903, la formation de l'équipe de hockey Les Canadiens, en 1909, « la Croix du Mont-Royal illuminée pour la première fois[494] » le 24 décembre 1924, l'adoption « des nouvelles armoiries du Québec avec la devise Je me souviens, le 9 décembre 1939[495]. » Ces armoiries évoquent les grandes étapes de l'histoire : le Régime français – trois fleurs de lis or sur fond bleu ; le Régime britannique (léopard or sur fond rouge) et la période canadienne (rameau de feuilles d'érable). Quant à la devise gravée sous les armoiries, elle a été créée par Eugène-Étienne Taché, en 1883[496].

Théophitus meurt en juin 1975, à Saint-Lambert, à l'âge de 90 ans. Parmi ses enfants : Rolland.

HUITIÈME GÉNÉRATION

> *J'aime savoir que les ancêtres étaient bien plus de vrais gaillards qu'un ramassis vivant de vertus artificielles, souvent imaginées par de pseudo-historiens.*
>
> Clément Marchand[497]

Rolland (1920-1999) débute la huitième génération à Ville Lemoyne. Le 28 août 1943, à l'église Saint-Denis, à Montréal, il épouse Jacqueline Dinelle, fille de Armand Dinelle et Desneiges Liboiron. Elle est née le 27 avril 1923 et décèdera le 10 janvier 2005. Il auront quatre enfants : deux couples de jumeaux, nés en 1944 et 1947.

Machiniste au CN, Rolland est aussi pompier volontaire, un service créé en 1934 sous la direction du capitaine Henri Michaud. En 1963, il se présente comme échevin, mais il est défait contre son adversaire Paul Raymond. Après les élections au conseil municipal où on élisait le maire et les échevins, « c'était une tradition de faire brûler des bonhommes de paille devant les résidences de ceux qui avaient perdu leurs élections[498]. »

Il habite d'abord sur la rue Saint-Louis, ouverte en 1912, reliant « le chemin de la Côte noire (rue

Saint-Georges) à celui de la Pinière (rue Victoria). Ensuite, il achète une maison sur la rue Jeannette : « Ouverte vers 1952. Ainsi nommée en mémoire de Jeannette Mercile, descendante de la famille de Louis Mercille[499.] » En 1917, apparaissent les premiers trottoirs de bois ; et, en 1927, les premiers en ciment. « Les rues de LeMoyne ne furent éclairées qu'à compter du 20 décembre 1944, après une vingtaine d'années d'attente et de revendications[500]. »

Durant la guerre, un grand nombre de femmes envahissent le marché du travail. Jacqueline travaille dans une usine comme « des milliers de consœurs qui œuvrent dans presque tous les secteurs de la fabrication ou des services et gagnent des salaires plus élevés que jamais[501] ». Elle aime aller au cinéma, notamment au Ouimetoscope, sur la rue Sainte-Catherine, ouvert depuis 1906. Sans doute a-t-elle vu *À la croisée des chemins*, le « premier long métrage de fiction produit au Québec, en 1943[502] ».

Enfilant des perles et des billes de verre, Jacqueline confectionnait ses propres chapeaux comme on le faisait autrefois où « à l'aide d'une bûche de cèdre, des femmes de condition modeste fabriqu[ai]ent les formes de leurs chapeaux[503] ».

NEUVIÈME GÉNÉRATION

Si vous saviez quelle confiance la France, réveillée après d'immenses épreuves, porte maintenant vers vous ! Si vous saviez quelle affection elle recommence à ressentir pour les

> *Français du Canada ! [...] Vive Montréal !*
> *Vive le Québec ! Vive le Québec libre ! ...*
> CHARLES DE GAULLE [504]

Serge, Solange, Claude et Claudette forment la neuvième génération.

En septembre 1918, on fonde l'école Saint-Maxime. Elle prend le nom de Sainte-Madeleine en 1956 et est dirigée par les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie jusqu'en 1972. Elle est démolie en novembre 1979. Vouée à l'enseignement, la Congrégation des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie fut fondée en 1843 dans la paroisse Saint-Antoine-de-Longueuil par Eulalie Durocher, devenue mère Marie-Rose, et ses amies Mélodie Dufresne et Henriette Céré, lesquelles « prennent l'habit religieux le 28 février 1844 [505] ». Eulalie Durocher sera déclarée vénérable par le pape Jean-Paul II, en 1979, et béatifiée en 1982 : « Je m'appelle Marie-Rose, disait-elle ; puisse-je être une rose d'agréable odeur à Jésus-Christ [506]. »

Après l'école du Sacré-Cœur construite en 1948 et dirigée par les Clercs de Saint-Viateur, Serge ira au Collège Sainte-Marie qui dispense le cours classique, lequel est donné dès 1635 au Collège de Québec : « Ce cours s'échelonnait sur une période de cinq ans, dont trois étaient consacrés à l'étude du latin et de la grammaire française ; une année d'humanité et une année de rhétorique complétaient le cycle... [507] » Premier ordre masculin à arriver en Nouvelle-France, en 1611, les Jésuites sont des missionnaires mais aussi des éducateurs. Jusqu'au XXe siècle, ils seront, avec les Récollets et les Sulpiciens, « à la base du système d'éducation canadien-français [508] ».

Jeunes, les enfants allaient se baigner dans la ville voisine de Saint-Lambert, qualifiée de perle du Saint-Laurent[509]. Plus riche et mieux nantie que LeMoyne, elle possédait une piscine publique municipale. Pour s'y rendre, ils empruntaient la rue Oak et traversaient le terrain de golf, appelé Country Club qui, jadis, possédait « son troupeau de mouton, tondeurs de gazon de profession... [Mais] en raison de leurs bêlements continus et ininterrompus, impossible de trouver repos et sommeil réparateur[510] ! » Au départ, Saint-Lambert est une prairie nommée Mouillepied couvrant « environ 45 arpents de front sur le fleuve Saint-Laurent[511] ». Il y avait cette coupure, très nette à l'époque : Lemoyne pour les francophones-pauvres-catholiques et Saint-Lambert pour les anglophones-riches-protestants. Ces deux solitudes dont on a si souvent parlé ! Cette « juxtaposition de deux cultures, de deux langues et de deux religions, mais pas de fusion[512] ». En témoignent encore, ces escaliers extérieurs qui se retrouvent d'abondance chez les premiers et pratiquement inexistants chez les seconds. Rejetés au dehors, ces escaliers permettaient de gagner une pièce en façade de la maison : « solution ingénieuse, mais qui n'est ni belle ni commode, et qui a fleuri de 1880 environ à 1930 ; solution de gagne-petit [qui] illustre à merveille la différence entre les médiocres possibilités financières de la part des Français et l'opulence de la majorité des Anglais[513]. »

Les enfants ont connu l'époque du laitier et du boulanger qui livraient leurs produits de maison en maison ; mais aussi le brocanteur qui entassait dans sa camionnette les vieilleries dont on voulait se départir. Ils se cachaient à son arrivée et de loin, lui criaient : « Guénilloux plein d'poux, les oreilles plein d'poils ! » avant de déguerpir à toute vitesse ! Dans les campagnes, il y avait aussi les métiers itinérants comme le réparateur de parapluies, l'aiguiseur de couteaux et de ciseaux, l'acheteur de guenilles ainsi que l'acheteur de crin qui se pointe dès les premières neiges. En effet, « après la rentrée des vaches pour l'hivernage, les cultivateurs coupent au ciseau le crin des queues de bovins. Ces animaux n'ont plus besoin de longs poils rudes pour chasser les mouches. [...] Dans le même temps, les queues de chevaux sont aussi raccourcies. [...] Tous ces poils sont ramassés et mis en réserve en attendant l'acheteur de ce sous-produit du bétail vendu au prix de 2 ¢ la livre pour le crin de cheval et de 1 ¢ pour celui des vaches[514]. » Aussi des *peddleurs* vendant des objets de piété, des remèdes ou des lunettes.

Cette génération est la première qui habitera dans une grande ville, fréquentera l'université et voyagera à travers le monde. Notamment Claude qui travaillera comme pilote à Air Canada. À l'instar de ses sœurs, Solange et Claudette, il aura deux enfants qui initieront la dixième génération. Parmi ces enfants, Alexandra, Martin, Nancy, Virginie et Yann auront également des enfants constituant la onzième génération.

C'est avec cette génération, toutefois, que le nom FISETTE disparaîtra à jamais de la lignée !

❧

ÉPILOGUE (AU LECTEUR)

Dans son texte *À Monsieur Joseph-Charles Taché,* publié en 1871, Cyprien Tanguay adresse un mot au lecteur. Malgré le ton quelque peu vieillot datant d'une autre époque, j'y adhère volontiers, car il correspond à maints égards à l'objectif que j'ai poursuivi dans ce texte. Je le reprends donc textuellement ci-dessous – tel un hommage à un auteur d'antan :

> *Permets qu'en tes mains je dépose*
> *Cet humble fruit de mon labeur,*
> *Ce travail est bien peu de chose*
> *Mais je l'ai fait de si bon cœur ! !*
> *Cet arbre ne peut te déplaire ;*
> *Ses feuilles, ses fruits sont si beaux !*
> *Puisse longtemps notre terre*
> *Se reposer sous ses rameaux*[515] *!*

NOTES

1. Joseph Jacquart, « La descendance de Charlemagne en Belgique », *Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-Française*, vol. X, nos 1 et 2, janvier-avril 1959, p. 3.

2. Jean-Luc Hennig, *Un amour ottoman,* Paris, Le cherche midi, 2012, p. 37.

3. « Le sieur De La Franchise au discours du sieur Champlain », cité dans Samuel de Champlain, *Premiers récits de voyages en Nouvelle-France,* 1603-1619. Réédition intégrale en français moderne, introduction et notes par Mathieu d'Avignon, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, p. 7.

4. Cécile Gagnon et Jean-Pierre Tusseau, *Samuel de Champlain. Fondateur de la Nouvelle-France,* Montréal, Éditions de l'Isatis, 2014, s.p.

5. Francine Légaré, *Samuel de Champlain, père de la Nouvelle-France,* Montréal, XYZ éditeur, 2003, p. 42.

6. Johanne Ménard et Pierre Berthiaume, *Samuel de Champlain,* Waterloo, Éditions Michel Quintin, 2015, p. 22-23.

7. *Ibid.*, p. 24.

8. Benjamin Sulte, *Pages d'histoire du Canada,* Montréal, Granger Frères, 1891, p. 175.

9. Étienne-Michel Faillon, *Histoire de la Colonie Française en Canada,* tome I, Paris, Imprimerie Poupart-Davyl, Villemarie, Bibliothèque paroissiale, 1865, p. 187.

10. Pierre Caron, *La Naissance d'une nation,* Montréal, Recto/Verso éditeur, 2013, S.P.

11. Sabrina Moisan, Jean-Pierre Charland, *L'Histoire du Québec en 30 secondes,* Montréal, Hurtubise, 2014, S.P. : https : //reader.cantook.com/

12. Carmelle Bisson, « Soigner dans les débuts du XVII^e^ siècle en Nouvelle-France », Raymond Brodeur, Dominique Deslandes, Thérèse Nadeau-Latour (Sous la direction de), *Lecture inédite de la modernité aux origines de la Nouvelle-France : Marie Guyart de l'Incarnation et les autres fondateurs religieux,* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, p. 230.

13. Antoine Decré, *« Maudits Français » ou l'Épopée canadienne (1534-1763),* Paris, L'Harmattan, 2001, p. 63.

14. Abbé Jean Benoît Désiré Cochet, *Les Églises de l'arrondissement de Dieppe,* vol. 1, Dieppe, Imprimerie de J.-B.-S. Lefebvre, 1846, p. 6.

15. Ville de Boucherville et Société d'Histoire des Îles Percées, *Ma rue raconte... son histoire. Toponymie de Boucherville,* Boucherville, 1984, p. 24-25.

16. Thérèse Corbeil, « Origines des noms de familles », revue *Mouillepied,* Société d'Histoire Mouillepied, Saint Lambert, cahier no 10, 2003, p. 52.

17. L'actuelle place Nationale.

18. David Asseline, *Les Antiquitez et chroniques de la ville de Dieppe.* 1682. Cité dans : Viviane Manase, « L'adduction d'eau à Dieppe aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles : de l'utile à l'apparat », *In Situ* [En ligne], 6 | 2005, mis en ligne le 15 mai 2012, consulté le 12 janvier 2017. URL : http : //insitu.revues.org/8677 ; DOI : 10.4000/insitu.8677).

19. Charles Le Moyne de Longueuil et de Châteauguay (1626-1685).

20. Ludovic Vinet, *Histoire de Dieppe et de ses environs,* Éditions des régionalismes, 2011-2015, p. 224.

21. Pierre-Paul Lacas, *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 14 décembre 2016. URL : http : //www.universalis.fr/encyclopedie/momerie/

22. Voir : www.morescarole.homedns.org (consulté le 19 décembre 2016).

23. Dans ce paragraphe, les termes en italique et les citations entre guillemets proviennent de : Guy Cabourdin, *La Vie quotidienne en Lorraine aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles,* Hachette, 1984.

24. Jacques Labrecque (1589-1651).

25. www.pourlascience.fr (consulté le 18 janvier 2017).

26. www.mairie-auchylezorchies.fr (consulté le 20 janvier 2017).

27. G. Cabourdin, *op. cit.,* p. 68.

28. François-Abraham est né le 16 août 1635 et a été baptisé le 31 août 1635 à l'église Saint-Jacques-d'Aliermont. Certaines sources consultées ne mentionnent pas Catherine née en 1636, mais plutôt Jean né le 20 octobre 1639, lequel aurait épousé Magdeleine Lefebvre le 19 octobre 1664 à Dieppe et ils auraient eu un fils, Jean-Baptiste, né le 16 novembre 1665. Si tel est le cas, les parents ne seraient donc pas morts en 1637 ?

29. Jehan (ou Jean) Ango (1480-1551).

30. L. Vinet, *op. cit.,* p. 117.

31. *Ibid.,* p. 224.

32. http : //regardantiquaire.canalblog.com/archives/2012/09/03/25016690.html (consulté le 22 janvier 2017).

33. Ou Rempart des Marais.

34. L. Vinet, *op. cit.,* p. 152.

35. Lazare Bichot, *Mémoires pour servir à l'histoire de Dieppe, tirés tant des histoires imprimées que des autheurs manuscrits,* 1766. Réédition 1985, éditions Bertout. Cité dans Viviane Manase, *op. cit.*

36. L. Vinet, *op. cit.*, p. 43 et suiv. Ces mitouries furent interdites après 1647 par Louis XIV et sa mère, la régente, qui vinrent à Dieppe cette année-là.

37. Jean-Claude Larocque et Denis Sauvé, Étienne Brûlé. *Le Fils de Champlain,* tome I, Ottawa, Les Éditions David, 2010, s.p.

38. Jean des Gagniers, *Le Voyage au bout du vent. La Nouvelle-France et la mer aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles,* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2017, p. 132.

39. Jacques Arbour, *Michel Harbour et Marie Constantineau en Nouvelle-France. Deux pionniers de Québec et de Neuville.* Édité chez l'auteur, Longueuil, 2018, p. 12.

40. Cindy Gagnon, *L'Aventure : recueil d'une traversée de l'Atlantique comme à l'époque de la Nouvelle-France par une fille du XXI^e^ siècle,* Les éditions Cendrillon, Montréal, 2018, p. 34.

41. Alain Fisette, *Plus personne n'a l'intention de dormir,* Montréal, Éditions Les Herbes rouges, 1996, p. 67.

42. Louis-Joseph-Cyprien Fiset (1825-1898), *Jude et Grazia ou Les malheurs de l'émigration canadienne.* D'après L'imprimerie de Brousseau et Frères Québec 1861, s.p. Source : poesis.net.

43. Dominique Deslandres, « Montréal au temps des Filles du Roy », in Société d'histoire des Filles du Roy, *Les Filles du Roy pionnières de Montréal,* Québec, Les Éditions du Septentrion, 2017, p. 29.

44. *Les Relations des Jésuites,* 1611 et 1636, p. 67 et 46. Cité dans Abbé Lionel Groulx, *La Naissance d'une Race,* Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1919. Conférences prononcées à l'Université Laval (Montréal, 1918-1919), p. 75.

45. « La Bibliothèque canadienne », oct. 1828, cité dans : Jean

Provencher, *C'était l'hiver. La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent,* Montréal, Les Éditions du Boréal, 1986, p. 148.

46. Monique Lagrenade, « Des mots écrits sur la ligne du temps », cahier *Mouillepied* no 8, Société d'histoire Mouillepied, Saint-Lambert, 1997, p. 15.

47. « Actuellement, deux hypothèses liées à l'origine du toponyme Québec divisent les chercheurs. Les uns [...] soutiennent que le mot Québec serait d'origine micmaque et signifierait ‹ rétrécissement › ou ‹ là où le fleuve rétrécit ›. Les autres [...] croient qu'il serait d'origine montagnaise et signifierait ‹ débarquez ›. » Samuel de Champlain, *op. cit.,* p. 169, note 40.

48. *Actes des cérémonies de béatification,* 1980, Ursulines des Québec. Cité dans : Françoise Deroy-Pineau, *Marie de l'Incarnation : femme d'affaires, mystique et mère de la Nouvelle-France.* Tours, 1599 – Québec, 1672, Nouvelle édition, Montréal, Goupe Fides, 2017, s.p. Édition originale : Paris, Robert Laffont, 1989.

49. Antoine Decré, *op. cit.,* p. 79.

50. Les Voix du passé. Pour la fête de St-Jean-Baptiste. *Ibid.*

51. Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, *La Vie quotidienne en Nouvelle-France. Le Canada, de Champlain à Montcalm,* Paris Librairie Hachette, 1964, p. 45.

52. axl.cefan.ulaval.ca (consulté le 19 juin 2019).

53. Poème badin à mon ami Olivier de B*** à Paris, L.-J.-C. Fiset, *op. cit.*

54. Société d'histoire des Filles du Roy, *Les Filles du Roy pionnières de Montréal, op. cit.,* p. 33.

55. *Samuel de Champlain, op. cit.,* p. 166.

56. Raoul Blanchard, *Le Québec par l'image,* Montréal, Librairie Beauchemin, 1949, p. 62.

57. Lettre de Mère Marie de l'Incarnation, citée dans *Histoire des Seigneurs de la Rivière du Sud, abbé A Couillard Després,* 1912, p. 39 : in « Varennes en Neufve-France », Doris Horman, *Varennes 1672-1972, Le Comité du Tricentenaire de Varennes,* 1972, p. 013.

58. Mario Bergeron, Le Pain de Guillaume. *Destin, courage et grand amour à l'époque de la Nouvelle-France,* Salaberry-de-Valleyfield, Marcel Broquet Éditeur, 2015, s.p.

59. Cécile Gagnon, *op. cit.*

60. Jean-Pierre Hardy, *Chercher fortune en Nouvelle-France,* Montréal, Éditions Libre Expression et Musée canadien des civilisations, 2007, p. 163.

61. Peter Gossage et J. I. Little, « La colonie de peuplement », in *Une histoire du Québec : entre tradition et modernité,* Montréal, Les Éditions Hurtubise, 2015, p. 54.

62. Abbé Lionel Groulx, *La Naissance d'une Race, op. cit.,* p. 27.

63. Robert-Lionel Séguin, *La civilisation traditionnelle de l'‹ habitant › aux 17e et 18e siècles,* Montréal et Paris, Fides, 1967, p. 253.

64. Minutier du notaire Guillaume Audouart dit Saint-Germain

(1634-1663), cité dans : Marcel Trudel, *La Population du Canada en 1663,* Montréal, Éditions Fides, 1973, p. 105.

65. Jean-Pierre Hardy, *Chercher fortune..., op. cit.,* p. 29.

66. Réjane Thibault, *La Vie intellectuelle et la société en Nouvelle-France,* Cap-Saint-Ignace, La Plume d'Oie Édition, 2000, p. 32-33.

67. freresfranciscains.ca/nouvelles/presence-fraternelle-lange-gardien-frere-luc/ (consulté le 19 juin 2019).

68. André Lachance, *Vivre à la ville en Nouvelle-France,* Outremont, Éditions Libre Expression, 2004, p. 243.

69. « Pour inciter les jeunes hommes à se marier, l'administration de la colonie retirait les droits de pêche, de chasse et de traite aux jeunes hommes célibataires. Pour reprendre ces droits, les jeunes hommes devaient se marier et fonder une famille. » www.alloprof.qc.ca (consulté le 20 janvier 2017).

70. Gérard Lebel sur http : //pages.videotron.com/agafiset/histoire/histoire.html (consulté le 15 juin 2019).

71. Gérard Lebel, « François-Abraham Fiset », revue *Sainte-Anne,* décembre 1990, p. 525.

72. Marius Barbeau, *Québec où survit l'ancienne France,* Québec, Librairie Garneau, 1937, p. 174.

73. Robert-Edmond Gingras, *Dictionnaire généalogique des Familles Fiset 1725-1925,* vol. 2. Édité par les Frères des Écoles chrétiennes, 1972, p. 8-9.

74. Raymond Gariépy, *Les Terres de L'Ange-Gardien,* collection Nos ancêtres, no 11, p. 536-550. Source : Le Centre de Généalogie, des Archives et des Biens Culturels de Château-Richer.

75. http : //www.culturecotedebeaupre.com/fr/histoire_municipalites.html (consulté le 18 juin 2019).

76. Germaine Normand, *Fonder foyer en Nouvelle-France. Les Normand du Perche,* Sainte-Foy, Les Éditions MultiMondes, 1999, p. 49.

77. Abbé Henri-Raymond Casgrain, *Journal du marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada de 1756 à 1759,* Québec, Imprimerie de L.-J. Demers, 1895, p. 63. Cité dans : Réjane Thibault, *op. cit.,* p. 12-13.

78. Rémi Tremblay, *Pierre qui roule. Souvenirs d'un journaliste,* Montréal, Librairie Beauchemin, 1923, p. 14.

79. Lise Buteau : chateauricher.qc.ca (consulté le 18 juin 2019).

80. Thérèse Sauvageau, *Témoin de notre passé. Œuvres complètes,* Québec, Éditions Anne Sigier, 2004, p. 16.

81. *Ibid.,* p. 131.

82. Jean Provencher, *Chronologie du Québec depuis 1534.* Quatrième édition mise à jour. Montréal, Les Éditions du Boréal, 2017, p. 45.

83. F. Roméo Allard, « Pierre Allard 1653-1703 et sa famille », *Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-Française,* janvier-mars 1973, vol. XXIV, no 1, p. 5.

84. Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle, op. cit.,* p. 131.

85. Michel Verrette, *L'Alphabétisation au Québec 1660-1900,* thèse présentée à l'Université Laval, 1989, p. 23 : corpus.ulaval.ca (consulté le 16 juin 2019).

86. Jacques Mathieu, Rénald Lessard et Jeannette Larouche, « Peuplement colonisateur au XVIII^e^ siècle dans le gouvernement de Québec », in Jacques Mathieu et Serge Courville (Sous la direction de), *Peuplement colonisateur aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles,* Québec, Université Laval, Cahiers du Célat, no 8, novembre 1987, p. 24.

87. Cité dans : Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, *op. cit.,* p. 248.

88. axl.cefan.ulaval.ca (consulté le 18 juin 2019).

89. Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, *op. cit.,* p. 249-250.

90. Jean-Baptiste d'Aleyrac, *ibid.*

91. L'Abbé René-E. Casgrain, *Histoire de la paroisse de l'Ange-Gardien,* Québec 1902, Dussault & Proulx, Imprimeurs, p. 8.

92. Denise Laberge Morasse (en collaboration avec André Bellemare), « 350 ans d'héritage chrétien », revue *La Coste des Beaux Prés,* vol. 19, no 4, juin 2014, p. 3.

93. Cité dans Jacques Lacoursière, Jean Provencher, Denis Vaugeois, *Canada – Québec : Synthèse historique 1534-2000,* Sillery, Les Éditions du Septentrion, 2001, p. 168.

94. Robert Lahaise et Noël Vallerand (avec la collaboration de Denis Héroux), *Histoire du Canada. La Nouvelle-France 1524-1760,* Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1977, p. 200.

95. *Ibid.,* p. 200-201.

96. Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, *op. cit.,* p. 139.

97. « Le monument est en pierre de taille des carrières de Deschambault. Il a la forme d'un obélisque, séparé, vers le milieu, par un cordon mouluré et sculpté. Le haut se termine par un chapiteau portant des feuilles de laurier sur les quatre faces. En front de ce chapiteau est le blason de la famille (marbre noir) sur la face duquel est incrustée une croix pattée et alésée d'or. La base est en granite de la Rivière-à-Pierre sur laquelle repose (sur les quatre faces) un panneau d'inscription. Le blason situé en haut du monument symbolise le gentilhomme. » (Site de la Famille Trudel (le)) Le monument se trouve aujourd'hui sur un vaste terrain aménagé au 5719, rue Dugal.

98. L'Abbé René-E. Casgrain, *Histoire de la paroisse…, op. cit.,* p. 29.

99. *Ibid.*

100. Son successeur fut François Fillon, arrivé ici de Bourgogne en 1667. Chargé de la desserte de la côte de Beaupré, il prit possession de la cure de L'Ange-Gardien. On le considère comme le premier curé de la paroisse car c'est lui qui y bâtit l'église et commença en 1670 à y tenir les registres. En 1672, on vendit la petite chapelle à René Letartre pour 650 livres et on acheta un nouveau terrain. On commença d'ériger la nouvelle église le 7 juin 1675 et on y célébra la première messe « le jour de la fête de St-Barthélemy de l'année 1676 » (Abbé…, *op. cit.,* p. 50). L'église sera élargie en 1875. Elle constitue « l'un des plus anciens temples bâtis sous la domination française dans l'Amérique du Nord. » (Abbé…, *op. cit.,* p. 51.)

101. culturecotedebeaupre.com/fr/histoire_municipalites.html (consulté le 18 juin 2019).

102. Gérard Tremblay, C.Ss.R., *1608-1838 - La conquête anglaise : vivre sous un pouvoir étranger. Le catholicisme au Canada français,* Cours par correspondance, Sainte-Anne-de-Beaupré, 1995, p. 16.

103. Robert Lahaise, *op. cit.,* p. 9.

104. Thérèse Sauvageau, *Témoin de notre passé, op. cit.,* p. 171.

105. Robert-Lionel Séguin, *La Vie libertine en Nouvelle-France au XVII*e *siècle,* Sillery, Les éditions du Septentrion, 1972, s.p. (https : // reader.cantook.com)

106. *Relations des Jésuites,* vol. IX, p. 268.

107. Simon Savard (1623-1665 ou 1664?) est né à Saint-Pierre de Montreuil-sous-Bois, Bobigny. Le 15 juin 1644, il épouse Marie Hordouille (ou Hordoville) (c. 1621-1703) à Montreuil-sur-Voncenes, laquelle qui décèdera à Charlesbourg à 82 ans.

108. Avant 1535, les Algonquins nommaient l'île, Ouinigo ou Minigo, qui signifie coin ensorcelé parce que, le soir venu, des feux follets brillaient. En septembre 1535, Jacques Cartier visite l'île et la nomme île de Bacchus pour souligner son abondante végétation et les vignes sauvages qu'il y trouve. L'année suivante, il la rebaptise île d'Orléans en l'honneur d'Henri II, duc d'Orléans, deuxième fils du roi de France, François 1er.

109. Société d'histoire des Filles du Roy, *Les Filles du Roy pionnières de Montréal, op. cit.,* p. 34.

110. Les enfants sont : Jean-Baptiste (1665-1691), Marguerite-Madeleine (1667-1711), Joseph (1669-1694), Anne-Marie (1671-1711), Marie (1673-1710), Charles-Basile (1675 ou 1677-1749), Denise (1678-1731), Geneviève (1680-), François (1682-1751), Louis-François (1685-1760), Marguerite (née et morte en 1687), et Michel (1688-).

111. Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle..., op. cit.,* p. 128-129.

112. Pierre Caron, *op. cit.* Toutefois, selon Jean Doublet, « le premier cheval qui ait galopé sur la terre canadienne fut débarqué à Québec le 25 juin 1647. » Extrait du journal de Jean Doublet de 1883, in Ernest Gagnon, *Le Fort et le Château Saint-Louis,* 3e édition, Montréal, Beauchemin éditeur, 1908, p. 251. Cité dans Claude Richer et Pearl Duval (en collaboration avec Carole-Anne Grenier, *Le Cheval canadien : Histoire et espoir*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2015, p. 26.

113. Carlos Taveira, *Mots et marées : Pedro Da Silva, un Portugais messager du roi en Nouvelle-France,* Ottawa, Les Éditions L'Interligne, 2014, s.p.

114. Louis Hémon, Maria Chapdelaine, Montréal, CEC, 1997, p. 241.

115. Gérard Lebel, « François-Abraham Fiset », *op. cit.*

116. Jacques Saint-Pierre, « L'aménagement de l'espace rural en Nouvelle-France. Les seigneuries de la Côte-Sud », in Jacques

Mathieu et Serge Courville, *op. cit.,* p. 141.

117. Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, *op. cit.,* p. 53.

118. *Ibid.,* p. 55.

119. Robert Lahaise, *op. cit.,* p. 202.

120. Pierre-Georges Roy, *Toutes petites choses du Régime anglais,* tome I, Québec, Éditions Garneau, 1946, p. 132.

121. Alain Lachance, Michel Lessard et François Rémillard, « Intimité préservée », revue *Continuité,* no 160, printemps 2019, p. 33.

122. Robert-Lionel Séguin, *La civilisation traditionnelle…, op. cit.,* p. 358.

123. *Ibid.,* p. 351-352. « Sérancer » consiste à peigner avec le séran.

124. *Ibid.,* p. 360.

125. Terme utilisé par Jean Talon. *Ibid.,* p. 138-139.

126. *Ibid.*

127. Françoise Deroy-Pineau, *op. cit.*

128. Jacques Saint-Pierre, op. cit., p. 116.

129. Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle… op. cit.,* p. 209.

130. L'Abbé Casgrain, *Une paroisse canadienne au XVII^e^ siècle,* Québec, Imprimerie de Léger Brousseau, 1880, p. 173-174.

131. Peter Gossage et J. I. Little, *op. cit.,* p. 66.

132. Benjamin Sulte, *Pages d'histoire du Canada, op. cit,* p. 232.

133. *Relation de 1637,* p. 82. Cité dans Étienne-Michel Faillon, *op. cit.,* p. 292.

134. Éric Doyon, « Tradition : la Plantation du mai », *Affaires de gars, Magazine pour hommes :* affairesdegars.com (consulté le 13 juin 2019).

135. Louis Lalande, *Une vieille seigneurie, Boucherville. Chroniques, portraits et souvenirs,* deuxième édition, Montréal, Imprimerie de ‹ L'Étendard ›, 1891, p. 193-194.

136. *Relation de 1639,* p. 2. Cité dans Étienne-Michel Faillon, *op. cit.,* p. 296.

137. L'Abbé Casgrain, *Une paroisse canadienne au XVII^e^ siècle, op. cit.,* p. 159.

138. Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle…, op. cit.,* p. 203-204.

139. Germaine Normand, *op. cit.,* p. 42.

140. Louis Franquet, *Voyages et mémoires sur le Canada,* Québec, Imprimerie générale A. Coté et Cie, 1889, p. 9.

141. Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec. Des origines à 1791,* tome I, Sillery, Les éditions du Septentrion, 1995, s.p. : https : // reader.cantook.com

142. L'Abbé Casgrain, *Une paroisse canadienne au XVII^e^ siècle, op. cit.,* p. 132.

143. Ringuet, *Trente arpents,* cité dans : Mary Fallis Jones, *La patrie québécoise au début de la Confédération,* Toronto, Royal Ontario

Museum, 1980, p. 23.

144. Thomas Boucher, *Mauricie d'autrefois,* Le Bien Public, Trois-Rivières, 1952 : 77-78. Cité dans : Jacques Lacoursière, Jean Provencher, Denis Vaugeois, *Canada – Québec : Synthèse historique 1534-2000, op. cit.,* p. 370.

145. Graeme Wynn, « Aux confins de l'empire 1760-1840 », in Craig Brown (Sous la direction de), *Histoire générale du Canada,* Montréal, Les éditions du Boréal, 1988, p. 284-285.

146. *Ibid.*

147. « Relations, 1641 », in Robert Lahaise, *op. cit.,* p. 46.

148. Cité dans : Jacques Mathieu et Denis Vaugeois, *Faire aimer l'Histoire en compagnie de Jacques Lacoursière,* Québec, Les éditions du Septentrion, 2018, p. 235.

149. Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle…, op. cit.,* p. 30.

150. Éric Bédard, « Introduction », *L'Histoire du Québec pour les nuls,* Paris, Éditions First-Gründ, 2012, s.p. : https : //reader.cantook.com

151. L'Abbé Casgrain, *Une paroisse canadienne au XVII^{e} siècle, op. cit.,* p. 13-14.

152. *Ibid.,* p. 14.

153. Abbé Lionel Groulx, *La Naissance d'une Race, op. cit.,* p. 157.

154. Antoine Decré, *op. cit.,* p. 133-134.

155. Louis-Joseph-Cyprien Fiset, *op. cit.*

156. A. Canel, cité dans : Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle…, op. cit.,* p. 575.

157. Marius Barbeau, cité dans *ibid.*

158. René Forget, *Cassandre, de Versailles à Charlesbourg,* tome IV, Montréal, Éditions Michel Brûlé, 2008, s.p. : https : //reader.cantook.com

159. Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, *op. cit.,* p. 60.

160. Thérèse Sauvageau, *Témoin de notre passé, op. cit.,* p. 261.

161. Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle…, op. cit.,* p. 193-194.

162. Pierre Kalm, cité dans *ibid.,* p. 195.

163. Lionel Groulx, « Chez nos ancêtres », cité dans : Jean Provencher, *C'était l'hiver…, op. cit.,* p. 248.

164. Thérèse Sauvageau, *Témoin de notre passé, op. cit.,* p. 295.

165. Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle…, op. cit.,* p. 648.

166. *Ibid.,* p. 493.

167. Louis Franquet, *op. cit.,* p. 48.

168. Hervé Gagnon, Valerie E. Kirkman, *Histoire du Québec et du Canada, des Premières Nations à nos jours,* Tome I, Laval, Groupe Beauchemin éditeur, 1998, p. 16.

169. museedelhistoire.ca (consulté le 18 juin 2019).

170. E.-Z. Massicotte, cité dans : Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle…, op. cit.,* p. 486.

171. *Ibid.*

172. Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, *op. cit.,* p. 181.

173. Françoise Deroy-Pineau, *op. cit.*

174. Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, *op. cit.,* p. 65.

175. *Ibid.,* p. 67.

176. Hector Berthelot, *Le bon vieux temps,* Première série, Montréal, Librairie Beauchemin, 1924, p. 104.

177. Gabrielle Saint-Yves, « Images de l'identité féminine dans les premiers glossaires », in Monique. C. Cormier et Jean-Claude Boulanger (Sous la direction de), *Les dictionnaires de la langue française au Québec : de la Nouvelle-France à aujourd'hui,* Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2008, p. 108.

178. Cité par Antoine Michel LeDoux dans *Le Sentier de Saint-Hippolyte,* en juin 2016, p. 8, in « Maringouin humanus de noces printanières », *Histoire Québec,* vol. 24, no 3, p. 19.

179. Louis-Joseph-Cyprien Fiset, *op. cit.*

180. Le Journal des Jésuites, cité dans : Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle…, op. cit.,* p. 239.

181. André Vachon, cité dans : Antoine Decré, *op. cit.,* p. 135.

182. Léon-Pamphile Le May, *Fêtes et corvées,* Lévis, Pierre-Georges Roy, Éditeur, 1898, p. 29.

183. Les voix du passé. Pour la fête de St-Jean-Baptiste, Louis-Joseph-Cyprien Fiset, *op. cit.*

184. F. M. Delorme, cité dans M. Chaveau, « François-Xavier Garneau : sa vie et ses œuvres », in François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours,* Montréal, Beauchemin & Valois, libraries-imprimeurs, 1883, p. 36.

185. Pierre-Georges Roy, *Toutes petites choses du Régime anglais,* tome II, Québec, Éditions Garneau, 1946, p. 61.

186. Mettre en javelles *i.e.* sous forme de tas. Cité dans : Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle…, op. cit.,* p. 252.

187. Cité dans : Jacques Lacoursière, *Histoire populaire…, op. cit.*

188. *Ibid.*

189. Léon-Pamphile Le May, *op. cit.,* p. 32-33.

190. Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, *op. cit.,* p. 68.

191. Jacques Lacoursière, *Histoire populaire…, op. cit.*

192. François Drouin, « Il y a 350 ans : la Brasserie du Roy. Produire de la bière pour lutter contre l'ivrognerie ! », revue *Cap-aux-Diamants,* no 134, été 2018, p. 59.

193. Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, *op. cit.,* p. 197.

194. Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle…, op. cit.,* p. 65.

195. Pierre Boucher, *Histoire véritable et naturelle des mœurs et*

productions du pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada, 1664, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2014, p. 106.

196. *Patrimoine archéologique de Nouvelle-France.* Étude préparée par Archéotec pour le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Québec, 2010, p. 104.

197. Micheline Bail, *Frontenac. La tourmente 1689-1694,* Montréal, Éditions Hurtubises HMH, 2008, s.p.

198. André Lefebvre (Collection dirigée par), « L'histoire au cours secondaire à partir du monde actuel », *Histoire du Canada à partir du Québec actuel,* Montréal, Guérin éditeur, 1973, p. 82.

199. Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle..., op. cit.,* p. 62.

200. Eugène Bastien, cité dans : Robert-Lionel Séguin, *ibid.,* p. 61.

201. Luc Lacoursière, Le folklore et l'histoire, *Archives de folklore,* no 1, PUL, Montréal, Fides, 1946, vol. II, p. 8. Cité dans : R. Thibault, *op. cit.,* p. 53.

202. Archives nationales du Québec, salle des manuscrits, JF. 25, 1, no 1. Inventaire d'une collection. Du 13 décembre 1638. Déposition de Jehan Millouer, serviteur de monsieur de Repentig(ny). Cité dans Robert-Lionel Séguin, *La Vie libertine..., op. cit.*

203. *Ibid.*

204. Thierry Berthet, *Seigneurs et colons de Nouvelle France. L'émergence d'une société distincte au XVIII^e^ siècle,* Cachan (France), Les Éditions de l'École Normale Supérieure de Cachan, 1992, p. 208-209.

205. Robert Lahaise, *op. cit.,* p. 198.

206. *Ibid.,* p. 197.

207. Poèmes choisis : L'aurore boréale, Louis-Joseph-Cyprien Fiset, *op. cit.*

208. Extrait de la Relation de 1636, p. 40-42. Cité dans abbé Lionel Groulx, *La Naissance d'une Race, op. cit.,* p. 148.

209. Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, *op. cit.,* p. 122-123.

210. Camille Roy (abbé), *Propos canadiens,* Québec, Imprimerie de l'action sociale, 1912, p. 29.

211. *Ibid.,* p. 123.

212. Marius, *Coquillages. Crayons et Impressions,* Montréal, Imprimerie des Sourds-Muets, 1922, p. 80.

213. Jug. et Délibér. IV, 1032-1033, in Robert-Edmond Gingras, *Tricentenaire des Familles Fiset 1664-1964,* tome I. Édité par les Frères des Écoles chrétiennes, novembre 1963, p. 8.

214. H. Gagnon..., *op. cit.,* p. 119.

215. Mario Bergeron, *op. cit.,* s.p.

216. Serge Bilé, *Esclave et bourreau. L'histoire incroyable de Mathieu Léveillé, esclave de Martinique devenu bourreau en Nouvelle-France,* Québec, Les Éditions du Septentrion, 2015 : https : //reader.cantook.com, s.p.

217. Robert Lahaise, *op. cit.,* p. 6.

218. Jean-Pierre Hardy, *Chercher fortune…, op. cit.,* p. 122.

219. Louis Franquet, *op. cit.,* p. 46.

220. Pierre J. O. Chauveau, *Charles Guérin. Roman de mœurs canadiennes,* Montréal, G. H. Cherrier Éditeur, 1853. Notes de l'auteur, p. 347.

221. *Collection de manuscrits contenant lettres, mémoires, et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France,* vol. I, Québec, Imprimerie A. Coté, 1883, p. 61. Toutefois, selon Antoine Decré, « le premier Canadien français est… une Canadienne. Née en 1620 de Françoise Langlois et de Pierre Desportes, elle portera le nom d'Hélène pour honorer la femme de Champlain. » Antoine Decré, *op. cit.,* p. 63. En outre, selon Jean Provencher, c'est en 1620 que « l'une des filles de Louis Hébert et de Marie Rollet donne naissance au premier enfant à survivre dans la colonie. » Jean Provencher, *Chronologie du Québec depuis 1534, op. cit.,* p. 41.

222. Pierre-Georges Roy, *Toutes petites choses du Régime anglais,* tome II, *op. cit.,* p. 228-229.

223. *Ibid.,* p. 77.

224. Peter Gossage et J. I. Little, *op. cit.,* p. 53.

225. Cité dans : André Lachance, *Séduction, amour et mariages en Nouvelle-France,* Montréal, Éditions Libre Expression, 2007, p. 135.

226. semainegenealogie.com/extra/articles/182-les-metiers-en-nouvelle-France (consulté le 17 juin 2019).

227. Josette Brun, *Vie et mort du couple en Nouvelle-France : Québec et Louisbourg au XVIII*^{e} *siècle,* McGill-Queen's University Press, 2006, p. 5.

228. Micheline Bail, *op. cit.*

229. Éric Bédard, *op. cit.*

230. Scarlett Beauvalet-Boutouyrie, *Être veuve sous l'Ancien Régime,* Paris, Belin, 2001, p. 22-28-29. Cité dans : J. Brun, *ibid.,* p. 40.

231. René Hardy, *Charivari et justice populaire au Québec,* Québec, Les éditions du Septentrion, 2015, p. 8.

232. Antoine Furetiere, *Dictionnaire universel,* 1690. Cité dans : A. Lachance, *op. cit.,* p. 169.

233. *Ibid.*

234. Anonyme (Une sœur de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe), *La petite histoire de chez-nous : Saint-Antoine-sur-Richelieu,* Société d'Histoire Régionale de Saint-Hyacinthe, Documents maskoutains no 3, 1938, p. 30.

235. 1837.qc.ca (consulté le 12 juin 2019).

236. Marius Barbeau, *op. cit.,* p. 1.

237. Sabrina Moisan, *op. cit.*

238. Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle…, op. cit.,* p. 271.

239. Madeleine Ferron et Robert Cliche, « Quand le peuple fait la loi », cité dans : Jean Provencher, *C'était l'hiver..., op. cit.,* p. 129.

240. Jean Provencher, *Chronologie du Québec depuis 1534, op. cit.,* p. 80.

241. Jean Provencher, *C'était l'hiver..., Ibid.,* p. 132.

242. L'Abbé Casgrain, *Une paroisse canadienne au XVII^e^ siècle, op. cit.,* p. 178.

243. Gérard Lebel, *op. cit.*

244. Léon Gérin, *Aux sources de notre histoire,* Montréal, Fides, 1946, p. 258. Cité dans : R. Thibault, *op. cit.,* p. 48-49.

245. Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle... op. cit.,* p. 595.

246. *Ibid.,* p. 596.

247. *Ibid.,* note 93.

248. Francis Back, cité dans : Jean-Pierre Hardy, *Chercher fortune..., op. cit.,* p. 65.

249. Pascale Girard : semainegenealogie.com/extra/articles/182-les-metiers-en-nouvelle-France (consulté le 17 juin 2019).

250. Marius Barbeau, *op. cit,* p. 167.

251. J*ugements et délibérations du Conseil souverain de la Nouvelle-France,* VI, 997, Québec, 1885-1891. Cité dans G. Frégault, *La civilisation de la Nouvelle-France (1713-1744),* réédition Biblio-Fides, 2014. Édition originale : Montréal, Société des Éditions Pascal, 1944, s.p.

252. Jean Provencher, *Chronologie du Québec depuis 1534, op. cit.,* p. 87.

253. Joseph Marmette, *Charles et Éva. Roman historique canadien,* Montréal, Les Éditions Lumen, 1945, p. 125.

254. Gabriel Théodat Sagard, *Le grand voyage du pays des hvrons [sic], situé en l'Amérique vers la Mer douce, es derniers confins de la nouvelle France, dite Canada,* Paris, Denys Moreav [sic]. Cité dans Robert-Lionel Séguin, *La Vie libertine..., op. cit.*

255. Pehr Kalm, in Jean-Pierre Hardy, *Chercher fortune..., op. cit.,* p. 7.

256. H. Gagnon, *op. cit.,* p. 84. Les mitasses servent à envelopper les jambes.

257. Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, *op. cit.,* p. 61.

258. A. Lachance, *Vivre..., op. cit.,* p. 73.

259. I*bid.,* p. 74.

260. « Duchesneau à Colbert, 6 oct. 1679 », cité dans Robert Lahaise, *op. cit.,* p. 181.

261. L'Abbé Trudelle, *Trois souvenirs,* Québec, Imprimerie de Léger Brousseau, 1878, p. 26.

262. Josaine Ouellet, « Fêter ses racines », revue *Continuité,* no 161, été 2019, p. 34.

263. A. Marsais, chanson « Le pain », in *Recueil de chansons canadiennes et françaises,* Montréal, Imprimé et publié par John Lovell, 1859, p. 59-61.

264. Rémi Tremblay, *Pierre qui roule..., op. cit.,* p. 17.

265. Pierre Kalm, cité dans : Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle…, op. cit.*, p. 508.

266. Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, *op. cit.,* p. 64.

267. Hector Berthelot, *Le bon vieux temps, op. cit.*, p. 104.

268. Robert Larin, *Brève histoire du peuplement européen en Nouvelle-France,* Sillery, Les éditions du Septentrion, 2000, p. 56.

269. Guy Frégault, *op. cit.*

270. Françoise Deroy-Pineau, *op. cit.*

271. V. A. Tessier, cité dans Marie Bonenfant, *Canadiennes d'hier (lettres familières)*, Montréal, Bibliothèque Saint-Sulpice, 1941, p. 29.

272. Micheline Bail, *op. cit.*

273. Serge Bilé, *op. cit.*

274. Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, *op. cit.,* p. 71.

275. *Ibid.*, p. 105.

276. Léo-Paul Desrosiers, *Iroquoisie,* tome I (1534-1646), Les Études de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, Montréal, 1947, p. 118.

277. Benjamin Sulte, *Mélanges d'histoires, op. cit.*, p. 250-251.

278. Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle…, op. cit.*, p. 45.

279. M. Trudel, « Terrier 1663 », 1973. Cité dans Jean Poirier, *Noms de rues de Québec au XVII^e^ siècle : origine et histoire,* Québec, Commission de toponymie, 2004, p. 11 : http : //numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/54881

280. Jean Poirier, *op. cit.*, p. 10.

281. *Ibid.*, p. 42.

282. Pierre Caron, *op. cit.*

283. Thérèse Sauvageau, *Témoin de notre passé, op. cit.*, p. 171.

284. Cité dans : Marius Barbeau, *op. cit,* p. 3.

285. Jean Poirier, *op. cit.*, p. 12.

286. Jean Provencher, *Chronologie du Québec depuis 1534, op. cit.*, p. 54.

287. stephanetessier.ca/aubergesetcabaretsenNouvelle-France.htm (consulté le 17 juin 2019).

288. Antoine Furetière, *Dictionnaire Universel, Contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les Termes des sciences et des arts, etc.*, à La Haye et à Rotterdam, chez Arnoud et Reinier Leers, 1701, 3 v. p. 1. Cité dans Robert-Lionel Séguin, *La vie libertine…, op. cit.*

289. Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, *op. cit.,* p. 69.

290. Pascale Girard : semainegenealogie.com/extra/articles/182-les-metiers-en-nouvelle-France (consulté le 19 juin 2019).

291. Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle…, op. cit.*, p. 57.

292. Léo-Paul Desrosiers, « Un charivari », *Âmes et paysages,* Montréal, Éditions du Devoir, 1922, p. 27.

293. Gabrielle Saint-Yves, *op. cit.*, p. 118-119.

294. Éric Bédard, *op. cit.*

295. A. Lachance, *Vivre…, op. cit.*, p. 48.

296. Marius, *Coquillages. Crayons et Impressions, op. cit.*, p. 27.

297. Robert Lahaise, *op. cit.*, p. 125.

298. Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, *op. cit.*, p. 217.

299. Jean-Pierre Hardy, *Chercher fortune…, op. cit.*, p. 102.

300. Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, *op. cit.*, p. 146.

301. Jean-Pierre Hardy, *Chercher fortune…, op. cit.*, p. 96.

302. Pierre-Georges Roy, cité dans : Robert-Lionel Séguin, *La civilisation traditionnelle…, op. cit.*, p. 207.

303. Christian Morissonneau, UQTR : lecheminduroy.com/historique (consulté le 18 juin 2019).

304. Serge Bilé, *op. cit.*

305. *Ibid.*

306. Abbé Lionel Groulx, *La Naissance d'une Race, op. cit.*, p. 151.

307. Rémi Tremblay, *Pierre qui roule…, op. cit.*, p. 16.

308. Léon-Pamphile Le May, *Fêtes et corvées*, cité dans Mary Fallis Jones, *op. cit.*, p. 41.

309. Le Réseau de diffusion des archives du Québec : rdaq.banq.ca (consulté le 3 juillet 2019).

310. *L'Opinion publique*, Montréal, 1875, cité dans Mary Fallis Jones, *op. cit.*, p. 40.

311. Pierre Boucher, *op. cit.*, p. 44-45.

312. Napoléon Legendre, « Les sucres », revue *La Nouvelle-France*, Québec, mai 1881, p. 7.

313. Thérèse Sauvageau, *Témoin de notre passé, op. cit.*, p. 38.

314. Léo-Paul Desrosiers, « Le Rêveur », *Âmes et paysages, op. cit.*, p. 112-113.

315. Joseph Marmette, *op. cit.*, p. 181.

316. *Ibid.*, p. 184.

317. Louis Mercier, « À la découverte des particularismes canadiens et de leur origine : la lexicographie québécoise à l'époque des glossaires (1880-1930) », in Monique. C. Cormier et Jean-Claude Boulanger (Sous la direction de), *op. cit.*, p. 65.

318. Robert de Roquebrune, *Testament de mon enfance*, Montréal, Éditions Fides, 1958, p. 42.

319. Mario Béland, « Le Pain de sucre en peinture de Todd à Dynes », revue *Cap-aux-Diamants*, no 124, 2016, p. 45.

320. M. Barbeau, *op. cit.*, p. 126.

321. *Ibid.*, p. 130.

322. Marius, *Coquillages. Crayons et Impressions, op. cit.*, p. 129-130.

323. Guy Frégault, *op. cit.*

324. Née le 19 août 1733 à Saint-Anne-de-Beaupré et décédée le 7 mai 1805 à Contrecœur à 72 ans, elle est la fille de Claude Noyer Racine dit Desnoyers (1684-1749) et Geneviève Gagnon (1692-1745) qui se sont mariés à Château-Richer, le 25 février 1710.

325. Lettre de Hocquart au Ministre, le 12 mai 1738. Cité par Émile Salone, « La colonisation de la Nouvelle-France », réédition Boréal Express, Trois-Rivières, 1970 : 375. In Jacques Lacoursière, Jean Provencher, Denis Vaugeois, *Canada – Québec : Synthèse historique 1534-2000, op. cit.,* p. 117.

326. Cité dans : Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle…, op. cit.,* p. 49.

327. Thérèse Sauvageau, *Dans le bon vieux temps c'était comme ça…,* Sillery, Éditions Anne Sigier, 1998, p. 26.

328. Rémi Tremblay, *Pierre qui roule…, op. cit.,* p. 18.

329. Pierre-François-Xavier de Charlevoix, cité dans : Abbé Lionel Groulx, *La Naissance d'une Race, op. cit.,* p. 79.

330. Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle…, op. cit.,* p. 581.

331. Robert Lahaise, *op. cit.,* p. 6.

332. A. Lachance, *Vivre…, op. cit.,* p. 43.

333. Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français : « province de Québec »,* tome I, Paris, Librairie Masson ; Montréal, Librairie Beauchemin, 1935, p. 328.

334. Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, *op. cit.,* p. 181.

335. Sabrina Moisan, *op. cit.*

336. Jean-Pierre Hardy, *Chercher fortune…, op. cit.,* p. 23.

337. Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle…, op. cit.,* p. 379.

338. Christine Bertrand, « Savoir-faire ancien et vieux métiers », *Mille Saisons : Saint-Antoine-sur-Richelieu 1750-2000,* Société historique et culturelle de Saint-Antoine-sur-Richelieu, 2000, p. 237.

339. Jean-Pierre Hardy, *Chercher fortune…, op. cit.,* p. 24.

340. *Ibid.,* p. 30.

341. Jan Noel, « Les femmes en Nouvelle-France », Société historique du Canada, *Brochure historique* no 59, Ottawa, 1998, p. 1.

342. *Ibid.,* p. 11.

343. *Ibid.,* p. 13.

344. *Ibid.,* p. 18.

345. L'abbé Lionel Groulx, cité dans : Gérard Tremblay, *op. cit.,* p. 22.

346. R. Carrier, *op. cit.,* p. 12.

347. Reuben Gold Thwaites, éd., *The Jesuit Relations and Allied Documents,* Cleveland, Burrows, 1896-1901, LXX, p. 132. Cité dans : John H. Dickinson & Marianne Mahn-Lot, *1492-1992. Les Européens découvrent l'Amérique,* Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1991, p. 166.

348. Micheline Bail, *op. cit.*

349. A. Lachance, *Vivre…, op. cit.,* p. 45.

350. François Guilbault, *Femmes de liberté. Les plaines de Nouvelle-France,* Varennes, Éditions AdA, 2018, p. 537-538.

351. Sophie Imbeault et Jacques Mathieu, *La Guerre des Canadiens. 1756-1763,* Québec, Les Éditions du Septentrion, 2013, s.p. : http : // banq.pretnumerique.ca.

352. Cité dans : Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle…, op. cit.,* p. 77.

353. http : //histoire-du-quebec.ca/juillet/

354. Gaston Deschênes et Denis Vaugeois, *Vivre la Conquête à travers plus de 25 parcours individuels,* tome I, Québec, Les éditions du Septentrion, 2013, s.p.

355. Pierre-Georges Roy, *Toutes petites choses…, op. cit.,* p. 5.

356. Chanson À la plus belle (sur l'air Enfants, c'est moi qui suis Lisette), Louis-Joseph-Cyprien Fiset, *op. cit.*

357. republiquelibre.org/cousture/NVFR.HTM (consulté le 16 juin 2019).

358. Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, *op. cit.,* p. 102.

359. H. Gagnon, *op. cit.,* p. 121.

360. http : //histoire-du-quebec.ca/octobre-quebec/

361. Marius, *Coquillages. Crayons et Impressions, op. cit.,* p. 196-197.

362. Benjamin Sulte, *Mélanges d'histoires, op. cit.,* p. 260.

363. M. Chaveau, « François-Xavier Garneau… », *op. cit.* p. V.

364. J. D. Mermet, chanson « Le Haut et le Bas-Canada », in *Recueil de chansons canadiennes et françaises, op. cit.,* p. 8.

365. Thérèse Sauvageau, *Témoin de notre passé, op. cit.,* p. 143.

366. Gérard Tremblay, *op. cit.,* p. 19.

367. ville.vercheres.qc.ca (consulté le 28 septembre 2019).

368. Chanson « La Glissade », in *ibid.,* p. 22.

369. Louis Franquet, « Voyages et Mémoire sur le Canada », cité dans Robert Lahaise, *op. cit.,* p. 181.

370. lareleve.qc.ca/2018/08/07/un-four-a-pain-au-moulin-un-legs-pour-le-350^{e}-annivesaire-de-contrecoeur/

371. Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle…, op. cit.,* p. 211.

372. Thérèse Sauvageau, *Témoin de notre passé, op. cit.,* p. 161.

373. Frère Gilles, *Les choses qui s'en vont : causettes canadiennes,* Montréal, La Tempérance, 1918, p. 16.

374. L'Abbé Trudelle, *Trois souvenirs, op. cit.,* p. 18.

375. À Contrecœur, ont aussi vécu Pierre Fiset dont la fille a épousé Joseph Papin III, ainsi que Pierre Fisette (1821-1878), fils de Louis Fisette et Louise Perreault. Il se fera prêtre et prendra l'habit en 1843. Il deviendra prieur de la Trappe, l'un des quatre premiers oblats du Saguenay ; il sera surnommé l'Apôtre du Saguenay.

376. Louis Fréchette, « À la Henriette. Le yacht de M. Henri Say », revue *La Nouvelle-France, op. cit.,* p. 15.

377. Anonyme (Une sœur de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe), *La petite histoire de chez-nous : Saint-Antoine-sur-Richelieu, op. cit.,* p. 12.

378. Raoul Blanchard, *L'ouest du Canada Français :* « Montréal et sa région », Montréal, Librairie Beauchemin, 1953, p. 63.

379. Christine Bertrand, *op. cit.,* p. 237.

380. *Ibid.,*

381. *Ibid.,* p. 238.

382. Hector Berthelot, « Le bon vieux temps », cité dans : Jean Provencher, *C'était l'hiver..., op. cit.,* p. 57.

383. Hector Berthelot, *Le bon vieux temps, op. cit.,* p. 77.

384. Suzanne Mathieu L'Heureux, *Trésors du patrimoine de Saint-Antoine-sur-Richelieu,* La Société historique et culturelle de Saint-Antoine-sur-Richelieu, 2000, p. 2.

385. regiongourmande.com/destinations/saint-antoine-sur-richelieu/

386. Suzanne Mathieu L'Heureux, *op. cit.,* p. 14-15.

387. *Ibid.,*

388. Thérèse Sauvageau, *Témoin de notre passé, op. cit.*, p. 149.

389. https : //www.aibr.ca/municipalites_sasr.php

390. Thérèse Sauvageau, *Témoin de notre passé, op. cit.*, p. 153.

391. Anonyme (Une sœur de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe), *La petite histoire de chez-nous : Saint-Antoine-sur-Richelieu, op. cit.,* p. 43.

392. Thérèse Sauvageau, *Témoin de notre passé, op. cit.*, p. 117.

393. *Ibid.*, p. 171.

394. Chanson 1849 présentée à **** avec un bouquet le jour de sa fête, Louis-Joseph-Cyprien Fiset, *op. cit.*

395. Thérèse Sauvageau, *Témoin de notre passé, op. cit.*, p. 117.

396. (Clapin) cité dans Gabrielle Saint-Yves, *op. cit.,* p. 130-131.

397. Thérèse Sauvageau, *Témoin de notre passé, op. cit.*, p. 119.

398. *Ibid.,* p. 109.

399. rdaq.banq.ca (consulté le 3 juillet 2019).

400. Robert Lahaise, *op. cit.,* p. 205.

401. B. Hall, « Voyage dans les États-Unis d'Amérique du Nord et dans le Haut et le Bas-Canada », Paris, A. Bertrand, 1834, p. 179-180. Cité dans Jean-Pierre Hardy, *La Vie quotidienne dans la vallée du Saint-Laurent (1790-1835),* Sillery, Les éditions du Septentrion, 2001, p. 41.

402. *Ibid.*

403. *Ibid.*, p. 52.

404. Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle..., op. cit.,* p. 345.

405. Jean Provencher, *C'était l'hiver..., op. cit.,* p. 51.

406. Camille Roy (abbé), *Propos canadiens, op. cit.*, p. 61.

407. Réal Malo, « Souvenirs d'un 24 décembre… », *Mille Saisons : Saint-Antoine-sur-Richelieu 1750-2000, op. cit.*, p. 174.

408. Christine Bertrand, *op. cit.*, p. 240.

409. *Ibid.*

410. Jean Provencher, *C'était l'hiver…, op. cit.*, p. 36-37.

411. Pierre Kalm, « Voyages dans l'Amérique septentrionale », cité dans Robert Lahaise, *op. cit.*, p. 178.

412. Henri Raymond Casgrain, « Une maison canadienne », in *Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain.* Tome premier : Légendes canadiennes et variétés, Montréal, Beauchemin & Valois, Libraires-Imprimeurs, 1884, p. 25-26.

413. Angèle Marchessault, « Souvenirs du temps de la Guerre », *Mille Saisons : Saint-Antoine-sur-Richelieu 1750-2000, op. cit.*, p. 178.

414. Cité dans : Viateur Lefrançois, *Sous les canons de Wolfe. Escouade 17-59,* Île Bizard, Éditions du Phœnix, 2014, s.p.

415. Hector Berthelot, « Le bon vieux temps », cité dans : Jean Provencher, *C'était l'hiver…, op. cit.*, p. 14.

416. Pierre J. O. Chauveau, *op. cit.*, p. 282-283.

417. Pierre-Georges Roy, *Toutes petites choses…, op. cit.*, p. 251.

418. H. Gagnon, *op. cit.*, p. 154.

419. Pierre-Georges Roy, *Toutes petites choses…, op. cit.*, p. 243-244.

420. Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec,* Montréal, Les Éditions du Boréal, 2012, s.p. : https : //reader.cantook.com

421. Léo-Paul Desrosiers, *L'Accalmie. Lord Durham au Canada,* Montréal, *Le Devoir,* 1937, p. 10.

422. Cité dans : *Ibid.*, p. 29.

423. *Ibid.*, p. 34.

424. Marcel Bakos, « Saviez-vous que… », cahier *Mouillepied* no 6, Société d'histoire Mouillepied, Saint-Lambert, 1990, p. 39.

425. Hector Berthelot, *Le bon vieux temps, op. cit.*, p. 113.

426. Marcel Tessier raconte, chroniques d'histoire : http : //histoire-du-quebec.ca/village-type-1800

427. Thérèse Sauvageau, *Témoin de notre passé, op. cit.*, p. 268.

428. toponymie.qc.ca (consulté le 30 septembre 2019).

429. Cité dans Louis Lalande, *op. cit.*, p. 1.

430. Denis Racine, « Préface », in *Pierre Boucher, op. cit.*, p. VIII.

431. Louis Lalande, *op. cit.*, p. 191.

432. *Ibid.*, p. 140.

433. Cité dans Peter Waite, « Un défi continental 1840-1900 », in Craig Brown, *op. cit.*, p. 443.

434. L'année même où est inauguré le pont Victoria, le premier pont jeté sur le Saint-Laurent à la hauteur de Montréal.

435. Jean Provencher, *C'était l'hiver…, op. cit.*, p. 82.

436. Marie-Hélène Morot-Sir, *Noëls en Nouvelle-France* : vigile.quebec/articles/noels-en-nouvelle-France (consulté le 19 juin 2019).

437. Louis Lalande, *op. cit.*, p. 205.

438. Ernest Myrand, *Noëls anciens de la Nouvelle-France.* Étude historique, Québec, Dussault & Proulx, Imprimeurs, 1899, p. 58.

439. Marie-Hélène Morot-Sir, *op. cit.*

440. Jean Provencher, *C'était l'hiver…, op. cit.*, p. 83.

441. Hector Grenon, *Us et coutumes du Québec*, cité dans : Mary Fallis Jones, *op. cit.*, p. 43.

442. Léon-Pamphile Le May, *op. cit.*, p. 10.

443. Thérèse Corbeil, « Le Temps des Fêtes », revue *Mouillepied, op. cit.*, p. 58.

444. Léon-Pamphile Le May, *op. cit.*, p. 7.

445. Édouard-Zotique Massicotte, *Les visites du jour de l'An*, cité dans : Mary Fallis Jones, *op. cit.*, p. 45.

446. rdaq.banq.ca (consulté le 3 juillet 2019).

447. Jean Provencher, *C'était l'hiver…, op. cit.*, p. 113.

448. Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, *op. cit.*, p. 149.

449. Jean Provencher, *C'était l'hiver…, op. cit.*, p. 117.

450. Pierre J. O. Chauveau, *op. cit.*, p. 126.

451. Jean Provencher, *C'était l'hiver…, op. cit.*, p. 123.

452. Pierre J. O. Chauveau, *op. cit.*, p. 120.

453. Hector Berthelot, *Le bon vieux temps, op. cit.*, p. 57.

454. Thérèse Sauvageau, *Témoin de notre passé, op. cit.*, p. 101.

455. *Ibid.*

456. Louis Lalande, *op. cit.*, p. 262-263.

457. Jean Provencher, *C'était l'hiver…, op. cit.*, p. 245.

458. Thérèse Sauvageau, *Témoin de notre passé, op. cit.*, p. 151.

459. Louis Lalande, *ibid.*, p. 266-267.

460. Marie-Aimée Cliche, cité dans : Jean-Pierre Hardy, *Chercher fortune…, op. cit.*, p. 191.

461. Peter Waite, *op. cit.*, p. 443.

462. Raoul Blanchard, *L'ouest du Canada Français…, op. cit.*, p. 293.

463. *Ibid.*, p. 79.

464. Thérèse Sauvageau, *Témoin de notre passé, op. cit.*, p. 151.

465. *Ibid.*, p. 157.

466. *Ibid.*, p. 158.

467. Francis-J. Aubert, « Préface », *Contrecœur : Famille, Seigneurie, Paroisse, Village*, Montréal, G. Ducharme Libraire-Éditeur, 1940, p. 9.

468. Hélène Charlebois-Dumais, cité dans : Robert Gauthier, *Longueuil, ville patrimoniale et riveraine,* Longueuil, Éditions du Marigot, 1998, p. 30.

469. Michel Pratt, *Histoire de la ville de LeMoyne 1949-1999,* Longueuil, Éditions du Marigot, 1999, p. 209.

470. *Ibid.*, p. 106-107.

471. Peter Gossage et J. I. Little, *op. cit.,* p. 80-81.

472. H. Gagnon, *op. cit.,* p. 71.

473. Aurore Dupuis, « Les contrats de bancs d'église à Montréal au XVIII^e^ siècle (1692-1760) », mémoire de M. A., Université de Sherbrooke, 1978, p. 67-74. Cité dans : Allan Greer, *La Nouvelle-France et le monde,* Montréal, Les Éditions du Boréal, 2009, p. 235.

474. Thérèse Sauvageau, *Témoin de notre passé, op. cit.,* p. 163.

475. *Ibid.*

476. Thérèse Corbeil, « Le pont Victoria », revue *Mouillepied, op. cit.,* p. 2.

477. Raoul Blanchard, L'ouest du Canada Français..., op. cit., p. 294.

478. Robert Gauthier, *op. cit.,* p. 71.

479. Michel Pratt, *op. cit.,* p. 210.

480. Josaphat est un « jésuite polonais, mort martyrisé, le 14 novembre 1623, et canonisé, le 29 juin 1867, par le pape Pie IX », *ibid.,* p. 221.

481. *Ibid.*, p. 142.

482. rdaq.banq.ca (consulté le 3 juillet 2019).

483. Léon-Pamphile Le May, *op. cit.,* p. 23.

484. Peter Waite, *op. cit.,* p. 340.

485. Stéphane Tremblay, « Le premier chemin de fer au Canada », revue *Histoire Québec,* vol. 22, no 1, 2016, p. 16.

486. Hector Berthelot, *Le bon vieux temps, op. cit.,* p. 117.

487. *Ibid.*, p. 17.

488. Jacques Lacoursière, Jean Provencher, Denis Vaugeois, *Canada – Québec : Synthèse historique 1534-2000, op. cit.,* p. 298-299.

489. Sabrina Moisan, *op. cit.*

490. Raoul Blanchard, *Le centre du Canada Français : « Province de Québec »,* Montréal, Librairie Beauchemin, 1947, p. 114.

491. Rémi Tremblay, *Pierre qui roule..., op. cit.,* p. 57.

492. *Ibid.*, p. 345.

493. Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, *op. cit.,* p. 222. Selon Jean Provencher, l'aventure postale débuterait plutôt en 1705. Voir : Jean Provencher, Chronologie du Québec depuis 1534, *op. cit.,* p. 82.

494. http : //histoire-du-quebec.ca/ligne-du-temps-decembre/

495. *Ibid.*

496. *Ibid.*

497. Cité dans Robert-Lionel Séguin, *La vie libertine…, op. cit.*

498. *Ibid.* p. 146.

499. *Ibid.* p. 231.

500. *Ibid.* p. 230.

501. Ramsay Cook, « Triomphe et revers du matérialisme 1900-1945 », in Craig Brown, *op. cit.*, p. 555-556.

502. Sabrina Moisan, *op. cit.*

503. Thérèse Sauvageau, *Témoin de notre passé, op. cit.*, p. 165.

504. Extrait de l'allocution prononcée le 24 juillet 1967. Cité dans André Lefebvre, *op. cit.*, p. 263.

505. Sabrina Moisan, *op. cit.*

506. Cité dans : Anonyme (Une sœur de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe), *La petite histoire de chez-nous : Saint-Antoine-sur-Richelieu, op. cit.*, p. 35.

507. Robert Lahaise, *op. cit.*, p. 188.

508. Sabrina Moisan, *op. cit.*

509. *The Commercial Monthly*, Montréal, juin-juillet 1910. Cité dans : Thérèse Corbeil, « Saint-Lambert : De la communauté rurale à la ville de banlieue », cahier *Mouillepied* no 9, Société d'histoire Mouillepied, Saint-Lambert, 2002, p. 1.

510. Thérèse Corbeil, « Le Country Club of Montreal », revue *Mouillepied, op. cit.*, p. 20.

511. Louis Lemoine, « Le Mouillepied au cœur d'une chicane de clocher », cahier *Mouillepied* no 2, Société culturelle et historique de Saint-Lambert, 1981, p. 28.

512. Gérard Tremblay, *op. cit.*, p. 19.

513. Raoul Blanchard, *L'ouest du Canada Français…, op. cit.*, p. 362.

514. Thérèse Sauvageau, *Témoin de notre passé, op. cit.*, p. 178.

515. Cyprien Tanguay, « À Monsieur Joseph-Charles Taché », *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, 7 vol., Province de Québec (Montréal), Eusèbe Sénéchal, imprimeur-éditeur, 1871-1890, p. 35.

entre réalité et fiction
de la nouvelle-france à nos jours,
est un essai-fiction de généalogie.

isbn : 978-2-89816-090-5
© Vertiges éditeur, 2020
– 1091 –

Dépôt légal – BAnQ et BAC : deuxième trimestre 2020

Lecturiels
www.lecturiels.org